






AD OPERAM.
ANGÉLIQUE MARGUERITE DUCOUDRAY.
Pensionnée et envoyée par le Roy, pour enseigner à pratiquer l'art des Accouchements dans tout le Royaume.
Gravé par J. Robert.

ABRÉGÉ
DE L'ART
DES ACCOUCHEMENTS,

DANS lequel on donne les préceptes néceſſaires pour le mettre heureuſement en pratique, & auquel on a joint pluſieurs Obſervations intéreſſantes ſur des cas ſinguliers.

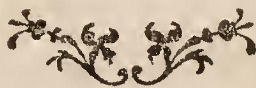
OUVRAGE très-utile aux jeunes Sages-femmes, & généralement à tous les Eleves en cet Art, qui deſirent de s'y rendre habiles.

NOUVELLE ÉDITION.

Volume in-8°. avec Figures gravées en taille-douce & imprimées en couleurs.

PAR Madame LE BOURSIER DU COUDRAY, Maîtreſſe Sage-femme de Paris, penſionnée & envoyée par le Roi pour enſeigner à pratiquer l'Art des Accouchemens dans tout le Royaume.

Le Prix eſt de ſept livres quatre ſols, relié.



A PARIS,

Chez DEBURE, Pere, Libraire, Quai des Auguſtins, au coin de la rue Gît-le-Cœur, Maiſon du Notaire.

M. DCC. LXXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A MONSEIGNEUR

BERNARD DE BALLAINVILIERS, Chevalier, Seigneur de Villebouzin & du Mesnil, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire en son Hôtel, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Intendant de Justice, Police & Finances en la Généralité de Riom & Province d'Auvergne.

MONSEIGNEUR,

UN petit Ouvrage de cette nature, paroîtra sans doute fort étranger, & bien peu assorti aux affaires importantes, dont l'administration vous attire tant d'éloges. Je n'hésite point cependant à vous en faire hommage; tout ce qui a quelque caractere d'utilité, acquiert des droits à son Auteur sur vos bontés & sur votre protection. Vous avez saisi au premier instant, MONSEIGNEUR, *les avantages que peut produire la Machine que j'ai inventée pour la facilité de l'Art que je traite: votre amour pour le bien public a encouragé mon zele, & j'ai perfectionné une invention que la pitié m'avoit fait imaginer. Les Éleves que vous m'avez donné occasion de former, font déja ressentir dans*

les Campagnes l'utilité de ma Machine. Vous achevez ce que votre illuſtre Prédéceſſeur n'avoit eu que le temps de commencer: nombre de Sujets béniſſent le Protecteur de l'Art, qui les a préſervés de devenir les triſtes victimes de l'ignorance. Votre nom, MONSEIGNEUR, à la tête de ce Livre, ne ſçauroit donc ternir l'éclat des éloges que la poſtérité vous devra: il n'eſt pas moins glorieux de veiller à la conſervation des Sujets de Sa Majeſté dans le ſein de ſon Royaume, que d'éloigner de ſes Frontieres, & de détruire les ennemis de ſes États; l'un a plus de rapport que l'autre aux ſentiments d'humanité qui vous animent: votre cœur ſe ſatisfait tous les jours à ſoulager les malheureux, & les marques de bonté qu'ils en éprouvent, donnent un prix nouveau à vos bienfaits. Je me repoſe ſur leur reconnoiſſance du ſoin de les publier, & j'ajoute à un ſentiment ſemblable, l'aſſurance du profond reſpect avec lequel je ſuis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſante Servante,

LE BOURSIER DU COUDRAY.

AVANT-PROPOS.

JE n'entrerai pas dans un détail fort étendu, ſur ce qui concerne l'Art des Accouchements ; j'avoue même qu'il me ſeroit impoſſible d'y parvenir, à moins que je ne tranſcriviſſe ce que tant d'Auteurs ont écrit ſur ce ſujet. Tout mon objet eſt de renfermer en peu de mots les vrais principes de cet Art, & de les préſenter ſous un point de vue qui puiſſe les faire comprendre par des Femmes peu intelligentes. Combien y en a-t-il de cette eſpece, qui ſans prévoir aucune ſuite fâcheuſe ſe mêlent d'accoucher, & combien de malheureuſes ne deviennent-elles pas les victimes de cette ignorance ? La ſeule compaſſion m'a rendue Auteur ; & n'écrivant point pour les perſonnes éclairées, je ne ſçaurois me rendre trop intelligible.

Après avoir appris dans la Capitale, l'Art que je profeſſe, & l'avoir exercé l'eſpace de ſeize ans, mon ſort me conduiſit en Province. Pour répondre aux marques

d'eſtime que me donnoient ceux qui m'y avoient appellée, j'annonçai que je donnerois volontiers mes avis aux pauvres femmes qui en auroient beſoin. Je ne puis dire le nombre de celles qui m'expoſerent leur triſte ſituation, & dont la plupart étoient affligées de relâchement de matrice. Je les fis entrer dans le détail de leurs accouchements, & par le récit qu'elles me firent, je ne pus douter qu'elles n'euſſent lieu d'attribuer leurs infirmités à l'ignorance des femmes à qui elles avoient eu recours, ou à celle de quelques Chirurgiens de Village peu expérimentés. Mon zele me détermina donc à offrir de donner gratuitement des leçons à ces femmes. Je fis cette propoſition à M. le Subdélégué, qui, charmé de procurer un auſſi grand bien, accepta mes offres. Le ſeul obſtacle que je trouvois à mon projet, étoit la difficulté de me faire entendre par des eſprits peu accoutumés à ne rien ſaiſir que par les ſens. Je pris le parti de leur rendre mes leçons palpables, en les faiſant manœuvrer devant moi ſur une machine que je

construisis à cet effet, & qui représentoit le bassin d'une femme, la matrice, son orifice, ses ligaments, le conduit appellé *vagin*, la vessie & l'intestin *rectum*. J'y joignis un modele d'enfant de grandeur naturelle, dont je rendis les jointures assez flexibles, pour pouvoir le mettre dans des positions différentes; un arriere-faix, avec les membranes, & la démonstration des eaux qu'elles renferment; le cordon umbilical composé de ses deux arteres, & de la veine, laissant une moitié flétrie & l'autre gonflée, pour imiter en quelque sorte le cordon d'un enfant mort, & celui d'un enfant vivant, auquel on sent les battements des vaisseaux qui le composent.

J'ajoutai le modele de la tête d'un enfant séparé du tronc, dont les os du crâne passoient les uns sur les autres: je crus qu'avec une démonstration aussi sensible, si je ne pouvois pas rendre ces femmes fort habiles, je leur ferois du moins sentir la nécessité de demander du secours assez tôt, pour sauver la mere & l'enfant; secours dont les Villes ne manquent pas, mais qui

feroit très-nécessaire dans les Campagnes, où l'habileté d'un Chirurgien appellé trop tard, devient souvent inutile, ne pouvant qu'être le spectateur de deux victimes expirantes, pour lesquelles son art & son zele sont alors infructueux. Ainsi mon projet fut de faire connoître à ces femmes les divers dangers où leur incapacité expose la mere & l'enfant, de leur montrer la nécessité de procurer au plutôt le Baptême à ceux qui sont prêts à périr, & de conserver des sujets à l'État. J'ai rassemblé les différentes leçons que je donnois à lire, & je me hasarde aujourd'hui de les faire imprimer; ce qui est moins l'effet de la présomption, que vingt années d'expérience auroient pu m'inspirer, que le desir de me rendre, par ce moyen, plus utile à ma Patrie: trop heureuse si je puis y parvenir. C'est par ce motif que j'espere obtenir de mes Lecteurs la grace de ne point faire attention aux fautes qu'ils pourront remarquer dans ma diction, lorsqu'elles n'altéreront point le sens des préceptes que je donne à mes Éleves.

J'avoue qu'en composant les leçons que je leur donnois à lire, je n'avois en vue que les Sages-femmes de la Campagne; mais ayant fait réflexion que ces leçons pourroient passer entre les mains de personnes plus intelligentes, par conséquent susceptibles d'une instruction plus étendue, j'ai cru que sans rien changer à l'ordre que j'avois donné à ces préceptes, je devois y ajouter quelques remarques particulieres, pour les faire lire avec plus de satisfaction, & en même-temps plus de fruit.

Chargée par ordre du Roi, & comblée de ses bienfaits pour instruire, à l'aide de la machine que j'ai imaginée, les femmes & filles qui se destinent à cet état, surtout dans les Campagnes, j'ajoute à ma seconde Édition des Planches qui puissent rappeller à mes Éleves mes mêmes démonstrations; & pour pouvoir leur rendre encore plus sensibles, je les ai fait imprimer en couleur, pour que les différentes couleurs donnassent plus de clarté dans les objets.

Je ne me suis attachée qu'à faire sentir

l'impoſſibilité des mauvaiſes manœuvres des perſonnes qui ſe mêlent de pratiquer les Accouchements, ſans la connoiſſance de la conformation intérieure. Après avoir préſenté la Matrice dans ſa poſition, ſon orifice, ſes dilatations par gradation, ſa contraction & ſes obliquités, j'ai cru que l'enfant ſeul dans le baſſin deviendroit plus frappant, ſur-tout pour mes Éleves.

L'AUTEUR fait ſentir dans ſon *Avant-propos*, qu'elle n'a pas eu ſeulement pour objet l'inſtruction des Sages-femmes de la Campagne, mais auſſi celle de toutes les perſonnes qui voudront embraſſer l'Art des Accouchements. C'eſt pour répondre à ce zele pour le bien public, que l'on a jugé à propos de placer ici des notes particulieres ſur quelques endroits de l'Ouvrage, & d'y joindre quelques Obſervations intéreſſantes, qui ont paru y avoir beaucoup de rapport.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans ce Traité.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XXI.

CHAPITRE XXII.

CHAPITRE XXIII.

CHAPITRE XXIV.

CHAPITRE XXV.

CHAPITRE XXVI.

CHAPITRE XXVII.

Fin de la Table des Chapitres.

ABRÉC



ABRÉGÉ
DE L'ART
DES ACCOUCHEMENTS.



CHAPITRE PREMIER.

Des qualités requiſes aux femmes qui ſe deſtinent à l'Art des Accouchements.

PÉNÉTRÉES de notre Religion, nous ne devons pas ignorer qu'elle nous oblige à exercer avec honneur l'état que nous avons choiſi ; mais puiſque dans quelque profeſſion que ce ſoit, l'on doit y faire de bonnes œuvres, nous n'aurons là deſſus rien à nous reprocher, ſi nous pratiquons celles que notre Art nous met à portée de faire par nos veilles & nos ſoins pour les pauvres femmes qui ont beſoin de notre ſecours. Nous ſatisfaiſons au Commandement d'ai-

mer Dieu dans ses membres, & nous devons nous empresser de les soulager, & de leur donner même la préférence sur celles qui, par leurs richesses, sont moins exposées à périr faute de soin. Ainsi ne faisons point acheter à ces pauvres malheureuses nos services, en les obligeant de mauvaise grace, & avec un air dur. Ne nous impatientons pas de la longueur de leur travail ; rassurons-les sur la crainte qu'elles ont souvent que nous les abandonnions pour aller secourir celles qui sont plus fortunées. C'est une alarme qui augmente leur peine ; elles ne sentent que trop, que ce n'est point l'intérêt qui nous fixe auprès d'elles, n'attendant que de notre charité les secours qui leur sont nécessaires. Calmons leurs inquiétudes, compatissons à leur situation ; c'est le seul moyen de les consoler : souffrons mille incommodités & tous les dégoûts que l'on trouve dans leurs chaumieres ; la récompense que Dieu y a attachée, doit nous donner la force & le courage de les supporter. Gardons-nous bien, ce que je n'ai vu que trop souvent, les femmes étant

dans les dernieres douleurs, & l'enfant au paſſage, de les abandonner inhumainement pour courir au ſecours de quelqu'autre plus en état de payer nos ſoins; c'eſt un crime affreux ſans doute. Mais de quel nom pourrois-je caractériſer ceux qui, pour ne pas abandonner la femme, & pour s'en débarraſſer promptement, accélerent l'accouchement, & violentent la mere & l'enfant, ſans rougir d'être la cauſe de la mort prochaine de deux infortunés, que leur obſcurité empêche de regretter. Mais que faiſons-nous? Ignorons-nous que ces deux victimes étoient cheres aux yeux de Dieu, utiles à leur famille, & néceſſaires à l'État? C'étoit un dépôt qui nous avoit été confié. Pouvons-nous, en les ſacrifiant à un vil intérêt, ne pas trembler ſur le compte exact que nous en rendrons un jour à celui qui leur avoit donné l'être?

On commet un autre crime dont on cherche vainement à ſe juſtifier par des ſophiſmes auxquels on donne l'apparence de la vertu; on refuſe tout ſecours à une fille qui a ceſſé de l'être, & qui donne les marques de

maternité ; on l'abandonne, on la réduit au désespoir ; on la détermine souvent, faute de confiance & de consolation, à donner la mort à un innocent, que le crime de sa mere ne doit pas rendre indigne de nos soins. Il semble que dans les petits endroits, ces bonnes gens se croient des élus du Ciel, pour ne rien laisser à la vengeance divine, s'imaginant que c'est participer au crime, que de soulager les criminels ; mais le zele, la charité & la prudence, qui animent les femmes qui se destinent à l'Art des Accouchements, doivent leur faire mépriser des préjugés si contraires à la religion & à l'humanité, & les porter à donner à ces infortunées tous les secours que leur situation exige.

Il devroit être inutile de recommander aux femmes de ne jamais se prendre de vin ; mais les Accoucheuses sont obligées d'y faire plus d'attention que d'autres, se trouvant dans le cas d'être appellées à toute heure, & d'avoir la tête saine, afin de ne pas exposer la mere ni l'enfant à quelque danger. Mais si les bonnes mœurs sont nécessaires à la femme qui se destine à l'Art des

Accouchements, pour ſe concilier l'eſtime de celles qui auront beſoin de ſon miniſtere, il lui eſt eſſentiel auſſi, pour mériter leur confiance, & pour n'avoir rien à ſe reprocher ſur les mauvais ſuccès qui pourroient lui arriver dans le cours de ſa pratique, de s'inſtruire des choſes eſſentielles à ſa profeſſion, c'eſt-à-dire, de connoître les parties du corps humain, ou du moins celles qui ont rapport à l'Accouchement, & d'avoir une connoiſſance ſuffiſante, tant de la théorie que de la pratique de ſon Art. Ce qu'elle pourra acquérir, 1°. par la lecture réfléchie des bons livres, qui en renferment les préceptes; 2°. en voyant travailler des perſonnes habiles; 3°. en s'exerçant ſoi-même; & enfin en aſſiſtant, autant qu'il lui ſera poſſible, aux diſſections anatomiques.

Je n'avois connu que des malheurs cauſés par l'ignorance des Sages-femmes de Campagne, & j'avois tâché, comme on le voit, de les engager à s'inſtruire, & à ſe conduire avec plus de charité; mais ma miſſion m'apprend tous les jours combien il périt d'enfants après être ſortis du ſein

de leur mere, par le manque de ſoin ; premiérement de la part de la Sage-femme, & enſuite de celle des Nourrices, ce qui m'engage à entrer dans un plus grand détail.

Lorſque l'enfant vient au monde trop foible & ſans aucun mouvement, ces femmes ſe hâtent de l'envelopper dans un chiffon, l'expoſent par terre dans un des coins de la chambre le plus reculé, pour éviter à la mere ce triſte ſpectacle : l'on ne peut douter qu'il s'en enterre de tous vivants, & toujours malheureuſement encore ſans Baptême, témoins les quatre qui euſſent été ſacrifiés, & à qui j'eus le bonheur de rendre la vie, & de les faire baptiſer à l'Égliſe. Je trouvai un de ces enfants à qui un chien avoit déja mangé un doigt des pieds, ſans que perſonne s'en fût apperçu : on ſent combien cette négligence eſt douloureuſe à l'humanité ; on trouvera au Chapitre 14 la maniere dont il faut ſecourir l'enfant, & on verra qu'il ne faut jamais l'abandonner, qu'on ne ſoit bien convaincu de ſa mort.

Après tous ces ſoins, s'il revient à la vie, ou qu'il n'ait rien craint pour la perdre, la

Sage-femme, ſur-tout dans les Paroiſſes de Campagne, fera avertir M. le Curé, afin de s'aſſurer de l'heure du Baptême ; faute de cette précaution, il arrivera ſouvent qu'un Curé, occupé à la viſite de ſes malades ou à ſes propres affaires, ſe trouvera abſent dans le temps que l'on aura porté l'enfant à l'Égliſe ; cet inconvénient l'expoſe aux rigueurs de la ſaiſon, quelquefois pendant pluſieurs heures, & nuit à ſa ſanté : à quel danger l'enfant ne ſeroit-il pas expoſé, ſi ceux qui accompagnent le Baptême, s'arrêtoient à boire, & engageoient la Sage-femme à en faire autant.

Il y a ordinairement du danger à porter les enfants au Baptême pendant la nuit, ſur-tout dans les Paroiſſes de la Campagne ; les mauvais chemins, les foſſés, les planches, les ſautoirs, les glaces, les mauvais temps, les rencontres des chiens, &c., tous ces inconvénients, dont on peut ſe parer le jour, ne permettent pas qu'on y expoſe la nuit un dépôt ſi précieux ; un faux pas de celui ou celle qui porte l'enfant, peut lui faire perdre la vie ſans Baptême ; on peut lui donner

dans la maiſon ſous condition ; auſſi voit-on des Paſteurs ſages, qui défendent d'amener à l'Égliſe l'enfant lorſqu'il eſt nuit.

Il eſt encore du devoir d'une Sage-femme d'avoir ſoin, pendant l'hiver, de recommander aux Clercs de la Paroiſſe de chauffer tant ſoit peu l'eau des Fonts, de ſorte qu'elle ſoit un peu tiede ; faute de cette précaution, l'enfant pourroit s'enrhumer ; il pourroit même s'enſuivre des infirmités qui le conduiroient à la mort.

Quand une Sage-femme propoſe l'enfant pour le Baptême, elle doit détacher l'épingle du bonnet de deſſous le menton, & ne point arrêter le maillot deſſous le col, afin de faciliter les onctions qui ſe font ſur la poitrine & entre les deux épaules.

Quand elle préſente l'enfant au Baptême, il faut qu'elle l'étende le long du bras gauche, en ſoutenant de la main la tête tant ſoit peu penchée ſur la poitrine, enſorte que la tête ſoit un peu plus haute que les pieds.

Il ſe trouve des femmes ſi embarraſſées, qu'elles préſentent l'enfant des deux mains,

& par les épaules : cette attitude eſt ſi violente pour lui, qu'il devient ſur le champ tout violet, parce qu'il n'a pas la force de ſoutenir ſa tête. Je dois tout ce détail à des Curés qui, pénétrés de ſentiments d'humanité, m'ont prié d'en inſtruire mes Éleves.

C'eſt par cette conſidération que Mrs. les Curés conſentent volontiers que les Parrains & les Marraines ſe contentent de toucher l'enfant quand on le préſente au Baptême, & regardent comme propre aux Sages-femmes d'avoir toutes les attentions. Ces Mrs. ſçavent auſſi tous de quelle conſéquence il eſt de ne pas verſer l'eau de trop haut, comme auſſi de trop appuyer ſur la ſuture du crâne de l'enfant dans l'onction du Saint Chrême.

Les Sages-femmes doivent encore s'intéreſſer à ce que les Accouchées ne faſſent leur premiere ſortie pour venir à l'Égliſe, avant qu'elles ſoient bien remiſes. On ne ſçauroit comprendre combien ces pauvres femmes contractent d'infirmités à leur premiere ſortie, dans des temps de pluie ou de froid, ou par la laſſitude à cauſe de la lon-

gueur du chemin, ou à cauſe du ſcrupule qu'elles ſe font de prendre quelques nourritures avant que d'avoir entendu la Meſſe.

Les Nourrices, celles même qui ne ſont pas meres, s'attachent naturellement à leurs nourriſſons ; celles qui les laiſſent ſouffrir quand elles peuvent les ſoulager, ſont des monſtres de nature : que les Nourrices n'oublient donc jamais que le plus précieux tréſor que l'on puiſſe confier, eſt entre leurs mains, & que la religion, l'humanité & l'honneur exigent tous leurs ſoins pour la conſervation de ce dépôt.

L'Égliſe défend aux Nourrices de mettre leurs enfants avec elles dans le lit, avant qu'ils aient un an complet. Noſſeigneurs les Évêques en font communément un cas réſervé, ſur-tout quand les Nourrices s'endorment pendant ce temps-là. J'ai oui dire bien des fois à de ſages Paſteurs, que le nombre des enfants étouffés à cauſe de cette indiſcrétion, eſt plus grand qu'on ne penſe ; on en reconnoît facilement le danger.

En effet, ſi la Nourrice met l'enfant à côté d'elle, elle ſe met de côté pour l'alaiter ; le

chatouillement du nourrisson la fait bientôt sommeiller, elle penche doucement vers lui, elle s'endort, l'enfant n'a pas la force de se défendre ni de la réveiller, il étouffe.

Une Nourrice plus courageuse s'assied sur son lit avec l'enfant entre ses bras, mais il n'y a pas plus de sûreté; la Nourrice sommeillera également bientôt, en sommeillant elle craint que l'enfant ne lui échappe, dans cette crainte elle le serre un peu plus, l'enfant plus serré se débat, la Nourrice toujours dans la même prévention, le serre encore davantage, enfin elle s'endort, l'enfant est trop serré à la mamelle, il ne peut ni crier, ni se débattre, la Nourrice à son réveil trouve l'enfant étouffé entre ses bras.

Si la Nourrice se penche sur le berceau, qui est ordinairement à côté de son lit, pour donner à tetter à l'enfant, il y aura encore plus de danger; cette attitude est bien plus propre à endormir la Nourrice, aussi a-t-on observé que c'est de cette maniere que les enfants sont étouffés le plus ordinairement.

On a vu des Nourrices étouffer leurs enfants en se tenant debout penchées sur le

berceau pour les alaiter. C'étoit même des meres tendres qui n'héſitoient pas à ſe lever, malgré le froid & les douleurs qu'il occaſionne : comment faut-il donc faire ?

La précaution la plus ſage qu'une Nourrice puiſſe prendre, ſoit pour la ſûreté de l'enfant, ſoit pour éviter beaucoup d'incommodité pour elle-même, eſt de donner à tetter à l'enfant réguliérement tous les ſoirs, dans le temps qu'elle va ſe coucher, & s'il eſt poſſible, toujours à la même heure. Mais ſi l'enfant dort, on ne doit point ſe faire de peine de l'éveiller ; les Médecins ne déſapprouvent point cette conduite, il n'en eſt même aucun qui ne la conſeille pour plus de ſûreté : on a vu des enfants déja accoutumés à être levés pendant la nuit, ſe ſévrer de cette dangereuſe habitude en ſuivant cette pratique ; d'ailleurs les Nourrices, par ce moyen, pourront dormir plus tranquillement, leur lait ne ſera point vicié par les inſomnies, elles ne ſeront plus expoſées au froid de la nuit, ni par conſéquent aux douleurs & aux maladies qui en ſont la ſuite.

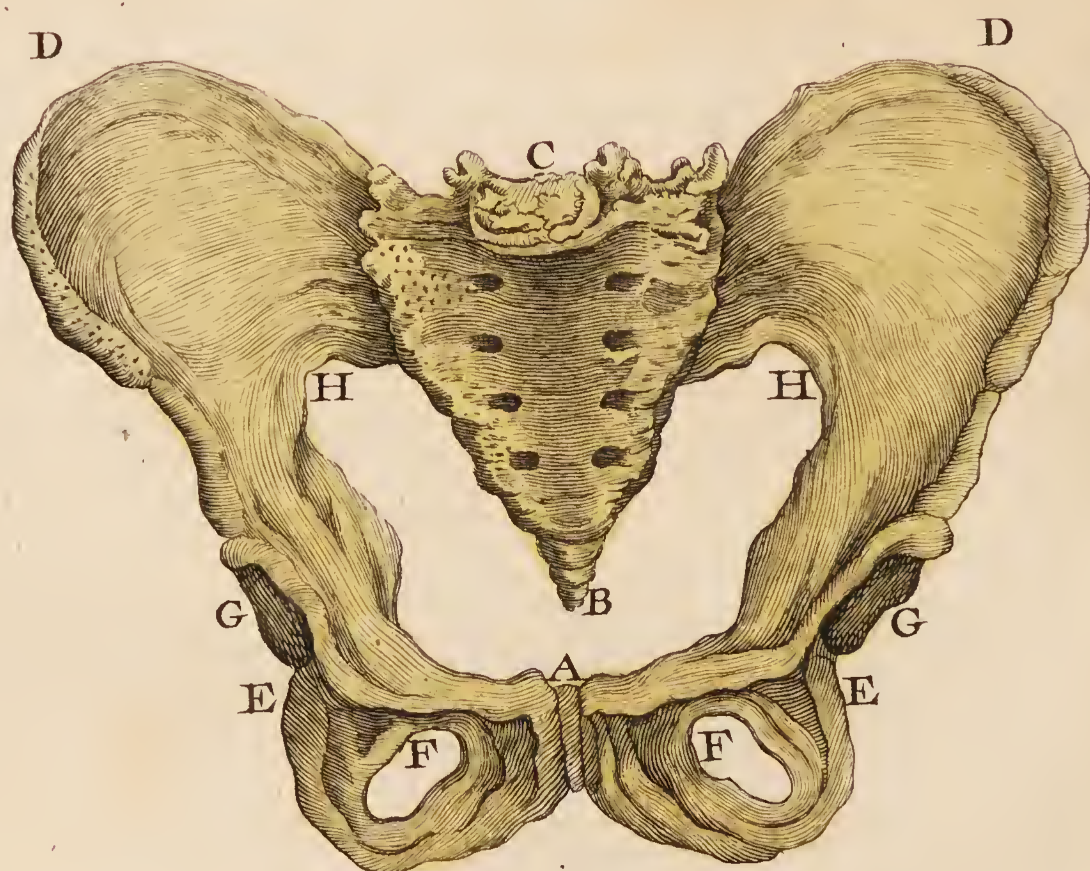
J'ai vu un uſage bien louable dans le Dio-

ceſe du Bugey ; Mrs. les Curés choiſiſſent un jour de Fête dans la belle ſaiſon pour inviter les Nourrices à apporter leurs enfants à l'Égliſe ; quand elles y ſont aſſemblées, le Curé leur repréſente pathétiquement le prix du tréſor qu'elles ont entre les bras, le ſoin qu'elles doivent en avoir, les précautions qu'elles ont à prendre pour le conſerver, le mérite qu'il y a dans tout cela, la récompenſe qu'elles en ont à eſpérer dans cette vie & dans l'autre ; enſuite il donne la bénédiction à ces enfants dans la forme preſcrite au Manuel de ce Dioceſe.

Combien d'enfants morts ou eſtropiés par la négligence de leurs Nourrices ? Il eſt bien fâcheux que l'État perde tant de ſujets : mais il lui en reſte encore un nombre qui, par la ſuite, ne peut que lui être à charge ; ce ſont les imbécilles, les punais, les ſourds. Comme l'enfant qui vient de naître n'eſt encore qu'une cire molle, ſuſceptible, à ce que l'on croit, de pouvoir être pétrie à ſon gré, l'on veut que ce ſoit à une Sage-femme à réparer les défauts de la nature, en réformant la tête de l'enfant,

pour la lui rendre plus ronde, de lui faire un nez plus petit & plus agréable. Ce malheureux préjugé est de tous les Pays, & les Sages-femmes n'ont garde d'y manquer; les prieres même de la mere, & les reproches qu'elle feroit par la suite, si la tête de son enfant étoit trop longue, large ou trop grosse, les rendent très-exactes à cet usage: il est aisé de penser avec quelle violence cette manœuvre se pratique. J'en ai vu ne survivre que quelques jours après, & d'autres rester infirmes pour toujours, d'autres aussi ne pouvoir respirer pour avoir les os du nez trop resserrés. Mais, pour corriger cet abus, il faudroit que les meres commençassent les premieres à devenir raisonnables sur cet article-là, qu'elles fussent bien convaincues qu'elles participent par amour de mere à la perte & aux infirmités d'un bien qui leur est si cher.





Cette premiere figure réprésente le Bassin penché en avant pour faire apercevoir la distance qui se trouve entre les Os P bis A, et le Coccyx BC, l'Os Sacrum DD, les Os des Iles EE, l Os Ischion FF, les deux trous Ovalaires GG, les cavités Cotilo des HH, les échancrures des Os des Iles aidant à former les trou Ciatiques.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Rob*

CHAPITRE II.

De la Matrice.

LA Matrice, que l'on ſçait être l'organe principal de la génération, eſt un viſcere creux, ſitué au bas du ventre, dans cette cavité que l'on nomme le *Baſſin*, entre la veſſie, qui eſt placée en devant, & l'inteſtin *rectum*, vulgairement appellé le gros boyau, qui eſt par derriere; l'un & l'autre lui ſervent comme de couſſin, & la garantiſſent des impreſſions auxquelles elle ſe trouve expoſée de la part des os voiſins. Ces os lui ſervent de rempart dans les accidents auxquels la femme eſt expoſée; tels que ſont les chûtes, les coups, &c.

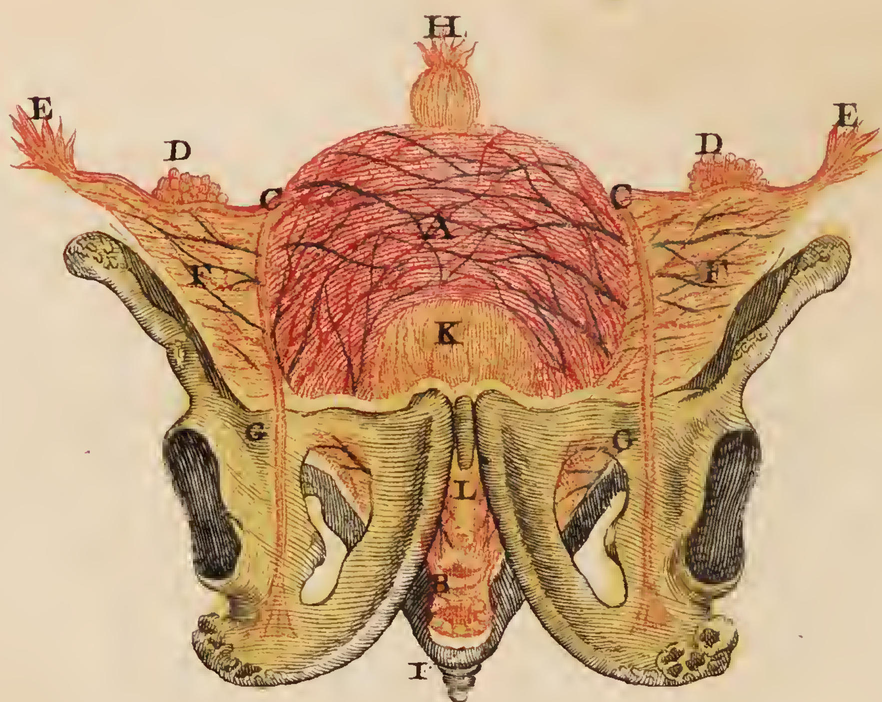
Le baſſin eſt fait par deux grands os, dits *innominés*, qui s'uniſſent pardevant, & ſe joignent par derriere à l'os *ſacrum*, qui acheve de former cette cavité. Chaque os innominé eſt compoſé de trois pieces, qui ſont ſéparées dans les enfants. Ces différentes pieces ſont connues ſous les noms

d'os *ilium*, ou d'os des iles, d'os *iſchion* & de *pubis*.

Les os des iles forment les hanches; les deux os *pubis*, vulgairement appellés os barrés, ſe joignent pardevant, & c'eſt à ces deux os que la partie de la femme répond. L'os *ſacrum* eſt ſitué au bas des reins, & forme la partie poſtérieure du baſſin: il eſt joint à un autre os, qui ſe termine en pointe; on le nomme *coccyx*, & vulgairement le *croupion*. La ſoupleſſe des ligaments qui l'attachent à l'os *ſacrum*, lui permet de ſe porter en arriere, ce qui facilite la ſortie du fœtus; & la femme reſſent quelquefois en cet endroit une vive douleur, par l'extenſion conſidérable de ces ligaments.

A l'égard des os *iſchion*, qui forment la partie inférieure du baſſin, en inſinuant le doigt indice dans le conduit appellé *vagin*, on les ſent de chaque côté. L'eſpace que ces deux os laiſſent entr'eux, eſt ordinairement aſſez large, pour donner à l'enfant la liberté de paſſer. Mais lorſque ces os ſe trouvent trop rapprochés, c'eſt un vice de confor-

mation



Cette seconde figure fait voir le Baßin et la Matrice avec ... tes ses dépendances dans la situation naturelle ainsi que la v... sie et l'Intestin Rectum, A le corps de la Matrice, B son O... fice à l'extremité de son Col, CC ses trompes, DD les Ovair... EE les morceaux frangés, FF les deux Ligaments larges, GG ... deux Ligaments ronds avec la pate d'Oye à leurs extremités, H ... partie supérieure de l'Intestin Rectum, I sa partie inférieure ... Anus, K la Vessie, L son Col avec le méat urinaire à son extrem...

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Rob...*

mation d'autant plus dangereux pour l'enfant, qu'il n'eſt pas poſſible de le réparer.

On peut, en touchant la femme, s'aſſurer s'il n'y a point d'obſtacle à l'accouchement, par la diſpoſition de ces os, ſur-tout au premier enfant; car lorſqu'elle en a déja eu, & qu'elle en a porté à terme, on ne doit pas craindre que ces os ſe ſoient rapprochés: cependant ſi l'enfant étoit monſtrueux par ſon volume, pour lors le peu d'étendue du petit baſſin rendroit l'accouchement très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, & ce ſeroit vainement que l'on attendroit que ces os ſe ſéparaſſent pour laiſſer un paſſage libre à l'enfant, préjugé dont on ne peut gueres faire revenir les Accoucheuſes non inſtruites. Elles attendent avec ſécurité pendant pluſieurs jours auprès d'une femme, que ces os ſe ſéparent, pour faciliter la ſortie de l'enfant. Cette erreur ne cauſe que trop ſouvent dans les Campagnes la mort à un nombre infini de femmes & d'enfants.

La figure particuliere de la matrice, qui approche de celle d'une poire un peu applatie, tant à ſa partie antérieure qu'à la poſté-

rieure, y a fait diſtinguer un corps & un col: elle ſe trouve attachée en devant par ſon col, ou ſa portion étroite, à la veſſie, & par derriere à l'inteſtin *rectum ;* elle eſt outre cela attachée aux parties voiſines par quatre ligaments, deux à droite & deux à gauche; ils ſont diſtingués en larges & en ronds.

Les ligaments larges ne ſont que des replis membraneux, qui, après avoir couvert la matrice, s'attachent aux régions iliaques & lombaires, où ils ſe terminent dans le voiſinage des reins.

Les ligaments ronds naiſſent des parties latérales & ſupérieures de la matrice, deſcendent vers les ouvertures des muſcles du bas-ventre, appellées anneaux, par où ils paſſent & vont ſe terminer en ſe diviſant en forme de patte d'oie, à la partie antérieure & ſupérieure des cuiſſes.

Les ligaments larges & les ronds ſervent à aſſujettir la matrice dans ſa ſituation naturelle, ſans s'oppoſer néanmoins à l'extenſion conſidérable qu'elle acquiert pendant la groſſeſſe ; les douleurs que les

femmes reſſentent vers la fin dans les aines & aux cuiſſes, ont pour cauſe les tiraillements que les ligaments ronds reçoivent alors, à meſure que le volume de la matrice augmente.

Quoique la matrice ſoit retenue de tous côtés, au moyen de ſes ligaments, elle ſe déplace néanmoins quelquefois, ſes ligaments pouvant prêter, & ainſi occaſionner les obliquités, ſa chûte & ſon renverſement. Les mouvements convulſifs dont elle eſt ſuſceptible, en ſont une preuve, puiſqu'elle monte & deſcend alors d'une maniere aſſez ſenſible.

La matrice eſt compoſée d'une ſubſtance membraneuſe & muſculeuſe, qui lui permet de ſe dilater & de ſe reſſerrer plus ou moins, ſuivant le volume de ce qui eſt renfermé dans ſa cavité. Le fond ou le corps de la matrice va toujours en diminuant vers ſon col, qui ſe termine en formant une eſpece de muſeau de tanche ou de petit chien, au milieu duquel on remarque une ouverture un peu ovale, laquelle a plus ou moins d'étendue, ſuivant la diſpoſition ou

l'état du ſujet, ſe trouvant plus petite aux filles, & plus grande aux femmes, ſur-tout à celles qui ont eu des enfants.



CHAPITRE III.

Du Vagin.

L'EXTRÊMITÉ du col de la matrice eſt embraſſée par un conduit en partie charnu, & en partie membraneux, qui a environ cinq à ſix pouces de longueur : il eſt ſitué obliquement de bas en haut. Ce conduit appellé *vagin*, eſt capable de ſe dilater & de ſe reſſerrer. L'orifice de la matrice qui répond dans ce conduit, laiſſe couler en certains temps les menſtrues ou regles, & reçoit auſſi dans les approches la ſemence du mâle pour la génération. Cette ouverture eſt capable d'une grande dilatation, puiſqu'elle permet la ſortie du fœtus & du placenta, &c. On la nomme aſſez communément l'*orifice interne de la matrice.*

L'entrée du vagin ou ſon ouverture extérieure, a beaucoup plus d'étendue dans

les femmes qui ont eu beaucoup d'enfants, que dans celles qui n'en ont point eu, ou qui en ont eu ſeulement un ou deux. Cette ouverture eſt aſſez étroite dans les filles; elle y eſt fermée en partie par un cercle charnu & membraneux. C'eſt ce cercle que l'on nomme *hymen*. Au lieu de ce cercle, on rencontre dans les femmes qui ont été meres, & même dans celles qui ne l'ont pas été, mais qui ont ſouffert les approches du mâle, trois ou quatre boutons charnus, connus ſous le nom de *caroncules myrthiformes*, qui ſont formés par le déchirement que le cercle ou l'hymen a ſouffert dans les approches ou dans l'introduction un peu forcée de quelques corps dans ce conduit: d'où l'on doit conclure que ſi l'intégrité de ce cercle dans une fille n'eſt pas une preuve abſolue de ſa ſageſſe, elle doit du moins faire préſumer avantageuſement pour la fille en qui elle ſe trouve.

Le vagin eſt joint à deux autres conduits, l'un placé en devant, & l'autre ſitué en arriere. L'ouverture de celui-ci, appellé *anus*, répond à l'inteſtin *rectum*. Le conduit anté-

rieur, nommé *uretre*, eſt la continuation du col de la veſſie, ſituée immédiatement derriere les os pubis. L'orifice de ce conduit, connu ſous le nom de *méat urinaire*, donne iſſue à l'urine que la veſſie fournit.

L'on ſçait que pour découvrir l'entrée du vagin & l'ouverture de l'uretre, il faut écarter deux replis formés par la peau qu'on nomme les *grandes levres*, pour les diſtinguer de deux autres qui ont moins d'étendue, & qu'on appelle les *petites levres* ou les *nymphes*. Celles-ci ſe portent obliquement de bas en haut pour aller s'unir l'une à l'autre; immédiatement au deſſous de leur union ſe voit une éminence charnue, qui a quelque rapport à un grain de groſeille. On la nomme le *gland du clitoris*, qui eſt un corps caché ſous la peau, attaché aux os pubis, & dont la ſtructure eſt preſque la même que celle de la partie de l'homme. Au deſſous du gland du clitoris ſe découvre le méat urinaire.

Les grandes levres ſe joignent par leur partie inférieure, & leur union ſe nomme la *fourchette*: l'eſpace qui eſt au deſſous, &

qui ſe termine à l'anus, eſt connu ſous le nom de *périnée*, dont l'étendue diminue par les fréquents accouchements, & ſe détruit quelquefois par ceux qui ſont laborieux.

Mais outre l'orifice de la matrice, qui ſe trouve dans le vagin, elle a encore deux autres ouvertures très-petites, ſituées à ſes parties latérales & ſupérieures. Elles répondent chacune à un conduit particulier, dont la cavité va toujours en augmentant à meſure qu'il s'éloigne de la matrice. Ce conduit, dont la longueur eſt d'environ ſept à huit travers de doigt, eſt connu ſous le nom de *trompe de Fallope.* Ces conduits forment chacun dans leur extrêmité un pavillon frangé dans ſa circonférence, qui ſe joint par une petite portion à l'ovaire. La figure des ovaires approche de celle d'une amande; leur ſituation eſt aux parties latérales de la matrice, à laquelle ils ſont attachés par un ligament arrondi, qui a peu de longueur. La membrane qui couvre l'ovaire étant diviſée, on découvre un tiſſu ſpongieux, dans lequel ſe rencontrent de petites véſicules remplies d'une humeur claire. On regarde

aſſez communément ces véſicules, comme autant de petits œufs deſtinés à la génération.



CHAPITRE IV.

De la Génération de l'Homme.

ENTRE les divers ſentiments qui partagent les Auteurs ſur cette importante opération de la nature, le plus vraiſemblable eſt celui où l'on veut que l'homme & tous les animaux, tant *ovipares*, que *vivipares* *, tirent leur origine d'un œuf, & que de même que dans l'œuf fécond d'une poule toutes les parties qui doivent compoſer le poulet s'y trouvent en abrégé; de même auſſi dans les petits œufs de l'ovaire de la femme toutes les parties qui doivent compoſer le fœtus y ſont en raccourci. On prétend donc dans cette opinion, que l'œuf qui a été

* On nomme *ovipares* ceux qui mettent dehors leurs germes, que le temps & la chaleur font éclore. Le germe avec la nourriture qui y eſt attachée, & ſes enveloppes forment l'œuf. Les vivipares, au contraire, conſervent leurs germes un aſſez long-temps dans la matrice pour en développer toutes les parties, de ſorte qu'ils donnent naiſſance à des animaux vivants, ce qui les a fait nommer *vivipares*.

fécondé dans l'ovaire par la ſemence du mâle, s'en détache, qu'il eſt reçu enſuite par le pavillon de la trompe, & que continuant ſa route par ce conduit, il va ſe rendre dans la matrice, où il ſe développe, & produit ainſi le fœtus, le placenta & ſes membranes, comme je le dirai ci-après.

Quoique la matrice ſoit le lieu où l'œuf qui a été fécondé ſe développe ordinairement, on a vu néanmoins cet œuf éclorre dans l'ovaire même; d'autres fois dans la trompe, & enfin dans la capacité du ventre où il étoit tombé. Ces générations extraordinaires ſont ordinairement mortelles, le fœtus qui en eſt le produit, ne pouvant ſortir par la voie naturelle.



CHAPITRE V.

Du Fœtus, du Placenta, du Cordon umbilical, &c.

L'ŒUF fécondé qui eſt paſſé dans la matrice, produit par ſon développement, non ſeulement le fœtus, le placenta & le

cordon, mais encore les membranes & les eaux qu'elles contiennent.

Le placenta ou l'arriere-faix eſt une maſſe charnue & ſpongieuſe, formée de l'entrelaſſement d'une infinité de vaiſſeaux, tant arteres que veines. Le placenta eſt arrondi dans ſa circonférence, il a deux faces, l'une plane, & l'autre un peu convexe. C'eſt par cette derniere face que le placenta eſt attaché à la matrice. La face plane eſt couverte de deux membranes unies l'une à l'autre; elles forment une eſpece de ſac qui renferme non ſeulement le fœtus, mais auſſi ſon cordon, & les eaux dans leſquelles il flotte pendant ſon ſéjour dans la matrice.

La plus extérieure de ces membranes ſe nomme *chorion*, & la ſeconde *amnios*. La premiere eſt un peu épaiſſe, & parſemée de beaucoup de vaiſſeaux. La ſeconde eſt très-mince & diaphane. Les eaux contenues dans le ſac qu'elles forment empêchent que le fœtus, par ſes mouvements, ne bleſſe la matrice, & elles facilitent ſa ſortie par leur épanchement dans le paſſage.

Du milieu ou environ de la ſurface plane

du placenta, ſe détache le cordon umbilical formé de l'union des vaiſſeaux qui compoſent le placenta, & qui rampent ſur cette face. Ces vaiſſeaux ſont au nombre de trois, ſçavoir, une veine appellée *umbilicale*, & deux arteres qui ont le même nom. La longueur du cordon, qui eſt environ de demi-aune, donne à l'enfant la liberté de ſe mouvoir, ſans que le placenta ſoit expoſé à aucun tiraillement. Ce cordon va ſe perdre dans le ventre à l'endroit du nombril. Le ſang qui a paſſé de la matrice dans le placenta, eſt porté par la veine umbilicale dans le corps de l'enfant pour ſa nourriture, & le réſidu eſt rapporté au placenta par les arteres du même nom; ce qui entretient une circulation continuelle entre la mere & l'enfant.

Cette explication, quoique ſimple, paroît ſuffiſante pour mettre les jeunes Sages-femmes en état de ſentir le danger où ſeroient la mere & l'enfant, ſi cette circulation dont dépend la vie, ſe trouvoit interrompue, ſoit par la compreſſion du cordon, ſoit par le détachement du placenta.

Il faut obſerver que les vaiſſeaux qui compoſent le cordon, ont des uſages tout différents de ceux du reſte du corps, puiſque c'eſt la veine umbilicale qui porte le ſang du placenta au fœtus, & que ce ſont les arteres qui le rapportent du fœtus au placenta ; au lieu que dans toutes les autres parties du corps, ce ſont les arteres qui diſtribuent le ſang que le cœur leur fournit, & que ce ſont les veines qui en rapportent le réſidu au cœur ; c'eſt ce dont ne permet pas de douter le gonflement qui ſurvient aux veines placées au deſſous de la ligature faite au bras pour la ſaignée, puiſque le gonflement de ces vaiſſeaux n'eſt produit que par le ſang qui revient de la main, & dont le cours ſe trouve arrêté par la ligature.

Les arteres ont deux mouvements particuliers, appellés *diaſtole* & *ſiſtole*, c'eſt-à-dire, de dilatation & de reſſerrement; ces mouvements forment le pouls, qui ſe découvre aiſément par le doigt appliqué au dedans du poignet, un peu au deſſus du pouce.

Perſonne ne doute que la circulation du

ſang qui ſe fait dans toutes les parties du corps, par le moyen des arteres & des veines, ne ſoit abſolument néceſſaire pour l'entretien de la vie, puiſque nous ceſſons de vivre dès que cette circulation eſt interrompue dans les principaux organes du corps, tels que le cœur, les poumons, le cerveau, &c. On conçoit bien que la circulation du ſang ſe fait auſſi dans le corps du fœtus; mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'il eſt privé, pendant ſon ſéjour dans la matrice, d'une fonction qui n'eſt pas moins néceſſaire que la circulation, je veux dire de la reſpiration, laquelle dépend de l'entrée de l'air dans les poumons, & de ſa ſortie. Je dis que le fœtus eſt privé de la reſpiration pendant ſon ſéjour dans la matrice; en effet, comment l'air pourroit-il pénétrer juſqu'au fœtus, puiſqu'il eſt renfermé dans un ſac ou veſſie, & qu'il flotte dans l'eau contenue dans ce ſac, lequel eſt formé par l'union de deux membranes, appellées *chorion* & *amnios?*

L'on ſe convaincra aiſément que l'air n'a pas pénétré juſqu'au fœtus, en jettant

dans l'eau un morceau du poumon d'un enfant mort dans le ſein de ſa mere ; car on le voit auſſi-tôt tomber au fond de l'eau, tandis que le contraire arriveroit, ſi l'enfant n'étoit mort que quelque temps après ſa naiſſance, en un mot, après qu'il auroit reſpiré. On verroit alors le morceau du poumon reſter au deſſus de l'eau, ce qui n'arrive que par une portion de l'air qui étoit entré dans le poumon pendant l'inſpiration, & qui n'en a point été chaſſé par l'expiration, deux mouvements qui partagent la reſpiration.

On auroit recours à cette expérience, ſi l'on étoit requis de porter ſon jugement au ſujet d'une mere accuſée d'avoir donné la mort à ſon enfant, immédiatement après ſa naiſſance. On conçoit aiſément par ce que je viens de dire, que ſi l'on voyoit un morceau du poumon de cet enfant jetté dans l'eau, au lieu de tomber au fond, comme il arrive au poumon de celui qui n'a point reſpiré ; que ſi, dis-je, on le voyoit au contraire aller au deſſus de l'eau, cette circonſtance condamneroit la mere,

quelqu'aſſurance qu'elle donnât que ſon enfant fût venu mort, étant une preuve que l'air a pénétré dons ſon poumon, par conſéquent qu'il a vécu.

Au reſte, il eſt bon d'obſerver que les arteres & les veines ne ſont pas les ſeuls vaiſſeaux qui ſe rencontrent dans le corps humain : il y en a d'autres appellés *nerfs*, dont la cavité n'eſt point apparente, mais qui n'en ſont pas moins deſtinés à la diſtribution d'un liquide ſpiritueux, connu ſous le nom d'*eſprit animal*, fourni par le cerveau, le cervelet & la moëlle de l'épine, & dont la préſence eſt abſolument néceſſaire, tant pour le ſentiment, que pour l'exercice de tous nos mouvements.

CHAPITRE VI.

De la vraie & de la fauſſe Groſſeſſe.

L'ON ne ſçauroit trop ſe défier des connoiſſances que l'on croit avoir dans l'Art des Accouchements, lorſqu'il faut décider ſi la femme eſt enceinte ou non. La ſup-

preſſion des regles produiſant à peu-près les mêmes ſymptômes que la vraie groſſeſſe ; mais l'on n'aura rien à nous reprocher, ſi nous différons un peu de donner nos avis, ou de conſeiller des remedes, à moins que la femme ne fût en danger ; car alors il eſt de notre devoir de faire notre rapport de l'état de la femme au Médecin ou au Chirurgien qui ſera appellé. Tout amour-propre doit céder lorſqu'il s'agit de la conſervation d'un enfant. Comment peut-on ſe conſoler de ſa mort prématurée, qu'on a lieu de ſe reprocher, lorſqu'elle a pour cauſe la trop grande confiance qu'on a eue en ſoi-même, & que dans cette idée l'on a négligé de s'inſtruire à fond des choſes dont la connoiſſance empêcheroit de commettre de pareilles fautes?

Pour ne point ſe tromper, en prenant pour vraie groſſeſſe ce qui n'eſt ſouvent que l'effet du retardement du flux menſtruel, il faut s'informer ſi la femme a été quelquefois ſujette à des ſuppreſſions, & ſi, depuis qu'elle ne voit plus, ſon ventre s'eſt applati dans les premiers temps. Quoi-

que

que plusieurs Auteurs ne veuillent pas que la matrice se resserre pour contenir plus étroitement l'embrion, ce que je ne m'aviserai pas de combattre ; il est pourtant très-sûr que toutes les femmes se sentent plus à l'aise dans leur ceinture au commencement de la vraie grossesse ; mais que sur la fin du deuxieme mois, le ventre s'accroît par degrés, le nombril saillit plus en dehors, & l'on sent tout autour une tension égale, ce qui est bien différent dans la fausse grossesse ; car le ventre augmente dès l'instant de la suppression ; il s'étend partout, & le nombril se trouve concentré. Les nausées, les vomissements, les dégoûts, les envies déréglées des aliments ne sont pas toujours des signes certains de la vraie grossesse, puisque la simple suppression produit les mêmes accidents. Le sein grossi & douloureux n'en est pas non plus un signe assuré, à moins que le mamelon ne soit plus dur, & qu'il ne s'éleve de petits boutons sur l'aréole ou le cercle qui se noircit plus qu'à l'ordinaire.



CHAPITRE VII.

De l'Attouchement, improprement appellé Toucher.

APRÈS avoir examiné les différents ſymptomes dont je viens de faire mention, l'on pourra encore mieux s'aſſurer de l'état de la femme en la touchant. Pour cet effet, on la fera coucher ſur le bord du lit, la tête un peu baſſe, on inſinuera le doigt indice dans le vagin, pour toucher l'orifice de la matrice, auquel on donnera un petit mouvement pendant que l'on appuyera la main gauche ſur le nombril, & l'on ſentira les mouvements de l'enfant; car il arrive ſouvent que la femme ne le ſent pas remuer au cinquieme, au ſixieme mois, & même quelquefois plus tard; mais ſi c'étoit dans les premiers temps de la groſſeſſe, & qu'on ne pût eſpérer de ſentir les mouvements de l'enfant, à cauſe de ſa petiteſſe, on feroit tenir la femme debout, & en la touchant, on trouveroit l'orifice de la

matrice exactement fermé, plus uni, un peu plus recourbé en arriere du côté de l'os *ſacrum*, & on ſentiroit auſſi un poids dans la matrice, qui étant plus légere dans la vraie groſſeſſe, ne peſe pas ſur l'orifice comme dans le cas du faux-germe, de la môle & du ſquirre. L'on examinera ſcrupuleuſement tous ces ſignes, pour ſe mettre en état d'en faire un rapport juſte, & ne point ſe tromper dans le jugement que l'on portera.

Les jeunes Sages-femmes ne ſçauroient trop s'appliquer à découvrir par le toucher les divers changements qui arrivent à l'orifice de la matrice, puiſque c'eſt de ces changements que l'on peut juger, 1°. ſi la femme eſt enceinte; 2°. des différents temps de ſa groſſeſſe; 3°. ſi l'accouchement eſt prochain ou éloigné; 4°. ſi les douleurs que la femme reſſent ſont fauſſes, ou ſi ce ſont celles du travail; 5°. ſi l'enfant eſt bien ou mal ſitué; 6°. ce qu'il faudra faire pour le ſoulagement de la mere & de l'enfant. Il n'arrive que trop ſouvent que l'ignorance de la Sage-femme eſt funeſte

à l'un & à l'autre. En effet, une Sage-femme qui n'eſt point au fait de l'attouchement, ne prévoit pas le danger, & donne dans des écueils, lorſqu'elle penſe être en ſûreté; d'où il arrive que lorſqu'elle eſt dans l'embarras, elle ne peut en ſortir, s'il ne lui reſte aſſez de préſence d'eſprit pour appeller du ſecours. Les Sages-femmes ne peuvent donc ſe mettre trop au fait de l'attouchement, comme le recommande M. Deventer, dans ſes Obſervations ſur les Accouchements.

CHAPITRE VIII.

De la néceſſité de la ſaignée dans la groſſeſſe.

SI l'on pouvoit faire revenir du préjugé où ſont bien des perſonnes, de ne point faire ſaigner la femme enceinte qu'au terme de quatre mois & demi, l'on éviteroit beaucoup de fauſſes couches, qui arrivent plus communément aux 2e, 3e & 4e mois, qu'aux autres termes. La raiſon en eſt toute

naturelle, puiſque le fœtus ne peut, dans ces premiers temps, conſommer la quantité du ſang dont la matrice regorge, & qui, par ſon abondance, détache l'arriere-faix qui lui eſt adhérent, & prive l'enfant de la vie, qu'il ne tient que de la communication des vaiſſeaux de la matrice avec ceux du placenta; mais il arrive ſouvent que la Nature, plus ſage que la regle que l'on s'eſt preſcrite, ſe décharge d'elle-même de ce qu'elle a de trop dans ces commencements, & laiſſe les femmes dans le doute ſur leur état, parce qu'elles ont eu leurs menſtrues une ou deux fois avec moins d'abondance; car il eſt des femmes d'un tempérament ſi ſanguin, que cette légere évacuation n'eſt pas ſuffiſante pour les préſerver du danger d'une fauſſe-couche, ſi l'on n'y rémédie par de fréquentes ſaignées; on peut les faire en tout temps, lorſqu'elles ſont indiquées par quelques-uns de ces ſymptomes, ſçavoir, la difficulté de reſpirer, le crachement de ſang, le ſaignement du nez, des étourdiſſements, l'engorgement des veines, des cuiſſes &

des jambes, les engourdiſſements dans les membres, les aſſoupiſſements involontaires, une peſanteur dans le bas-ventre, des maux de reins, des coliques fréquentes, de trop grands vomiſſements, ou de trop violents efforts pour vomir, & des hémorroïdes engorgées. On doit alors, de toute néceſſité, diminuer la quantité de ſang pour ſauver la mere & l'enfant, & ne point s'embarraſſer du terme où la femme ſe trouve, pour prévenir la perte de ſang, qui ſouvent ſuit de près quelques-uns de ces ſymptomes.

Il eſt des femmes d'un tempérament différent, qui abondent plus en humeurs qu'en ſang : deux ſaignées tout au plus leur ſuffiſent pour tout le temps de leur groſſeſſe, elles peuvent même s'en paſſer; mais on doit les purger plus ſouvent, pour prévenir une maladie qui, quelquefois, ſe déclare pendant les couches, & qui devient mortelle. On jugera ſi la femme a beſoin de la purgation par les ſignes ſuivants : ſi ſon teint eſt livide, ſi elle vomit de la bile, ſi la bouche eſt pâteuſe, ou ſi

elle a un goût désagréable, si elle est sujette au dévoiement & aux vomissements. Les légeres purgations lui seront alors nécessaires ; je dis de légeres purgations, car il faut bien se donner de garde d'en faire prendre de trop fortes : elles ne doivent au contraire être composées que de ce qu'il y a de plus doux, comme la manne, la rhubarbe, la casse & les tamarins, ou bien le syrop de chicorée composé de rhubarbe. S'il étoit nécessaire de la purger deux fois de suite, on laisseroit un jour ou deux d'intervalle, crainte de la trop fatiguer.

On doit lui conseiller aussi d'éviter les ragoûts, sauces, viandes grasses, & tous les aliments de fantaisie, qui sont toujours d'une difficile digestion, & ne forment qu'un mauvais chyle, qui, se mêlant avec le sang, ne peut qu'en altérer la bonne constitution.

Il est encore des femmes qui sont d'un tempérament si resserré, pendant leur grossesse, qu'elles ne peuvent aller à la selle qu'avec beaucoup d'efforts : on doit leur

faire ſentir le danger qu'elles courent alors, ſur-tout l'avortement, un relâchement de matrice, celui du vagin, & les hernies, ſoit de l'aine ou du nombril : on les réſoudra, pour prévenir ces accidents, à faire uſage de lavements ſimples, ſoit d'une décoction de ſon, avec un peu d'huile ou de beurre, ou d'herbes émollientes, telles que la mauve, la guimauve, la pariétaire, &c., ſoit d'eau ſimplement : celle de riviere eſt à préférer. On leur recommandera auſſi de ſe tenir à l'aiſe dans leurs habits, pour ne point empêcher l'enfant de faire la culbute, dont je parlerai dans la ſuite.



CHAPITRE IX.

Du Faux-germe & de la Môle.

LE faux-germe n'eſt autre choſe, ſelon pluſieurs Auteurs, que le vrai germe, qui, dans les premiers jours de la conception, a ſouffert quelqu'altération, & ne forme plus qu'une eſpece de chaos, qui ne laiſſe

aucune marque d'enfant; ce n'eſt plus alors qu'une petite maſſe charnue, qui reſſemble au géſier d'une volaille. On trouve en l'ouvrant une cavité remplie d'une eau glaireuſe.

Le faux-germe ſe détache communément dans le cours des trois premiers mois; mais lorſqu'il ſéjourne plus long-temps dans la matrice, il s'y accroît, change de nom, & devient ce que nous appellons *môle*. La ſortie du faux-germe eſt toujours accompagnée d'une perte de ſang plus ou moins conſidérable. On ne doit point, pour l'expulſer, agir avec violence, comme bien des perſonnes le font; car ſouvent, avec un peu de patience, la nature s'en décharge d'elle-même. On doit toucher la femme doucement, pour s'aſſurer ſi la perte eſt occaſionnée par un corps étranger; ce que l'on reconnoît par le poids que l'on ſent ſur l'orifice de la matrice, & une préparation à ſa ſortie par la ſoupleſſe & la dilatation de cet orifice. On fera ſaigner la femme ſur le champ, on lui donnera un lavement ſimple, & on lui fera

garder le lit. Cette précaution pourra empêcher l'abondance de la perte ; mais ſi le ſang vient avec plus de force, & s'écoule pendant quelque temps, il faudra de toute néceſſité délivrer la femme du faux-germe, ſans quoi elle pourroit bien perdre la vie.

L'opération n'eſt pas bien difficile, car ſouvent ce corps étranger n'eſt retenu que par l'orifice, qui, à la vérité, ne ſe dilate pas auſſi facilement aux femmes qui n'ont pas eu d'enfants, qu'à celles qui en ont déja eu. On inſinuera le doigt indice oint d'huile ou de beurre non ſalé, dans l'orifice, pour le dilater peu-à-peu ; on le tournera tout autour, en le pliant à demi, pour former une eſpece de crochet, & par ce moyen, on retirera aiſément le faux-germe, ayant attention de ne rien forcer, parce que la partie mollaſſe du faux-germe, qui ſe préſente la premiere, ſe ſépareroit bientôt de l'autre. Pour rendre l'opération plus facile, on recommandera à la femme de pouſſer en bas, tandis qu'on tâchera de retirer le faux-germe. Il arrive quelquefois qu'il ſe trouve très-adhérent ; on ſe conduira

alors, comme je le dirai au Chapitre de l'Arriere-faix, la méthode étant à peu-près la même, pour faciliter l'expulsion de l'un & de l'autre.

L'on doit bien se donner de garde de faire prendre à la femme des remedes violents; loin de procurer la sortie du faux-germe, ils exciteroient la perte, & pourroient même causer la fievre. On doit agir avec beaucoup de prudence, pour ne pas avancer la mort d'un enfant, que la matrice contiendroit avec le faux-germe, ce qui arrive quelquefois; car la femme peu concevoir deux ou plusieurs enfants à la fois, & à quelque distance l'un de l'autre, selon le sentiment de ceux qui admettent la superfétation *; mais l'un de ces enfants ayant péri dans les premiers jours, comme je l'ai dit ci-dessus, la matrice s'en débarrasse, & retient le fœtus jusqu'au terme ordinaire. En pareil cas, l'on doit agir avec beaucoup de ménagement, n'employant

* La superfétation est une conception réitérée, qui se fait lorsque la femme qui est déja grosse, vient à concevoir une seconde fois. Tous les Auteurs ne conviennent pas de la superfétation, & ceux qui l'admettent, assurent qu'elle est très-rare.

aucune violence, pour débarraſſer ſur le champ la femme du faux-germe, à moins qu'elle ne fût en danger à raiſon de la grande perte de ſang. On examinera les linges, pour juger ſi la perte eſt conſidérable. Il eſt eſſentiel de ne pas s'y méprendre, car il faut peu de ſang pour gâter beaucoup de linge. On examinera avec ſoin les caillots, pour découvrir ſi le faux-germe n'y ſeroit pas renfermé : on recommandera, dans cette vue, de conſerver tous ces caillots, comme je le dirai dans le Chapitre ſuivant.



CHAPITRE X.

De la Fauſſe-couche ou de l'Avortement.*

L'AVORTEMENT ſe fait lorſque l'enfant vient avant le terme de ſept mois ; car ſa ſortie à ſept mois, doit être regardée

* Quelques-uns diſtinguent la fauſſe-couche de l'avortement, donnant le nom de *fauſſe-couche* à la ſortie du faux-germe, de la môle & autre corps étranger ; & celui d'*avortement* aux accouchements prématurés, c'eſt-à-dire, à la ſortie d'un enfant avant le terme de ſept mois.

comme un accouchement, puiſque les enfants venus à ce terme peuvent être élevés; mais avant ce temps-là on ne peut y compter, & ſouvent ils n'ont pas le bonheur de recevoir le Baptême. Ces couches prématurées viennent quelquefois de ce que la femme n'a pas été aſſez ſaignée, ou des efforts qu'elle a faits pour aller à la ſelle; ou elles ſont cauſées par quelque maladie aigue, ou par une toux violente, la colere, la danſe, les chûtes, les coups, les fardeaux trop peſants, les ſecouſſes des voitures, & par pluſieurs exercices, qui, quoiqu'en apparence de peu de conſéquence, deviennent nuiſibles à des tempéraments délicats. En effet, il eſt des femmes d'une complexion ſi foible, qu'elles ſont obligées de garder le lit pendant tout le temps de leur groſſeſſe, pour éviter cet accident.

Lorſque la femme reſſent des douleurs, & qu'elle nous appelle, il faut d'abord s'informer de ce qui a pu y donner lieu; & s'il y avoit du temps qu'elle n'eût été ſaignée, on la feroit ſaigner ſur le champ, & garder le lit. Il eſt certain que par ces

précautions on pourroit prévenir le danger qu'elle court; mais ſi ſes douleurs dépendoient de quelque accident particulier, quoique ces précautions ſoient toujours néceſſaires pour empêcher la trop grande perte de ſang, elles ne la garantiront point de l'avortement. On connoîtra que ce malheur eſt inévitable, lorſque la femme perdra des caillots de ſang, & que les eaux du fœtus s'écouleront. Si ces eaux ſont d'une couleur noirâtre, & qu'elles aient une odeur cadavéreuſe, on peut aſſurer que l'enfant eſt mort, & même depuis long-temps; & ſi, en touchant la femme, on ne trouve pas l'orifice aſſez dilaté, on l'oindra avec du beurre ſans ſel, ou de l'huile, & on abandonnera l'opération à la nature; mais ſi la perte devient plus conſidérable, il faudra de toute néceſſité accoucher la femme promptement. On inſinuera doucement un doigt dans l'orifice de la matrice, & on y fera entrer les autres ſucceſſivement, les ayant auparavant bien graiſſés : ſi lès membranes n'étoient point percées, on les perceroit

avec un gros grain de ſel, un cure-dent, ou bien en les grattant avec l'ongle, quoiqu'on doive avoir les ongles toujours coupés près; mais ces membranes ſont ſi tendres, que le moindre mouvement qu'on leur donne eſt ſuffiſant pour les rompre. On tirera l'enfant en le retournant, s'il eſt néceſſaire, par la méthode que j'indiquerai ci-après. Il eſt bon d'obſerver que l'enfant, avant ſix mois, a rarement beſoin d'être retourné. Lorſqu'on retourne l'enfant, on doit le faire avec beaucoup de ménagement, pour ne pas rompre le cordon qui doit ſervir de guide pour détacher l'arriere-faix, quoiqu'il ſe trouve rarement adhérent dans les pertes; mais, ſuppoſé qu'il ſoit attaché par quelque côté, & que l'enfant ſoit petit, on peut, ayant la main dans la matrice, amener le tout enſemble. On conſeille néanmoins de conſerver le cordon, pour détacher la portion du placenta qui eſt adhérente; ce que l'on fera de la maniere que j'indiquerai ci-après.

Si le fœtus étoit ſorti, & que l'arriere-faix fût reſté dans la matrice, on tenteroit

alors d'en procurer la ſortie par l'opérati
de la main, qui eſt toujours la plus ſûr
Plus le fœtus eſt petit, plus il y a de pr
cautions à prendre pour délivrer la femm
la matrice ne s'ouvrant qu'à proportion
volume de l'enfant, qui, dans ces premie
temps, eſt d'une ſi grande molleſſe, que
dilatation de l'orifice n'eſt pas ſuffiſan
pour retirer aiſément l'arriere-faix reſ
dans la matrice.

Si après avoir fait, avec beaucoup
précaution, les tentatives néceſſaires po
retirer l'arriere-faix, on n'a pu réuſſir,
ſi on a lieu d'appréhender, qu'en les co
tinuant, on ne cauſe une inflammation
la matrice, ce qui expoſeroit la femme
de grands dangers, il faudra ſe réſoudre
laiſſer l'arriere-faix, & l'on tâchera d'
faciliter la ſortie par les remedes ſuivant
qui la procureront, ſinon en entier,
moins en ſuppuration.

On fera dans la matrice des injection
qui ſeront compoſées d'une décoction
mauve, de guimauve, pariétaire & grai
de lin, à laquelle on joindra un morceau

beur

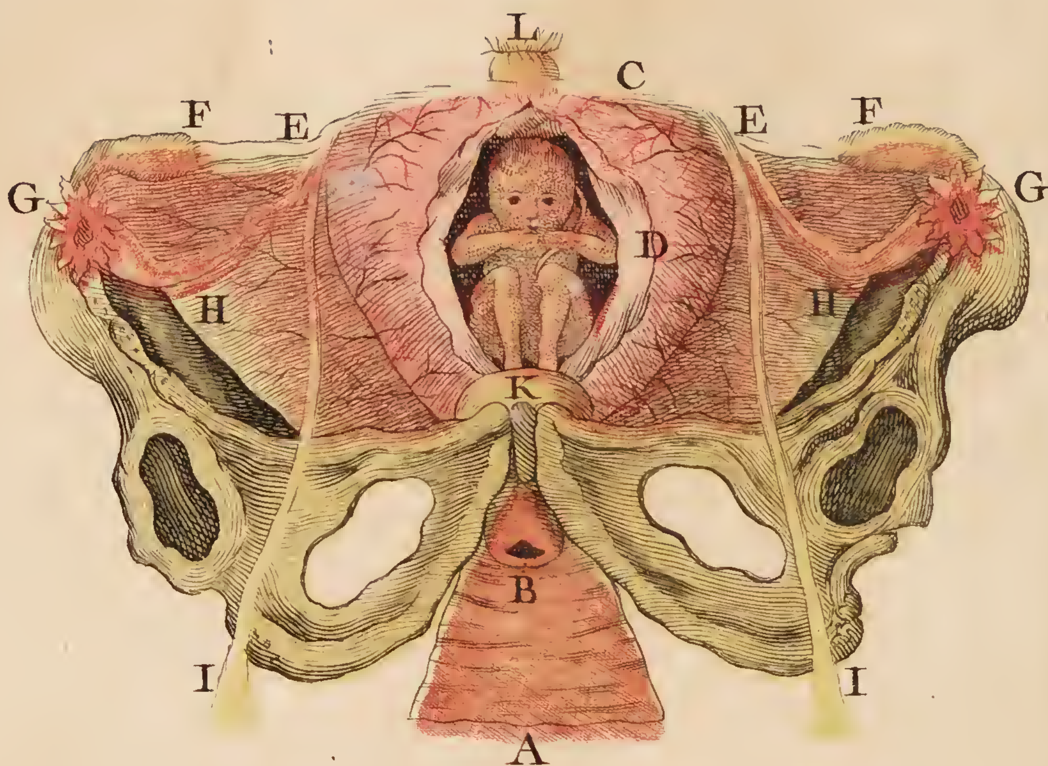
beurre frais : on pourra donner un lavement un peu fort, ſans néanmoins faire prendre aucun remede purgatif, crainte d'exciter une perte, & même la fievre. On fera prendre à la malade une potion faite avec trois onces d'eau d'armoiſe, une demi-once d'eau de canelle, une once de ſirop d'armoiſe, & une once d'huile d'amandes douces, le tout mêlé enſemble. On lui en donnera la moitié ſur le champ, & le reſte deux heures après, ayant attention de faire un peu tiédir cette potion. L'on exprimera le jus d'une orange dans ſon bouillon, ou bien on le mêlera dans ſa tiſanne, qui ſera faite avec du chiendent, un peu de ſirop de limon ou de grenade. Ces ſirops ſont bons pour l'eſtomach, & fortifient le cœur contre les vapeurs qui ſurviennent dans ces cas.

J'ai dit au précédent Chapitre qu'il falloit faire garder les caillots de ſang : cette précaution eſt très-néceſſaire ; car ſouvent les femmes qui ſont autour de la malade, en jettant les caillots, jettent auſſi un petit fœtus ou embrion, ſans s'en appercevoir,

& aſſurent qu'elles n'ont rien vu. L'on ignore ainſi le danger dans lequel la femme va ſe trouver, & faute de s'y prendre aſſez à temps, elle périt. Il eſt encore un moyen de procurer la ſortie de l'arriere-faix reſté depuis quelques jours dans la matrice; c'eſt de faire mettre les jambes de l'Accouchée dans un vaſe, le plus profond que l'on pourra trouver, de le remplir d'eau aſſez chaude, & de frotter les cuiſſes toujours vers le bas. Si les premieres frictions ne ſuffiſent pas, on laiſſera repoſer la femme, & on les recommencera. Ces frictions ſont une reſſource immanquable, & l'arriere-faix ſort peu de temps après.

Je demande, en grace, que l'on ne me taxe point de m'ériger en Docteur; je ne parle ici que par un pur zele pour des malheureuſes dénuées de tout ſecours, ſoit que l'éloignement des Villages ne permette pas d'y faire venir à temps un Médecin ou un habile Chirurgien, ſoit que la miſere de ces femmes empêche d'en faire les frais convenables.

C'eſt dans ces cas preſſants, que je



Cette figure représente le baßin à nud dans lequel est située la trice dans sa position naturelle avec toutes les parties qui en dent A le Vagin ouvert, B l'Orifice de la Matrice, C le corps d même Matrice qui étant ouverte laisse voir l'enfant qu'elle cont vec les membranes, D qui l'envelopent, EE les Trompes, FF les GG les morceaux frangez, HH les deux Ligaments larges, II le Ligaments ronds avec la patte d'Oye à leur extrémité, K la Ve L l'Intestin Rectum.

On a représenté ce baßin évasé afin de mieux faire connoitre la Matrice et toutes ses parties dans leur situation naturelle

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par*

ſouhaite que les Accoucheuſes de Campagne ſoient capables de donner les ſecours néceſſaires aux femmes qui ſe trouveront en danger. Je ne ſçaurois trop les exhorter à ne point ſe confier à leurs prétendues connoiſſances, & à être dociles aux ſages avis des perſonnes expérimentées.

CHAPITRE XI.

De la ſituation naturelle de l'Enfant dans la Matrice.

LORSQUE l'enfant eſt renfermé dans la matrice, le milieu de ce viſcere eſt la place la plus ordinaire qu'il y occupe, la tête en haut, & ſes pieds poſant ſur l'orifice, & il ſe trouve courbé ſur la poitrine, le ſommet de ſa tête répondant au nombril de la mere: ſes mains ſont placées ſur ſes genoux, qui ſont pliés, ſes pieds étant approchés des feſſes; de maniere qu'il ſe trouve tout accroupi: il reſte dans cette attitude juſqu'au ſeptieme mois, auquel temps il fait la culbute, parce que la tête devenant plus

lourde, sa pesanteur l'entraîne en bas & en devant. Pour lors le sommet de la tête vient peser sur l'orifice, le nez tourné vers le fondement de la mere, & les pieds sont en haut & touchent au fond de la matrice: c'est cette attitude que l'on nomme situation naturelle.

Lorsque l'enfant présente quelqu'autre partie que la tête, on regarde cette situation comme contre nature, & ce n'est que par le moyen de l'Art que l'enfant peut sortir de sa prison. Cette culbute occasionne quelquefois des douleurs très-vives, & qui durent assez de temps, pour faire croire à la femme qu'elle accouchera bientôt. En effet, nous pouvons nous y tromper nous-mêmes. La tête de l'enfant pesant sur l'orifice, il est dilaté par sa chûte précipitée, ce qui annonce la préparation au travail. C'est dans ces moments que l'expérience & la prudence de la Sage-femme sont nécessaires pour la mere & l'enfant; car si l'on excitoit les premieres douleurs de la mere, on les mettroit tous les deux en danger de perdre la vie. Cette préparation

eſt quelquefois ſi conſidérable, que voyant les douleurs ſe ralentir, on ſeroit tenté de les réveiller par quelques remedes; mais en évitant de tourmenter la femme, comme bien des gens le font, elle acheve ſon temps, & accouche heureuſement. La premiere femme que je vis en cet état me ſurprit. Au huitieme mois elle ſentit de vives douleurs, qui s'étoient augmentées par degrés, à ce qu'elle me dit: je trouvai l'orifice dilaté de la largeur d'un petit écu, & tout-à-fait éminci; & les eaux qui ſe portoient au devant de la tête à chaque douleur, me perſuaderent que la femme accoucheroit bientôt: mais tout-à-coup ces douleurs ceſſerent, & après avoir attendu quelque temps, eſpérant qu'elles reviendroient, je m'aviſai de toucher la femme, je ne ſentis plus les eaux ſe former comme auparavant, & elle n'eut de vives douleurs qu'à la fin du neuvieme mois, auquel temps elle accoucha heureuſement. La liberté que j'avois de la toucher, me fit connoître que l'orifice reſta long-temps dilaté, mais les eaux ne ſe formoient plus, & ce ne fut qu'à la fin de

ſon terme qu'elles reparurent. Je pourrois citer d'autres exemples ; mais celui-ci ſuffit pour prouver qu'il ne faut rien précipiter.

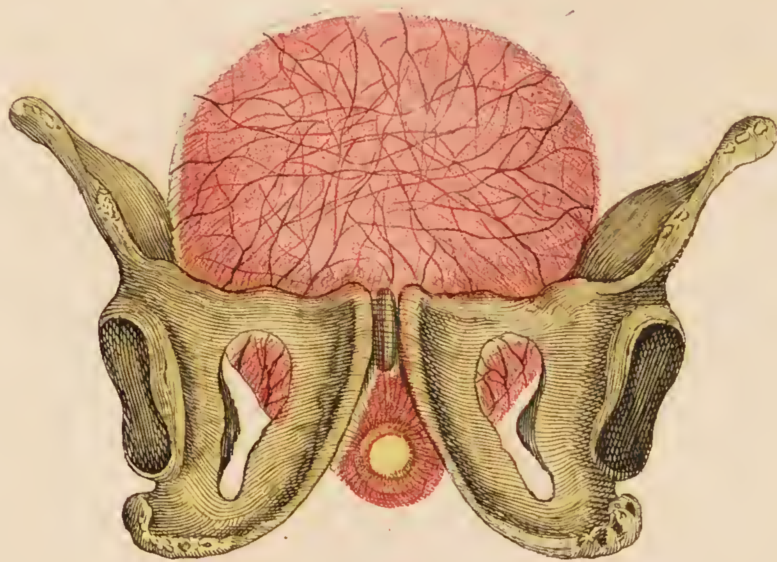
Il arrive quelquefois à certaines femmes, que les eaux commencent à s'écouler tout-à-coup, & continuent pendant l'eſpace de huit jours avec de petites douleurs ; il ne faut pas croire pour cela qu'elles accoucheront bientôt, car ces eaux ne ſont point celles dans leſquelles flotte l'enfant, & qui doivent précéder & accompagner même l'accouchement ; elles étoient contenues dans la matrice, entre ſa membrane interne & les enveloppes du fœtus. On leur donne le nom de fauſſes-eaux, pour les diſtinguer de celles qui ſont renfermées dans les enveloppes mêmes, & que l'on nomme vraies.



CHAPITRE XII.

De la préparation à l'Accouchement naturel.

L'ACCOUCHEMENT eſt dit naturel, lorſque l'enfant vient au terme de neuf mois,



Cette figure réprésente le corps seul de la Matrice dans le bassin, avec le premier dégré de dilatation à son Orifice.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleur par J. Robert.*

que ſa ſortie n'eſt précédée d'aucun accident fâcheux, que la tête ſe préſente la premiere & toute ſeule, & que les eaux s'écoulent quelques moments avant ſa ſortie. En un mot, on appelle Accouchements naturels, ceux qui ſe paſſent ſelon les regles preſcrites par la nature à toutes les femmes, & qui finiſſent heureuſement; & on donne le nom d'Accouchements contre nature à ceux qui ſont accompagnés d'accidents extraordinaires, & qui ſe terminent ſouvent malheureuſement pour la mere & l'enfant : il n'y en a que trop de l'eſpece de ces derniers, dont je parlerai en particulier dans la ſuite.

Quoiqu'il ne faille pas grande ſcience dans l'Accouchement naturel, pour recevoir l'enfant qui ſe préſente bien; il y a néanmoins bien des précautions à prendre pendant le travail, pour que ces favorables diſpoſitions n'aient pas de ſuites fâcheuſes.

On connoîtra que la femme eſt en travail d'enfant, & que ſes douleurs annoncent un prochain accouchement, ſi elles

proviennent des reins, & qu'elles répondent au bas du ventre, s'il s'écoule de la partie des humidités glaireuſes, quelquefois ſanguinolentes, & ſi l'orifice de la matrice ſe trouve dilaté & éminci. Quand l'enfant ſe préſente bien, la tête ſe fait connoître par ſa dureté, & on la diſtingue aiſément de toute autre partie par ſa rondeur égale : on ſent dans les douleurs que les eaux renfermées dans les membranes ſe portent au devant de la tête, qu'elles s'accroiſſent à meſure que le travail avance, & que la poche que ces membranes forment, au lieu de s'alonger dans le vagin, préſente une rondeur mollaſſe, où ſe trouvent contenues, non ſeulement les eaux, mais encore la tête du fœtus.

Il faut prendre garde à ne pas ſe tromper; car ſouvent l'orifice forme un bourlet du côté du conduit de l'uretre. Cette groſſeur eſt aſſez conſidérable pour en impoſer, la prenant pour les eaux ou pour quelque corps étranger, qui précede la ſortie de l'enfant. J'ai vu auſſi qu'elle a été priſe pour la ſortie du cordon umbilical.



Troisième dégré de dilatation de l'orifice de la Matrice et son bourlet à sa partie supérieure avec l'acciput de l'Enfant qui commence à paroitre.

Peint par P. Chapparre. | Gravé en Couleur par J. Robert.

L'on doit juger des ſuites fâcheuſes pour la mere, ſi l'on tiroit à ſoi ce bourlet, le prenant pour les membranes qui contiennent les eaux, c'eſt à quoi on doit faire beaucoup d'attention en touchant la femme avec délicateſſe. Cette groſſeur eſt ſouvent facile à voir, lorſque l'enfant s'avance au paſſage, en gliſſant doucement le doigt indice en bas ſous le cercle de l'orifice, & la partie que l'enfant préſente : lorſqu'il ſe préſente mal, ſi l'on eſt appellée aſſez tôt pour qu'il ne ſe trouve point engagé dans le paſſage, on donnera à la femme un lavement, pour vuider l'inteſtin *rectum* : le paſſage ſe trouvant plus dégagé, l'enfant ſortira plus aiſément. S'il y a du temps que la femme ait été ſaignée, & qu'elle ne ſoit pas trop foible, on lui fera tirer deux palettes de ſang. Cette précaution eſt très-utile pour lui rendre la reſpiration plus aiſée, la matrice plus ſouple & plus diſpoſée à ſe dilater, & on prévient par ce moyen la perte qui pourroit ſuivre l'accouchement.

Ce que je viens de dire ſur la préparation

au travail, doit engager à attendre patiemment avant de faire pouſſer les premieres douleurs, & de mettre la femme en ſituation pour accoucher.

Lorſqu'au contraire on aura lieu de croire que les douleurs ſont véritables, & qu'elles annoncent un accouchement prochain, on fera mettre la femme au lit, méthode infiniment meilleure que celle qu'on a dans les Campagnes, qui eſt de la faire tenir ſuſpendue en l'air, préſumant qu'elle accouchera plutôt. On ignore le danger auquel on l'expoſe en la mettant dans cette ſituation, qui menace d'une perte inévitable, outre qu'en la délivrant dans cette attitude, on riſqueroit d'entraîner le fond de la matrice avec l'arriere-faix. Les vents que la femme reçoit alors ſont auſſi très-préjudiciables; ce qui doit engager à repréſenter, tant à la femme qui eſt prête d'accoucher, qu'à celles qui ſont autour d'elle, qu'elle doit être miſe au lit, principalement dans ces derniers moments. Le lit doit être ſuffiſamment garni, ſur-tout du côté des pieds, parce que l'accouchement

étant fait, on n'aura qu'à tirer la femme en haut, & elle se trouvera à sec.

L'on doit se donner de garde de faire user à la femme, pendant son travail, d'aucune boisson capable de l'échauffer, comme de vin pur, ou autre liqueur spiritueuse, car on pourroit exciter une perte, & même la fievre. On doit lui faire prendre simplement un peu de vin bien trempé, ou de la nourriture légere, pour ne point trop charger l'estomac. On aura attention que l'air de la chambre ne soit point trop froid; en un mot, on tâchera de tenir la femme le plus chaudement qu'il sera possible, de crainte que le froid ne ralentisse ses douleurs.

L'on doit éviter de toucher trop souvent la femme, comme bien des gens le font, croyant par-là l'aider, au lieu qu'on ne fait au contraire que la fatiguer, & souvent irriter ses parties, qui se tuméfient aisément. On doit craindre aussi qu'à force d'avoir le doigt dans l'orifice, on ne perce trop tôt les membranes, ce qui rendroit l'accouchement laborieux. L'on se conten-

tera d'oindre le doigt de beurre non ſalé, ou d'huile, & on le promenera tout autour de l'orifice pour faciliter ſa dilatation.

Si en touchant la femme auſſi-tôt qu'on eſt appellée, on a lieu de préſumer que le travail ſera long, on l'en avertira avec ménagement, & en lui faiſant eſpérer que ſon état peut bientôt changer. Cette attention à l'avertir d'abord de ſa ſituation eſt très-utile, car en lui promettant de moment en moment qu'elle ſera bientôt délivrée, on la jette dans des impatiences qui ne font qu'augmenter ſon mal. On doit auſſi lui demander ſi elle ne ſe trouve point gênée par quelque perſonne préſente à l'accouchement; car ſi cela étoit, il faudroit engager à ſortir la perſonne qui la gêne: la peine cauſée par la vue de quelqu'un, peut lui faire retenir ſes douleurs, & l'expoſer à quelque danger.

Une circonſtance qui n'eſt point à négliger, c'eſt de faire garnir la tête de la femme avant qu'elle accouche; elle peut ſe peigner, & ſi elle mettoit de la poudre, elle obſerveroit qu'elle n'eût point d'odeur;

elle doit avoir de bons bonnets, & de grosses cornettes, & s'accommoder la tête de maniere qu'elle n'y sente point de froid, & qu'elle puisse être douze ou quinze jours sans y toucher.



CHAPITRE XIII.

De l'Accouchement naturel.

APRÈS avoir observé les ménagements dont je viens de parler, on aidera la femme de la maniere suivante. Si les douleurs augmentent, que le visage soit animé, le ventre baissé, le pouls élevé, l'orifice dilaté au moins de la largeur d'un écu de six livres, ses bords très-émincis, les eaux bien tombées, sur-tout dans les douleurs, la tête de l'enfant les suivant de près par les efforts que la femme ne peut s'empêcher de faire pour pousser en bas, toutes ces circonstances annoncent un accouchement prochain, sur-tout aux femmes qui ont eu des enfants; car le passage ayant déja été frayé, l'enfant trouve plus de facilité pour

ſa ſortie. On ne doit plus quitter alors la femme, c'eſt auſſi le moment où elle a plus beſoin de ſecours. On la fera coucher la tête & la poitrine un peu élevées, pour faciliter la reſpiration; on lui hauſſera un peu le fondement, en mettant un petit oreiller ſous les feſſes, crainte que la partie ſe trouvant trop en deſſous, la ſortie de l'enfant ne devînt plus difficile. On lui écartera les genoux, & on les fera tenir par quelqu'un, qui empêchera qu'elle ne les rapproche pendant la ſortie de l'enfant; les jambes ſeront pliées, & les talons approchés des feſſes. On diſpoſera tout ce qui convient, tant pour la mere que pour l'enfant; on tiendra prêts deux liens faits de fil en trois ou quatre brins: ces liens ſeront néceſſaires pour lier le cordon, comme je le dirai ci-après. Il ne faudra ſe ſervir pour le couper que de ciſeaux mouſſes ou camus, les ciſeaux pointus pouvant bleſſer.

On doit avoir un linge ou chauffoir près de ſoi, pour le mettre ſur la partie, afin d'empêcher l'air d'entrer dans la matrice

tandis qu'on noue le cordon. En attendant le moment de délivrer la femme, on doit la consoler le plus affectueusement qu'il est possible : son état douloureux y engage ; mais il faut le faire d'un air de gaieté, & qui ne lui inspire aucune crainte de danger. Il faut éviter toutes les chuchoteries à l'oreille, qui ne pourroient que l'inquiéter, & lui faire craindre des suites fâcheuses. On doit lui parler de Dieu, & l'engager à le remercier de l'avoir mise hors de péril. Il faut éviter de lui faire faire des actes qui ne pourroient que la contrister. Si elle a recours à des reliques, il faut lui représenter qu'elles seront tout aussi efficaces, étant mises sur le lit voisin, que si on les posoit sur elle-même, ce qui pourroit la gêner.

On évitera de comprimer le ventre de la femme, espérant par ce moyen d'accélérer la sortie de l'enfant. Cette pratique est très-mauvaise : on se donnera bien de garde aussi de mettre dans la partie de la femme un doigt de chaque main en forme de crochet, comme bien des femmes le font.

Ce tiraillement n'eſt d'aucune utilité pour faire avancer la tête de l'enfant. On ſe contentera de dilater l'orifice de la matrice, encore doit-on le faire bien doucement. On ne doit point eſpérer, qu'avec un doigt on puiſſe faire avancer la tête, on riſqueroit, à force de la tirer, de la bleſſer, & d'y faire des égratignures, ce qui n'arrive que trop ſouvent. En touchant la femme, on doit toujours avoir égard au col de la veſſie, crainte qu'il ne ſoit trop fatigué; car faute de ménagement on pourroit y occaſionner une inflammation, qui ſeroit dangereuſe. On ne doit point inſinuer le doigt dans le fondement, pour faire avancer la tête de l'enfant, cette pratique ne peut être que préjudiciable; l'irritation de cette partie eſt capable d'y faire naître quelque ulcération, qui ſeroit de difficile guériſon, & pourroit cauſer la deſtruction de la cloiſon qui ſépare les deux ouvertures, ce qui rendroit la femme fort dégoûtante. On ſe contentera d'oindre avec du beurre ces parties, ſi elles n'étoient point aſſez humectées, ſoit par les glaires,

ſoit

ſoit par l'écoulement des eaux ; & ſi elles ſe trouvoient à ſec depuis long-temps, l'on auroit ſoin de les humecter ſouvent, pour les rendre plus diſpoſées à prêter.

Les eaux étant retenues dans les membranes, & la poche qu'elles forment s'avançant toujours au point de ſortir de la partie, la tête de l'enfant ſuivra de près, la matrice ſe trouvant aſſez dilatée pour ne plus la retenir, comme elle faiſoit dans le commencement, l'orifice ceignant alors la tête comme une eſpece de couronne ; c'eſt pour lors qu'on dit que l'enfant eſt au couronnement. Après avoir laiſſé paſſer quelques douleurs, on ſe déterminera à percer les membranes, ce qui doit ſe faire dans le moment de l'effort ou de la douleur, & l'enfant ſort ſouvent en même-temps, rien ne s'oppoſant à ſa ſortie. On ſe ſervira pour les percer du bout du doigt, d'un gros grain de ſel, ou de la pointe d'un cure-dent, évitant d'employer la pointe des ciſeaux, ou autre inſtrument trop aigu, capable de bleſſer l'enfant.

On ne doit point mettre la femme à

découvert, comme plusieurs le font: si l'on ne rougit point de l'indécence qu'il y a de la laisser ainsi nue, exposée à la vue des spectateurs, on doit au moins la cacher avec soin pour garantir ses parties de l'impression du froid, qui pourroit lui être préjudiciable; d'ailleurs, la vue en ces cas-là nous est inutile, puisque ce sont nos mains qui doivent sentir, & nous faire distinguer ce qui se passe. On devroit dès le commencement que l'on pratique l'Art des Accouchements, se faire un exercice d'apprendre, les yeux fermés, & de reconnoître tout par le tact.

Lorsque l'enfant paroîtra disposé à sortir, on tiendra une main de chaque côté de la partie, pour que les pouces en les applatissant l'écartent à mesure que l'enfant s'avancera, & l'on repoussera les grandes levres pendant la sortie. La tête étant sortie, il faut le retenir tout de suite, en glissant les doigts sous la mâchoire, sans prendre la tête par les oreilles, crainte de les arracher, ce qui est arrivé plus d'une fois. En tenant ainsi la tête, on ne doit

point tirer l'enfant avec trop de violence, par le danger auquel on l'exposeroit, si le cordon se trouvoit autour du col, ou de quelqu'autre partie, comme je le ferai observer.

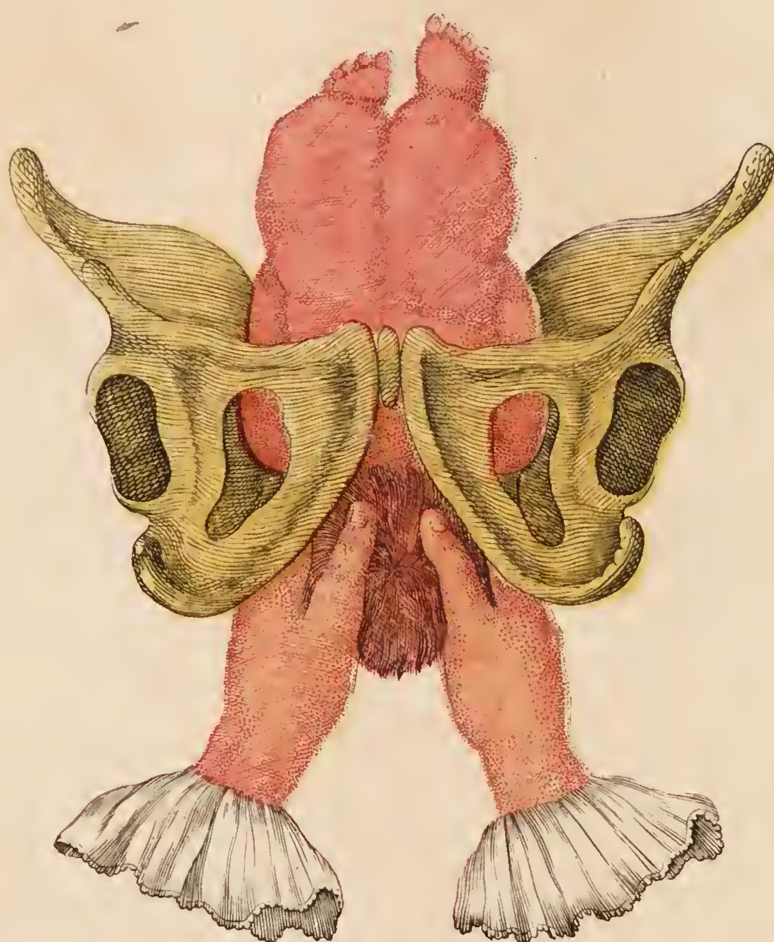
Il arrive quelquefois, comme le dit M. Dionis, que l'enfant parvenu au couronnement, y reste pendant quelque temps par la résistance que cette couronne, c'est-à-dire l'orifice fait à s'ouvrir suffisamment pour sa sortie, & que la tête de l'enfant, dont les sutures ne sont pas encore formées, s'alonge en pointe dans le vuide de la couronne; mais qu'enfin par les efforts réitérés de l'enfant, qui sont alors plus violents, parce qu'il a la liberté de s'étendre davantage, efforts d'ailleurs secondés de l'action de la matrice, de celle des muscles du bas-ventre, & du diaphragme, il force cette barriere, & entre dans le vagin; c'est alors que l'on dit que l'enfant est au passage. Sur quoi il est à remarquer que la sortie de l'enfant dépend bien moins de ses efforts particuliers que de l'action de ces trois organes.

Quoique le plus fort ſoit fait, l'enfan n'eſt pas hors d'affaire, il trouve ſouven de la réſiſtance à l'entrée de ce conduit, le nymphes & les grandes levres ne prêtan point aſſez pour permettre ſa ſortie. La têt de l'enfant ſe préſente, on la voit, & ell ne peut ſe débarraſſer ſans le ſecours d'un habile Sage-femme, ou d'un Accoucheur qui, avec ſes deux mains qu'il gliſſe entr la tête & les grandes levres, les oblige d s'écarter pour la laiſſer avancer; alors coulant ſes doigts juſques ſous les mâchoire de l'enfant, il le tire dehors: mais il n ſuffit pas que la tête ſoit ſortie, il eſt néceſ ſaire que les épaules ſuivent. Il ne faut pa tirer la tête avec trop de violence, ni la lu élever comme on voit dans cette figure *; on doit la tirer un peu à droite pour dégager une épaule, & enſuite à gauche pou faire venir l'autre, & ſi l'on ne peut réuſſi par ce moyen, il faut couler deux doigts le long du col juſqu'à une des aiſſelles, pour débarraſſer l'autre; de cette maniere les épaules étant paſſées, le reſte du corps ſuit ſans peine.



Cette figure réprésente l'enfant qui vient naturèlement mais par une mauvaise manœuvre lui ayant trop élevé la tête en le tirant. Ce qui s'aperçoit par sa face qui paroit en racourci. On lui a engagé les épaules dans les deux trous ovallaires. Ce qui forme un obstacle à sa sortie, et peut causer le décollement.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Robert.*



Cette figure réprésente l'Enfant qui vient naturèlement avec la position convenable des mains aux deux côtés de la tête pour le tirer en bas.

Peint par P. Chapparre. | Gravé en Couleurs par J. Rober

En parlant de la matrice, j'ai dit que la veſſie, dont la figure approche de celle d'une bouteille renverſée, étoit ſituée à ſa partie antérieure, immédiatement derriere les os pubis. L'on ne doit donc point s'étonner ſi l'on voit quelquefois des femmes enceintes ne pouvoir retenir leur urine, & d'autres qui ont une indiſpoſition contraire, ne rendant leur urine que difficilement; il arrive même quelquefois que l'on eſt obligé de ſonder ces dernieres, c'eſt-à-dire, d'introduire dans le méat urinaire, ou l'orifice du conduit de l'urine, une ſonde creuſe, nommée *Algalie*, qui pénétrant juſques dans la veſſie, facilite la ſortie des urines. L'on ſent bien que la premiere de ces indiſpoſitions, nommée *incontinence d'urine*, dépend de la compreſſion que le fond de la veſſie reçoit de la part de la matrice, dont le volume ſe trouve alors conſidérablement augmenté; & que la ſeconde, appellée *rétention d'urine*, a pour cauſe la compreſſion de ſon col, produite auſſi par l'augmentation du volume de la matrice.

L'on doit attribuer de même à la com-

preſſion que reçoivent les veines iliaques de la part de la matrice, les gonflements œdémateux, & les varices qui ſurviennent le plus ſouvent vers la fin de la groſſeſſe, tant aux cuiſſes qu'aux parties extérieures de la génération, & les hémorrhoïdes qui incommodent la plupart des femmes enceintes.

CHAPITRE XIV.

De la ligature du cordon.

J'AI dit au Chapitre précédent qu'il ne falloit point tirer l'enfant avec trop de violence; cette précaution eſt ſi néceſſaire, que s'il arrivoit que le cordon formât un ou deux tours au col, ou à quelqu'autre partie, l'on pourroit, en tirant ainſi l'enfant, détacher tout-à-coup l'arriere-faix, & exciter une perte de ſang conſidérable. On pourroit encore cauſer un renverſement de la matrice, en entraînant ſon fond vers l'orifice, ſi l'arriere-faix y étoit très-adhérent; on riſqueroit enfin de rompre le

cordon près du placenta, ce qui rendroit l'opération plus difficile, étant obligée alors de porter la main dans la matrice pour en faire la ſéparation ; ſouvent même les gros cordons ſe caſſent plus aiſément que ceux qui ſont déliés.

L'enfant étant ſorti, on l'approchera de la partie de la mere, prenant garde que le nez ne ſoit en deſſous, crainte qu'il ne ſoit ſuffoqué, ou qu'il n'avale ce que la femme perd dans ces moments : on le retirera enſuite, & on le mettra ſur le dos, ou encore mieux ſur le côté. Lorſque par ſes cris il aura donné des marques de vie, on lui nouera le cordon, en tournant deux ou trois fois le fil, qu'on ſerrera aſſez pour prévenir l'hémorragie qui pourroit arriver, ſi l'on n'avoit cette précaution, & qui ſeroit capable de cauſer la mort de l'enfant; on évitera auſſi de le lier trop ſerré, crainte de le couper ou d'occaſionner des douleurs très-vives, qui ſont quelquefois ſuivies de convulſions; ce que Viardel dit avoir vu.

La ligature du cordon étant faite, pour s'aſſurer ſi on l'a aſſez ſerré, il n'y a, après

l'avoir coupé, qu'en eſſuyer le bout avec un linge, & examiner s'il n'en ſort rien; s'il ſuinte quelque choſe, c'eſt une marque qu'il n'eſt point aſſez ſerré, & il faut néceſſairement le ſerrer davantage; & l'on doit regarder comme une preuve que le cordon eſt ſuffiſamment ſerré, lorſque rien ne ſort.

La diſtance de la ligature au nombril doit être de deux travers de doigt au plus, on fera une ſeconde ligature à trois travers de doigt de la premiere, on coupera le cordon entre les deux. Quelques-uns conſeillent, avant que de couper le cordon, de faire une troiſieme ligature, immédiatement au deſſus de la premiere, pour prévenir l'hémorragie, qui ne manqueroit pas d'arriver, ſi cette premiere ligature venoit à ſe lâcher.

J'ai dit qu'il falloit couper le cordon entre les deux ligatures, pour faire ſentir la néceſſité de lier la portion du cordon qui répond au placenta encore attaché à la matrice; car la ſortie du ſang qui s'écoule par la veine umbilicale, mettroit la mere

en grand danger, ſi elle ne lui cauſoit la mort. On lit dans un Ouvrage de M. Méry, premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, une Lettre qui lui fut communiquée par M. Aubert, Chirurgien de la même Ville, qui prouve la néceſſité de cette ligature. Ce Chirurgien fut appellé au ſecours d'une perſonne qui avoit caché ſa groſſeſſe à ſa famille. Le terme venu qu'elle devoit accoucher, elle fut ſurpriſe la nuit, & entra en travail ſans autre ſecours que celui de ſon frere, qui accourut aux cris que les douleurs lui faiſoient pouſſer. Étonné de voir un enfant qui parut dans le moment, il prit, tout embarraſſé qu'il étoit, un fil dont il lia le cordon proche l'umbilic, le coupa au deſſus de la ligature, & ſe retira, ignorant qu'il y eût autre choſe à faire. Enſuite cette infortunée fille ſe ſentant beaucoup affoiblir, s'écria qu'elle ſe mouroit, ce qui obligea le frere d'appeller M. Aubert, qui trouva l'accouchée baignée dans ſon ſang. En l'examinant, il ſentit le placenta attaché au fond de la matrice, le cordon pendant hors de la vulve ſans

ligature, par lequel il s'étoit déja écoulé deux à trois pintes de ſang. Ce Chirurgien ayant noué le cordon, la perte ceſſa dans le moment; & l'accouchée étant délivrée, ſe trouva hors de danger.

Ces ligatures étant faites, on remettra l'enfant entre les mains d'une perſonne entendue, qui l'enveloppera d'un linge chaud, & l'emmaillottera.

Si avant de faire la premiere ligature, l'enfant donnoit des marques de foibleſſe, on s'attacheroit à le fortifier, en mettant autour du cordon, & même ſur la tête, la poitrine & le ventre, des linges trempés dans du vin chaud ou de l'eau-de-vie; on lui ſouffleroit même quelques gouttes de ces liqueurs dans la bouche & dans le nez.

On conſeille auſſi de faire écraſer de l'oignon près des narines de l'enfant pour lui en faire recevoir l'odeur. Lorſque par ces différents moyens ſes forces commenceront à revenir, ce dont on s'appercevra par les battements des arteres umbilicales, qui ſe feront ſentir tout le long du cordon, ou par de petits ſoupirs entre-mêlés de

ſanglots, & enfin par ſes cris, on ſe diſpoſera à faire la premiere ligature, & enſuite la ſeconde, pour couper le cordon entre les deux, comme je l'ai dit.

Si l'on avoit fait la ligature du cordon, ſans avoir fait attention à la foibleſſe de l'enfant, joint à ce que je viens de dire que l'on lui feroit, on lui délieroit encore la ligature, & cette ſaignée par l'umbilic, d'environ douze gouttes de ſang, le rappelleroit à la vie ; c'eſt avec cette reſſource que j'ai eu le bonheur de la rendre plusieurs fois à des enfants tout-à-fait abandonnés.

M. de la Motte, dans ſon *Traité des Accouchements*, rapporte trois obſervations, pour montrer ce qu'il y a à craindre de la ligature trop ſerrée du cordon, comment on doit y remédier, & ce qu'il faut faire à celui qui a été arraché.

Il dit que l'enfant d'un de ſes amis ayant eu le cordon lié trop près du ventre, avec un fil très-délié & trop ſerré, ce qui joint à la délicateſſe du cordon, qui étoit très-menu, lui donna lieu de ſe rompre tout près

du ventre dès le lendemain de la ligature. Le ſang qui s'écoula par la plaie, quoiqu'en petite quantité, mit l'alarme dans la maiſon. Les Chirurgiens qui furent appellés, craignant les ſuites de cette hémorragie, jugerent qu'il falloit pincer, avec un inſtrument en forme de bec de corbin, un peu de la peau voiſine, & tâcher de ſaiſir l'extrêmité des vaiſſeaux rompus, perſuadés qu'en ſerrant tout ce qui auroit été pincé avec un fil ciré, ils viendroient à bout d'arrêter l'hémorragie. Ces Chirurgiens ne furent point trompés dans leur attente, l'hémorragie ceſſa; mais les effets de cette ligature trop ſerrée furent funeſtes à l'enfant, qui mourut par les grandes douleurs qu'elle lui cauſa, & par l'inflammation des parties voiſines, qui s'étendit même juſques dans le ventre, qui lui ſuccéda. M. de la Motte blâme ces Chirurgiens d'avoir employé d'abord un moyen ſi violent, eu égard à la délicateſſe de l'enfant, & au peu de ſang qui couloit par la plaie; car c'étoit plutôt un ſuintement, qu'une hémorragie d'aucune conſéquence,

& ce ſuintement eût été arrêté par l'application de quelque remede ſimple, ſans en venir à l'extrême qu'ils ont employé, comme il eſt prouvé par l'Obſervation ſuivante.

M. de la Motte fut appellé au ſecours d'une femme en travail à deux heures après minuit; quelque diligence qu'il pût faire, il n'arriva qu'après la ſortie de l'enfant, qui étoit tombé ſur le plancher, la femme ayant été ſurpriſe de la derniere douleur étant debout, dont l'arriere-faix étoit reſté dans la matrice, & le cordon de l'umbilic rompu ou plutôt arraché juſques dans le ventre de l'enfant, de maniere qu'il n'étoit pas reſté la moindre extrêmité d'aucun des vaiſſeaux qui le compoſoient, pas même aucun veſtige, & d'où il ne ſortoit aucune goutte de ſang, le lien étant comme une excoriation un peu profonde qui ſe ſeroit faite, ce qui détermina M. de la Motte à donner d'abord ſes ſoins à la mere, qu'il fit coucher, après quoi il détacha l'arriere-faix qui étoit fort adhérent à la matrice, & le tira au dehors, le cordon qui étoit

très-foible & très-petit ne lui ayant été d'aucun ſecours. Il appliqua enſuite ſur la plaie du nombril un petit tampon de charpie ſeche, qui rempliſſoit le lieu d'où le cordon avoit été arraché, & le ſoutint par une emplâtre de poix noire, une petite compreſſe, un bandage contentif fait d'un linge plié en trois ou quatre doubles. L'emplâtre ſe détacha quelques jours après d'elle-même, & la plaie du cordon ſe trouva cicatriſée.

La crainte que l'hémorragie ne ſurvînt, après que l'enfant ſeroit revenu de ſa ſyncope, obligea M. de la Motte de ſoutenir le petit appareil par un bandage.

La troiſieme Obſervation concerne une petite fille de trois jours, à laquelle le cordon de l'umbilic venoit de ſe détacher, & dont il avoit ſuinté aſſez de ſang pour imbiber une petite compreſſe pliée en quatre, ce qui cauſa, dit M. de la Motte, une alarme d'autant plus grande, que l'âge de la mere ne laiſſoit gueres eſpérer d'autres enfants; mais il rétablit bientôt le calme, en promettant une prompte guériſon,

qui fut ſuivie de ſon effet. Il appliqua ſur la plaie un plumaceau de charpie ſeche, qu'il couvrit d'une emplâtre de diapalme, & ſoutint le tout par un petit bandage, juſqu'à ce que l'endroit d'où le cordon s'étoit détaché trop tôt, fût cicatriſé, ce qui arriva ſept à huit jours après.



CHAPITRE XV.

De la maniere de délivrer la Femme.

LORSQU'AYANT fait mettre l'enfant dans un linge chaud, & que l'on s'eſt aſſuré en paſſant la main ſur le ventre de la mere, qu'il n'y en a pas un ſecond ou un troiſieme, on ſe déterminera à délivrer la femme. On prendra le cordon, après l'avoir enveloppé d'un linge ſec, pour qu'il ne gliſſe pas, ſi l'on n'aime mieux en faire pluſieurs tours à ſa main gauche, tandis que de la droite on le ſuivra en alongeant le doigt indice deſſus, juſqu'à l'entrée de la partie de la femme; on le balancera à droite & à gauche, en le tirant tout doucement à ſoi pour qu'il ſe

détache peu-à-peu. On recommandera à la femme de pouſſer doucement en bas ; on la fera ſouffler dans ſa main, & on lui frottera légérement le ventre à la région de la matrice ; ſi l'arriere - faix n'eſt pas trop adhérent, il ſe détachera comme de lui-même, par ces différents moyens.

Si le placenta ne ſe détachoit point alors, l'on s'y prendroit de la maniere que je le dirai dans le Chapitre 34, où je ferai mention de l'arriere - faix adhérent à la matrice.

L'on obſervera de ne point mettre la femme debout, ni de la faire promener, comme il eſt d'uſage dans les Campagnes. On ne lui donnera pas non plus à boire de l'eau froide en quantité, eſpérant par ce moyen de faciliter le détachement du placenta, ce qui eſt une pratique très-dangereuſe pour la femme.

Après avoir examiné ſi l'arriere-faix eſt entier, on alongera les jambes de la femme, & on les rapprochera. On la garantira du froid, en la couvrant plus ou moins, ſuivant la ſaiſon; on la mettra dans cette attitude

pour

pour la laiſſer repoſer quelque temps, & l'on donnera tous ſes ſoins à l'enfant.



CHAPITRE XVI.

De la maniere d'emmaillotter l'Enfant.

On doit, de toute néceſſité, laver la tête de l'enfant avec du vin chaud, & un peu de beurre frais, pour ôter l'ordure qui s'y rencontre aſſez ſouvent, & ne point le préſenter pour recevoir le Baptême dans un état dégoûtant. Si la maiſon étoit dénuée de tout, on le laveroit ſeulement avec de l'eau chaude. Pour le coëffer, on lui mettra une petite compreſſe de linge ou d'étoffe attachée à ſon béguin, afin de couvrir la fontaine. Cette précaution empêche que l'enfant ne s'enrhume. L'on nettoyera auſſi le reſte du corps de la craſſe qui le couvre, avec du vin chaud & du beurre, au moyen d'une petite éponge fine ou d'un linge. On enveloppera le cordon avec un morceau de linge blanc & uſé, ſur lequel on aura mis un peu de beurre ſans

ſel, ou de l'huile ou du ſuif; enſuite on prendra un autre morceau de linge double, de quatre travers de doigt de largeur, pour lui faire une bande, qui étant paſſée ſous les reins, reviendra aſſujettir pardevant la petite compreſſe qui renferme le cordon; un point d'aiguille en fait la façon, & eſt préférable aux épingles. Cette bande eſt indiſpenſable; on doit la ſerrer légérement; elle ſert à contenir le nombril, qui pourroit ſortir par les cris de l'enfant, & lui cauſer une hernie, incommodité que je vois tous les jours arriver, pour n'avoir pas eu cette attention.

La maniere de mettre l'enfant dans ſes langes, eſt meilleure dans ce pays qu'ailleurs; la bande qu'on ne doit pas trop ſerrer, finit aux genoux: les jambes & les pieds ſont toujours à l'aiſe dans les bouts des langes, qui ne ſont arrêtés qu'avec une épingle. Cette méthode eſt ſi bonne, qu'il eſt rare de voir ici des enfants qui ſoient bancroches.

On ne doit faire tetter l'enfant qu'au bout de vingt-quatre heures: cet intervalle

lui sert à dégorger ses phlegmes, & pendant ce temps-là on lui donnera un peu de vin chaud avec du sucre, ou du sirop de chicorée composé de rhubarbe. On peut encore donner aux enfants l'eau de miel, qui leur est très-bonne, elle est préférable au vin : on en trouve aisément dans les Campagnes. On prendra une cuillerée de miel, que l'on fera bouillir dans deux verrées d'eau, parce qu'il faut que cette liqueur soit très-claire ; on l'écumera, & on la passera à travers un linge. Cette eau les purge très-doucement & sans colique. Si le sirop & l'eau de miel n'avoient point opéré, l'on examineroit si l'anus est libre ; & s'il étoit fermé par une membrane ou autrement, on appelleroit un Chirurgien pour y remédier.

On recommandera, enfin, que l'enfant soit toujours couché sur le côté, pour qu'il puisse rendre plus aisément les phlegmes qu'il doit rejetter ; car souvent il en est suffoqué, pour n'avoir pas eu cette précaution.



CHAPITRE XVII.

De la maniere d'accommoder l'Accouchée, & du régime qu'elle doit observer.

LE temps qu'on a employé pour accommoder l'enfant, est suffisant pour que la mere se soit reposée. L'ayant placée sur le pied du lit, comme je l'ai dit, on peut en la tirant en haut la coucher sans lui faire faire de mouvement, & sans la fatiguer. On évitera par ce moyen de la mettre debout. On prendra une serviette pliée en trois, ou quelque linge qui puisse faire l'effet d'une bande; on la passera sous les reins, & on l'arrêtera en devant avec des épingles. Cette bande ou serviette ne doit pas être mise indifféremment; comme on doit commencer à la serrer au dessus des os pubis, avant de mettre la premiere épingle, que l'on serrera plus que les autres, il faut avec la main remonter tout doucement la matrice, pour qu'elle ne soit pas comprimée.

On ne doit pas ſerrer cette bande ou cette ſerviette, les premiers jours; ce qu'on obſerve quelquefois ſi peu, qu'on croit faire du bien à l'accouchée en la ſerrant extraordinairement, ce qu'il eſt important d'éviter; car en la ſerrant ainſi, on pourroit exciter non ſeulement de vives douleurs, mais même une inflammation au bas-ventre. Les premiers jours étant paſſés, on aura ſoin de reſſerrer un peu la bande chaque jour.

On couvrira le ſein de l'accouchée avec une ſerviette fine & un peu uſée, que l'on aura fait chauffer auparavant; l'on aura ſoin que la tête ſoit plus couverte qu'à l'ordinaire. Je n'entre point dans le détail de tous les linges néceſſaires dans les couches. Comme on ne les trouve que chez les perſonnes aiſées, & que les Gardes en ſçavent l'uſage, je me diſpenſerai d'en parler.

A l'égard du régime que doit obſerver la nouvelle accouchée, il eſt preſque impoſſible d'en preſcrire un à ces pauvres malheureuſes. Peu s'en fallut que je ne

caufaffe la mort à une que j'avois accouchée, croyant que pour rétablir fes forces le bon bouillon feroit ce que je pourrois lui faire prendre de meilleur ; mais je la jettai dans un très-mauvais état par ce changement de nourriture ; il lui furvint un dévoiement qui l'auroit réduite à la mort, fi je ne lui avois donné un remede, qui fut cependant moins efficace que fa nourriture ordinaire, à laquelle je fus obligée de la remettre. D'ailleurs, prefque toutes les femmes de Campagne nourriffent leurs enfants; cette évacuation de leur lait les garantit des fuites fâcheufes des couches, pourvu qu'elles aient été ménagées dans leur accouchement. On doit prendre garde fi elles perdent affez, fi elles urinent fouvent & fans douleur, fi le ventre n'eft point tendu, fi elles vont aifément à la felle; & fi elles étoient quelques jours fans y aller, on leur donneroit un lavement fait d'une décoction d'herbes émollientes, ou feulement avec de l'eau, où l'on joindroit un peu de beurre, ou de la graiffe du pot.

Quoique ce Livre ne ſoit deſtiné que pour les Accoucheuſes de Campagne, cependant comme elles peuvent être appellées auprès de quelques Dames d'une complexion délicate, & qui ne ſont point accoutumées à nourrir leurs enfants, j'entrerai dans un détail plus circonſtancié ſur les ſoins que l'on doit ſe donner auprès d'une accouchée.

Les femmes délicates ſe conduiſent d'une maniere différente que les femmes de la Campagne. Lorſqu'elles ſont dans leur lit, on doit leur donner un bouillon; & ſuppoſé que la Garde ne ſoit pas bien entendue, on lui recommandera d'en donner un de trois en trois heures; ce ne ſera cependant qu'après avoir ſçu de l'accouchée ſi elle eſt d'un grand appétit: en ce cas, les ſimples bouillons ne ſuffiroient pas, on y joindroit quelques petites ſoupes de pain blanc, coupées très-mince, & en petite quantité, qu'on laiſſeroit tremper dans le bouillon, ſans les faire mitonner, ce qui les rendroit de difficile digeſtion. L'on aura ſoin que dans le bouillon il n'entre

point de veau, étant contraire à certains tempéraments, & pouvant d'ailleurs exciter le dévoiement.

On donnera pour boiſſon ordinaire la tiſanne de chiendent, que l'on fortifiera avec un peu de bon vin, ſuppoſé que la femme ſoit accoutumée à en boire; mais ſi elle n'en buvoit pas, au lieu de vin on y ajouteroit un peu de ſirop de capillaire, obſervant toujours que la boiſſon ſoit donnée tiede.

On ne doit pas exciter la ſueur par un air trop chaud dans la chambre, ou par trop de couvertures. La précaution qu'on aura de faire obſerver à l'accouchée beaucoup de ménagement dans ſes aliments, eſt très-ſalutaire; la fievre de lait n'en ſera pas ſi violente & durera moins. Quand la fievre eſt ceſſée, on peut laiſſer à la femme la liberté de manger, mais avec modération, pendant quelques jours, c'eſt-à-dire, que le cinquieme ou le ſixieme jour elle peut manger un peu de volaille le matin, & elle doit s'en abſtenir le ſoir, juſqu'à ce qu'elle commence à ſe lever & à faire un peu d'exercice.

Il eſt eſſentiel de s'inſtruire ſi les lochies ou vuidanges coulent ſuffiſamment ; on doit demander à la Garde à voir les chauffoirs, ce que l'on ne peut chez la plupart des femmes de la Campagne, qui n'en font point uſage. On obſervera ſi la perte eſt conſidérable, afin de ne rien laiſſer à appréhender pour les ſuites, ſoit qu'elle fût trop grande, ou que la femme ne perdît point aſſez. Le premier jour, le ſang doit être d'un beau rouge, & couler aſſez abondamment ; le ſecond, il doit fluer avec moins d'abondance, & le troiſieme il perd de ſa couleur, ſe trouvant plus pâle. Il arrive même quelquefois que l'accouchée ne perd preſque pas, parce que le lait montant au ſein, ſuſpend la perte ; ce dont il ne faut pas s'inquiéter, pourvu que cette ſuppreſſion ne ſoit accompagnée d'aucun accident fâcheux, comme de la difficulté de reſpirer, de la fievre & de la tenſion du ventre ; car alors il faudroit demander du conſeil, y ayant à craindre pour la malade. Cependant en y remédiant de bonne heure, on préviendra les

accidents que le lait peut occaſionner; & pour cela on fera uſer les premiers jours d'une infuſion d'armoiſe, ſi les vuidanges ou lochies ne couloient pas ſuffiſamment: & pour empêcher que le lait ne ſe porte au ſein avec trop de violence, & n'y ſéjourne trop long-temps, on lui donnera un bouillon de cerfeuil, dans lequel on fera diſſoudre un gros d'*arcanum duplicatum*, ou de ſel de Glauber. Ces ſels ſont très-bons pour empêcher que le lait ne ſe grumele dans le ſein que l'on aura ſoin de tenir couvert & chaudement, ou ne s'épanche ſur quelque partie du corps. On mettra ſur le ſein de l'onguent *populeum*, ou de l'huile d'olive avec de l'étoupe de lin; le miel eſt encore fort bon. On préférera ces remedes à tous les autres, parce qu'ils ſont très-doux.



CHAPITRE XVIII.

Des tranchées qui arrivent aux Accouchées, des hémorroïdes, & de la néceſſité de baſſiner la partie.

On emploie divers remedes pour ſoulager la femme dans les violentes douleurs de colique qu'elle reſſent les premiers jours de ſa couche. Je puis dire avoir mis en uſage tous ceux qu'on m'a aſſuré être bons, ſans en avoir trouvé aucun d'efficace. Le ſeul que je conſeillerois, c'eſt l'uſage des lavements faits avec la décoction des herbes émollientes, & d'appliquer ces herbes ſur le ventre : on aura ſoin d'en entretenir la chaleur au moyen des linges qu'on fera chauffer de temps en temps. Voilà ce que j'ai trouvé de meilleur pour calmer ces douleurs. On a coutume de faire avaler de l'huile d'amandes douces, & même en quantité : ſi néanmoins elle provoquoit le vomiſſement, on en donneroit peu ; car les vomiſſements ſeroient plus dangereux

que les tranchées, dont on n'a point à craindre les ſuites, lorſqu'elles ne ſont que momentanées, & que la femme ſent qu'elle perd à chaque douleur.

Il eſt des femmes qui, après être accouchées, ſouffrent des douleurs d'hémorroïdes : on leur fera prendre une tiſanne faite avec la graine de lin ; on appliquera ſur la partie un linge couvert d'onguent *populeum.* Il y a quantité de remedes dont je ne parlerai point, chaque perſonne ayant le ſien pour ces ſortes de maladies.

Je ſçais qu'il eſt difficile d'engager les femmes de la Campagne, & même quelques-unes des Villes à ſe baſſiner dans leurs couches; il faut pourtant les y déterminer en leur remontrant la néceſſité de le faire. On peut leur en parler ſans bleſſer la modeſtie : elles ſouffrent ſouvent ſans oſer ſe plaindre, ſur-tout aux premiers accouchements, où la partie eſt preſque toujours un peu déchirée, ce qui forme une petite plaie, qui peut s'augmenter par l'âcreté du ſang & des lochies. On leur fera faire d'abord des lotions avec du lait & du

cerfeuil, ou de l'eau de guimauve. S'il ſurvient des démangeaiſons, on fera ces lotions avec un mêlange d'eau & de vinaigre, & enſuite avec du vin ſuffiſamment chaud.



CHAPITRE XIX.

Du dévoiement qui ſurvient à la Femme les premiers jours des couches.

Le dévoiement, dans les premiers jours des couches, devient quelquefois dangereux, ſi on le néglige, ou qu'on l'arrête tout-à-coup; c'eſt à quoi il faut bien prendre garde. L'on ne doit point employer indifféremment tous les remedes enſeignés par des bonnes femmes ou par des gardes mal inſtruites. Le dévoiement eſt ſouvent occaſionné pour avoir fait prendre trop d'aliment à la femme durant ſon travail, ou pour lui avoir donné des remedes trop violents, dans la vue d'exciter ſes douleurs, ou enfin parce que l'on ne s'eſt point informé, avant que la femme accouchât, s'il

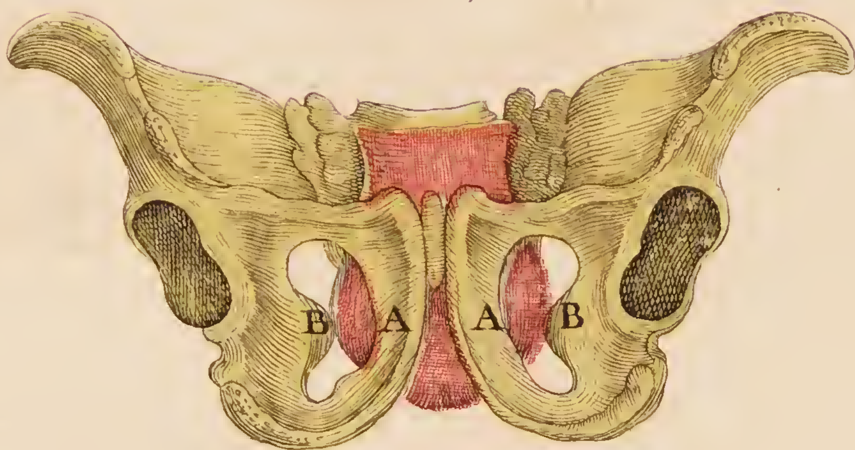
y avoit du temps qu'elle eût été à la ſelle. Les excréments retenus trop long-temps occaſionnent très-ſouvent le dévoiement. On fera prendre à la femme des lavements compoſés de lait, auxquels on joindra le jaune d'un œuf frais & un peu de ſucre. Ces remedes ſont très-adouciſſants. Après avoir uſé quelques jours de ces lavements, l'on pourra en faire avec la décoction de la plante appellée *queue de cheval* ou *prêle*, ou avec celle de l'écorce de grenade, en délayant dans chaque lavement un jaune d'œuf. On en donnera deux petits par jour, & l'on aura ſoin de faire prendre de bon bouillon à l'accouchée, pour qu'elle ne ſoit point trop affoiblie ; mais ſi la fievre ſurvient, & que les évacuations commencent à ſe ſupprimer, l'on ne ſçauroit trop tôt appeller un Médecin ou un habile Chirurgien.





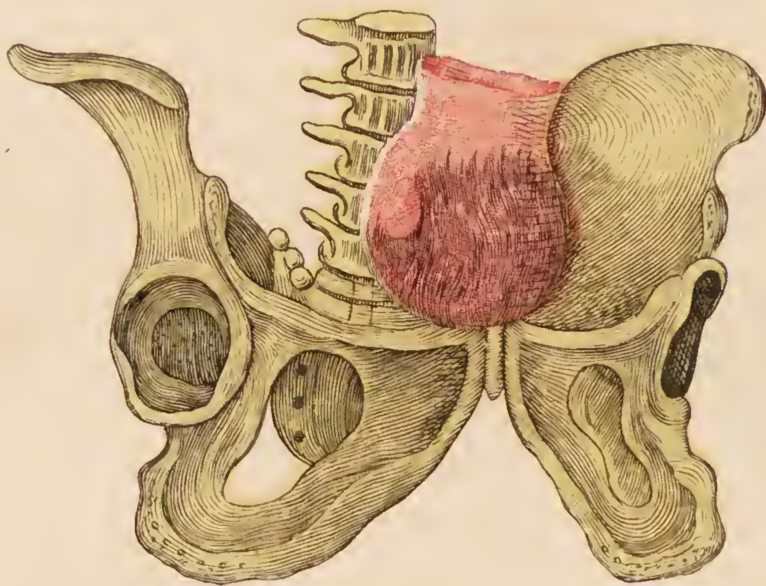
Cette figure fait voir un baßin renversé vû postérieurement et o
fre un autre vice de conformation dépendant de la trop grande co
bure de la partie inférieure de l'os Sacrum A. *et du Coccix* B. *com*
außi du trop grand prolongement des deux épines des os Ischion
marqué CC. *ce qui ne peut permettre à la tête de l'enfant de sortir.*

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Rob*



Autre vice de conformation produit par le resserement des bran ches des os Pubis AA. ce qui rend l'arcade que forme ordinairemen[t] les os, si étroite qu'elle ne permet pas à la tête de l'enfant de sortir laquelle est en outre pressée de chaque côté par les épines des os I[s] chion BB. et c'est ce qu'on nomme communément une femme barré[e]

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Robe[rt]*



Cette figure fait voir le baßin par devant et un peu de côté afin a[...] faire apercevoir un vice de conformation provenant de la trop g[...] de saillie de la partie supérieure de l'os Sacrum en dedans du ba[...] ainsi que de la rentrée des os Pubis außi en dedans ce qui ne peu[...] permettre à la tête qui est appuyée deßus, Et la face tournée du[...] côté des Vertèbres des Lombes de trouver son paßage.

Peint par P. Chapparre. Gravé en Couleurs par J. Ro[...]

CHAPITRE XX.

De l'accouchement laborieux à cause du passage trop étroit, & des vices de conformation.

LORSQUE l'enfant a la tête trop grosse à proportion de la largeur du petit bassin, l'accouchement devient laborieux pour la mere & pour l'enfant; soit que cette largeur soit diminuée par l'approche des os *ischion*, soit par celle de l'os *sacrum*, vers les os *pubis*, laquelle s'est trouvée quelquefois si considérable, qu'au lieu de laisser entr'eux un espace d'environ quatre pouces & quelques lignes, qui est le plus ordinaire, la distance de l'un à l'autre n'a été qu'environ de deux pouces & quelques lignes. Un pareil cas arriva à Paris il y a quelques années, à la nommée Duverger: il en est fait mention dans un Livre d'Anatomie, composé par un Chirurgien de cette Ville. On y dit que cette femme devenue enceinte, fit venir sur la fin de son terme

M. Soumain, célebre Accoucheur, qui ayant reconnu, en la touchant, la conformation extraordinaire du baſſin, appella pluſieurs de ſes Confreres des plus renommés, qui ayant auſſi reconnu cette diſpoſition contre nature, jugerent qu'il n'étoit pas poſſible d'accoucher la femme par la voie ordinaire, & convinrent de la néceſſité de l'opération céſarienne, c'eſt-à-dire, de faire une inciſion tant aux parties contenantes du ventre, qu'à la matrice, & d'ouvrir la poche ou ſac formé par les membranes *chorion* & *amnios*, pour en retirer le fœtus. L'enfant qui vint au monde par cette opération, avoit le volume d'un enfant à terme : il vécut pluſieurs jours, & la mere jouit aujourd'hui d'une parfaite ſanté.

Mais ſi l'accouchement n'étoit laborieux que par la diſpoſition particuliere du coccyx qui ſe porteroit trop en devant, & que ce fût dans une femme d'un certain âge, qui accouchât pour la premiere fois ; les cartilages & les ligaments qui permettent à ces os de ſe porter en arriere, lorſqu'il

lorſqu'il eſt comprimé par la tête de l'enfant, ne prêtant alors que difficilement; auſſi remarque-t-on que ces femmes ſouffrent plus long-temps que les jeunes : pour faciliter leur accouchement, on inſinuera la main toute entiere dans la partie, on la paſſera ſous la tête de l'enfant, en appuyant un peu ſur le coccyx, pour le forcer à ſe porter en arriere, à meſure que l'enfant s'avancera, ce qui facilitera beaucoup ſa ſortie.

Lorſque l'enfant reſte trop long-temps au paſſage, on doit lui aſſurer la vie ſpirituelle par le Baptême, ce qui ſe fait toujours ſous condition, en lui verſant de l'eau ſur la tête, ou en la lui faiſant parvenir par une canule de ſeringue, & prononçant ces paroles : *Enfant, ſi tu es vivant, je te baptiſe au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit :* & lorſqu'il ſera porté à l'Égliſe, on avertira le Prêtre que l'enfant a été ondoyé.

Dans tous les accouchements contre nature, auſſi-tôt que l'on peut faire avancer un pied dans le paſſage, on doit donner

à l'enfant le Baptême, avant que d'aller chercher l'autre pied ; le temps que l'on mettroit pour le faire venir, pourroit priver l'enfant du bonheur éternel. C'eſt un des grands reproches que l'on puiſſe ſe faire, ſi l'on y manquoit. La même choſe doit être obſervée, lorſqu'au lieu d'un pied ou de la tête, l'enfant préſente quelqu'autre partie.



CHAPITRE XXI.

De l'Accouchement où l'Enfant eſt arrêté au paſſage par des épaules trop larges.

IL arrive quelquefois que les épaules de l'enfant ſont trop larges, à proportion du volume de la tête. On ne s'attend point à trouver d'obſtacle à ſa ſortie, lorſque la tête eſt hors de la partie ; le ſecours d'une main habile eſt néanmoins très-néceſſaire pour conſerver la vie à l'enfant ; car ſouvent il meurt par la faute de celle qui pratique cet Art, ce que j'ai vu arriver plus d'une fois. On ſe donnera bien de garde de tirer de

toutes ses forces, l'enfant étant foible, la tête pourroit se séparer. Lorsque la tête sera sortie, si le tronc ne suit pas, on cédera dans l'instant, & on passera la main gauche sous le menton, pour soutenir la tête, afin d'empêcher que le nez soit porté vers le fondement de la mere, & que par cette attitude l'enfant ne soit suffoqué. En lui tenant la tête en droite ligne, on insinuera le doigt indice de la main droite sur la poitrine, pour le glisser sous l'aisselle; on recourbera ce doigt en forme de crochet, on dégagera l'épaule, que l'on fera sortir de la partie, & par l'effort que la femme sera obligée de faire, on aura l'enfant en vie, sans lui avoir fait aucun mal; mais supposé qu'il ne cédât pas à cette façon de s'y prendre, à raison de la largeur extraordinaire des épaules, on fera soutenir la tête par quelqu'une des assistantes, ou par la garde, précaution absolument nécessaire, & on dégagera les deux épaules, l'une après l'autre, ou toutes les deux en même-temps, en insinuant un doigt de chaque main sous les aisselles, & lorsqu'elles

ſeront un peu avancées, on aura l'enfant dans l'inſtant. On introduira les doigts du côté du fondement de la mere, parce que le vagin étant une partie charnue & membraneuſe, prête facilement ; ce qui n'arriveroit pas ſi l'on paſſoit les doigts au-deſſus, les os *iſchion* ne prêtant point, il ſeroit impoſſible d'en venir à bout. Par cette méthode, on conſervera la vie à pluſieurs enfants, qui périſſent par l'ignorance de certains Chirurgiens de Village, ou de femmes ſans expérience, qui n'ont d'autre reſſource que celle de ſéparer la tête, ou de ſe ſervir de crochets, ou d'une cuiller à pot, pour faire ſortir par morceaux le reſte du corps.



CHAPITRE XXII.

De la difficulté d'accoucher, lorſque l'orifice de la matrice ſe reſſerre tout-à-coup, après avoir laiſſé paſſer la tête.

IL eſt encore un obſtacle à la ſortie de l'enfant, quoique la tête ſoit à moitié hors



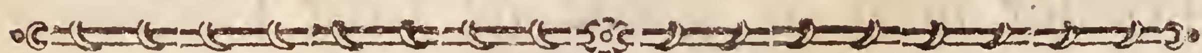
Quatrième dégré de Dilatation de la Matrice, lequel a perm à la tête de sortir, mais qui s'étant contractée sur le char serre le col de l'Enfant.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleur par J. Rob*

de la partie; ſçavoir, lorſque l'orifice de la matrice ſe reſſerrant tout-à-coup, les épaules ne peuvent ſuivre à cauſe de cet étranglement, qui ſeroit capable de cauſer la mort à l'enfant, ſi l'on n'y apportoit du ſecours ſur le champ. Il faut alors ſe donner bien de garde de tirer l'enfant à ſoi; car l'on entraîneroit en même-temps la matrice, ce qui feroit perdre la vie à la mere.

Après avoir tenté, comme je l'ai dit, de tirer l'enfant avec ménagement, ſi l'on ſent de la réſiſtance, on inſinuera un doigt pour en découvrir la cauſe; on reconnoîtra par ce moyen que la difficulté vient de l'orifice, en le ſentant tout autour du col de l'enfant, à qui il forme une eſpece de collier: on le dilatera facilement, en inſinuant un doigt de chaque main, que l'on paſſera entre l'enfant & l'orifice; on tournera ce doigt tout autour pour en procurer la dilatation, & il faudra aller chercher les épaules: on empêchera la femme de pouſſer en bas, crainte que la matrice ne ſe reſſerre de plus en plus. Si la matrice étoit reſtée

à ſec par l'écoulement des eaux, on ſe graiſſeroit les mains avec du beurre ſans ſel ou de l'huile, ce qui rendroit l'orifice plus ſouple, en obſervant toujours de faire ſoutenir la tête de l'enfant, crainte qu'il ne ſoit ſuffoqué.



CHAPITRE XXIII.

De l'Accouchement où la matrice précede la ſortie de l'Enfant.

Il arrive quelquefois que la matrice deſcend conſidérablement dans le vagin, & au point que l'orifice ſe trouve au bord de la partie, ſans pour cela que l'enfant ſoit encore deſcendu. Cet accident eſt plus commun dans les Campagnes que par-tout ailleurs, les femmes y étant plus ſujettes au relâchement de matrice, par la faute de celles qui les accouchent, ſoit en les faiſant tenir debout, ſoit en leur recommandant de pouſſer en bas dès l'inſtant de leurs premieres douleurs, ſouvent même ſans qu'il y ait apparence d'accouchement.

Lorſqu'on s'appercevra que la matrice s'avance au devant de la tête de l'enfant, on ſe gardera bien de faire pouſſer la femme: on la fera coucher de façon qu'elle ait la tête plus baſſe que dans l'accouchement ordinaire. On inſinuera la main toute entiere dans la partie; car un ſeul, & même deux doigts, ne ſuffiroient pas. On repouſſera tout doucement la matrice, en écartant les doigts, on la ſoutiendra, & l'on attendra que la tête ſe faſſe ſentir ſans retirer la main, attitude qu'il faut néceſſairement garder, juſqu'à ce que l'enfant ſoit prêt à venir: on repouſſera alors avec le bout des doigts l'orifice, à meſure que la tête s'avancera, & que la femme fera valoir ſes douleurs. Après avoir délivré la femme avec beaucoup de précaution, c'eſt-à-dire, en ne la faiſant point pouſſer, & ne tirant point trop fort le cordon, crainte que le fond de la matrice ne ſoit entraîné par l'arriere-faix; l'on remettra, après la ſortie de l'enfant, la main dans la matrice, en la repouſſant dans ſon fond; l'on attendra qu'elle commence à ſe reſſerrer,

& alors on retirera tout doucement la main. On fera obſerver à la femme d'être couchée la tête plus baſſe qu'à l'ordinaire.



CHAPITRE XXIV.

De l'Accouchement accompagné du relâchement du Vagin.

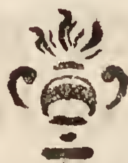
IL eſt encore une difficulté pour l'accouchement, elle a pour cauſe le relâchement du vagin; on diſtingue ce relâchement de celui de la matrice, en touchant la femme; car celui du vagin ne laiſſe point de vuide du côté du fondement : il eſt auſſi plus liſſe que la matrice, parce que s'étant dilaté, toutes les rugoſités qu'on y ſent dans l'état ordinaire, ſe trouvent alors effacées. Il eſt de toute néceſſité d'y remédier, avant que la femme accouche; car l'enfant ne pourroit ſortir qu'avec beaucoup de peine, & ſa ſortie, jointe aux efforts de la mere, cauſeroit un relâchement plus conſidérable. Pour y remédier, on s'y prendra de la maniere ſuivante. On

repouſſera un peu l'enfant, en mettant d'abord le bout des doigts d'une main du côté du fondement, évitant de le toucher du bout des ongles, crainte de le bleſſer, & continuant à pouſſer doucement dans la partie, on y ſera rentrer le vagin; on continuera d'avancer la main juſqu'à ce qu'elle ſe trouve ſous l'orifice : on laiſſera la main dans cette poſition pour retenir le vagin, l'on attendra que l'enfant avance, & à meſure qu'il approchera, on reculera la main.

Après avoir délivré la femme, on peut aiſément faire rentrer le vagin, en mettant la main dans la partie, comme je viens de le dire.

On recommandera à la femme de ne point faire des efforts pour aller à la ſelle, ce que l'on obtiendra par le moyen des lavements, ainſi qu'on en uſe dans la chûte de la matrice. Il eſt néceſſaire de conſulter un Médecin ou un habile Chirurgien pour ces maladies, & on leur fera un rapport exact de tout ce que l'on aura obſervé.

Je fus un jour appellée pour un pareil accident, il n'étoit plus temps de prendre cette ſage précaution, le relâchement étoit conſidérable, reſſemblant à du boudin replié ſur lui-même. Je ne pris d'autre parti que de le ſoutenir avec mes deux mains, en joignant les deux pouces près l'un de l'autre du côté du méat urinaire, en écartant les mains, les deux indices ſe rejoignirent par en bas; je le ſoutins tout entier par cette maniere, ſans y mettre les ongles; je fis dégager la tête de l'enfant, & je ſoutins de toutes mes forces le vagin, pour m'oppoſer aux mouvements convulſifs, pendant que je la faiſois délivrer; la femme ne ſe reſſentit point après de cet accident; c'étoit pour la ſeconde fois qu'il lui étoit arrivé, & dans le premier elle avoit reſté trois heures évanouie.





CHAPITRE XXV.

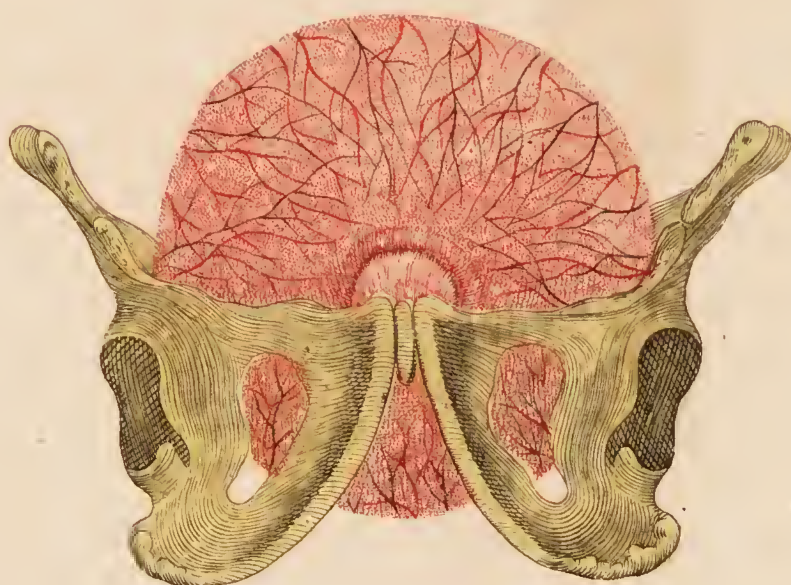
Des différentes obliquités de la Matrice.

J'AI traité dans les Chapitres précédents des obſtacles qui peuvent rendre les accouchements funeſtes à la mere & à l'enfant, quoiqu'il ſe préſente bien, c'eſt-à-dire, par le ſommet de la tête, que la matrice ſoit bien placée, que ſon orifice ſe trouve vis-à-vis de l'entrée du vagin, & de la partie de la femme, & qu'en la touchant on ſe ſente directement au milieu. Il eſt encore des difficultés qui ont pour cauſe les différentes obliquités de la matrice, & qui rendroient la ſortie de l'enfant impoſſible, ſi l'on n'y apportoit du ſecours.

Les relâchements de la matrice prouvent aſſez que les ligaments qui l'aſſujettiſſent, ont de la facilité à s'étendre. J'ai ſouvent trouvé que les ligaments d'un côté, ayant plus prêté que les autres, avoient donné lieu à la matrice de ſe porter vers

le côté oppoſé, ce que j'ai reconnu par le toucher; car au lieu de rencontrer l'orifice de la matrice au milieu, je le trouvois de côté, & paſſant la main ſur le ventre, je ſentois aiſément que la matrice étoit penchée. Je remarquois en même-temps que lorſque le corps de la matrice étoit incliné du côté droit, ſon orifice étoit tourné vers le côté gauche du baſſin : or, la tête de l'enfant appuyant alors ſur l'os innominé, elle y trouve une forte réſiſtance, & il faut de néceſſité que l'enfant & la mere périſſent, malgré toutes ſes douleurs & les efforts qu'elle pourroit faire, ſi l'on n'y apporte du ſecours. Il en ſera de même, ſi l'enfant ſe porte du côté gauche; car alors l'orifice ſera tourné du côté droit. Quelques fâcheuſes que ſoient ces différentes ſituations, & quelques difficultés qu'elles préſentent, on les ſurmontera aiſément, en s'y prenant comme je vais le dire.

Si l'orifice de la matrice eſt tourné du côté gauche, il faudra faire coucher la femme du même côté; car le poids de l'enfant qui ſe trouve du côté droit, le



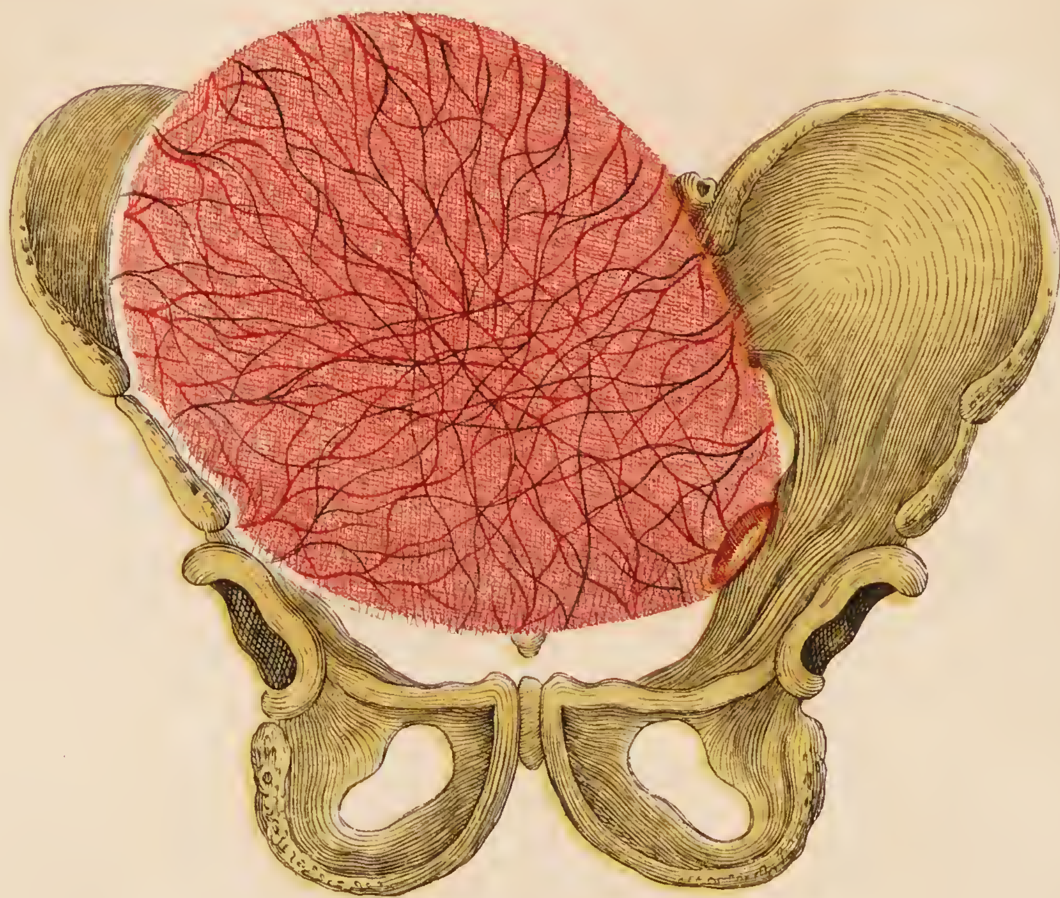
Cette figure répresente l'obliquité de la Matrice en devant son orifice paroissant un peu audessus des os Pubis.

Peint par P. Chapparre. Gravé en Couleurs par J. Robert



Cette figure réprésente le bassin vu en face et un peu penché en avant avec l'obliquité latéralle de la Matrice, dont l'orifice est appuyé sur la partie droite du bassin.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Robert.*



Dans cette figure la situation oblique de la Matrice est directe-ment oposée à la précédente, son fond étant couché sur la face interne de l'os des Isles droit, et son orifice appuyé sur la parti[e] gauche du bassin.

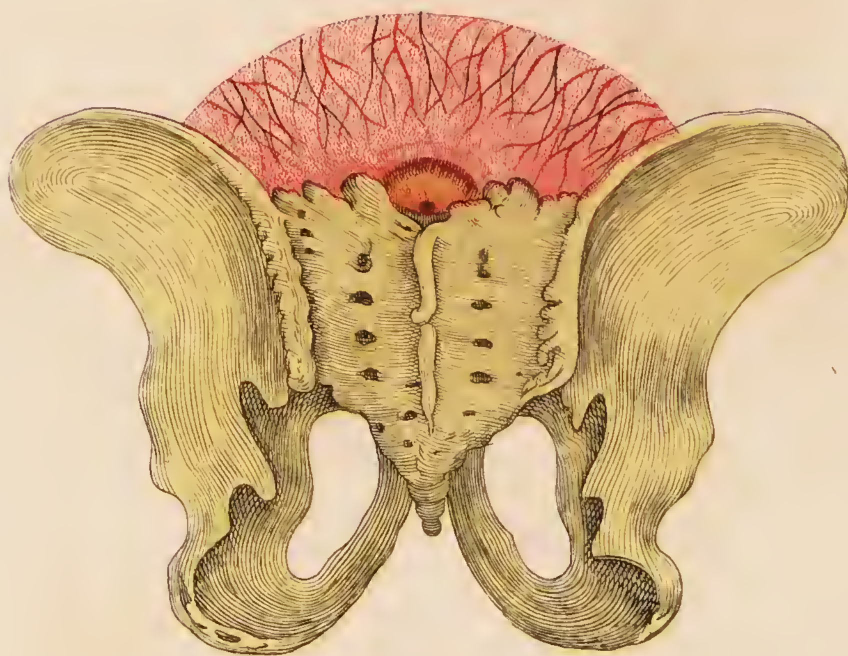
Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Robert.*

fera avancer dans le milieu ; & tandis que la femme reſtera dans cette attitude, l'on inſinuera deux ou trois doigts de la main droite dans le vagin, on les paſſera entre l'orifice de la matrice & l'enfant, & avec la main gauche on pouſſera tout doucement le ventre pour le faire encore pencher. On ne doit point faire ces ſortes de réductions avec violence, il faut au contraire s'y prendre à pluſieurs fois. On recommandera à la femme de ne pas pouſſer, juſqu'à ce que l'orifice ſoit remis en ſa place ; car les efforts qu'elle feroit alors augmenteroient la difficulté, en preſſant davantage la tête ſur l'os innominé.

Il eſt encore deux ſortes d'obliquités de la matrice ; la premiere eſt lorſque l'orifice vient s'appuyer ſur l'os pubis. Il eſt impoſſible, dans une pareille ſituation, que l'enfant ſorte ſans le ſecours de l'Art. Il faudra donc faire mettre la femme à genoux ſur le lit, & qu'elle s'appuie ſur les coudes le plus qu'elle pourra. Cette attitude fera tomber l'enfant en devant, & donnera plus de facilité d'amener l'orifice

en ſon lieu naturel : on ſe ſervira des doigts pour le reculer doucement du côté de l'os *ſacrum*, & l'on empêchera la femme de faire des efforts pour pouſſer ; c'eſt à quoi on doit bien prendre garde dans ces ſortes d'accouchements.

La ſeconde & derniere obliquité de la matrice, c'eſt lorſque ſon fond ſe porte en devant, tandis que ſon orifice eſt jetté en arriere du côté de l'os *ſacrum*. Cette ſituation de la matrice approche plus de la naturelle que les autres, parce que le ventre ſaillit ſur le devant lorſque la femme eſt debout, & l'on eſt ſouvent obligé de ſoulever un peu la tête de l'enfant pour paſſer le doigt, afin de connoître ſi elle eſt en travail : il arrive quelquefois qu'en pareil cas, on ne touche que le bord de l'orifice, ſans pouvoir ſentir les différents degrés de ſa dilatation : lorſqu'on trouve cette difficulté, il faut faire mettre la femme ſur le lit, & qu'elle ſoit un peu renverſée : pour lors le fond de la matrice tombe ſur le dos, & donne la facilité de ſentir l'orifice. Si l'orifice ne poſoit pas ſur



Cette figure étant l'opposée de la précédente, elle fait voir la partie postérieure du baßin avec l'obliquité de la Matrice postérieurement son orifice paroißant un peu audeßus de l'os Sacrum.

Peint par P. Chapparre. Gravé en Couleurs par J. Robe

l'os *sacrum* considérablement, comme il se trouve dans les femmes à qui le ventre ne tombe pas tout-à-fait sur les cuisses, en la laissant couchée & un peu renversée, ses douleurs réduiront aisément la matrice; c'est ce que je vois arriver tous les jours: il n'est pas nécessaire, en ce cas, de fatiguer la femme; car elle accouchera naturellement, sur-tout en lui faisant observer d'être couchée comme je viens de le dire.

A l'égard des femmes dont le ventre est trop pendant, il est impossible que l'accouchement se fasse de lui-même, il faudra que la femme & l'enfant périssent faute de secours; l'orifice venant à peser sur l'os *sacrum*, l'enfant y sera poussé fortement par les efforts de la mere, & ne pourra jamais sortir. Si en touchant la femme le doigt ne peut atteindre l'orifice, on la fera coucher, & on insinuera dans le vagin toute la main, après l'avoir graissée; on soulevera un peu la tête de l'enfant qu'on sent dans la matrice, on fera encore pencher la femme en arriere le plus qu'on pourra, & on poussera tout doucement le

ventre en haut avec la main gauche, & des deux doigts de la main droite qu'on aura introduits dans l'orifice, on la tirera doucement en devant, obſervant toujours que la femme ne doit pouſſer que quand l'orifice ſera réduit, & que la tête de l'enfant s'avancera. Ces réductions doivent ſe faire avec bien du ménagement, & il faut y employer tout le temps néceſſaire pour ne point violenter la matrice.

Dans les accouchements où l'enfant ſe préſente mal, ſi la matrice eſt oblique, il faudra de toute néceſſité la remettre dans ſon lieu naturel, avant que de vouloir retourner l'enfant; car autrement il ne ſeroit pas poſſible d'en venir à bout.

L'on pourroit empêcher les femmes d'être expoſées à ces ſortes d'inclinaiſons de la matrice, en leur conſeillant, lorſqu'elles ſe plaignent de porter leurs enfants plus d'un côté que de l'autre; en leur conſeillant, dis-je, de ſe coucher du côté oppoſé. A l'égard de celles dont le ventre tombe ſur les cuiſſes en forme de beſace, il faudra leur faire mettre de bonne heure,

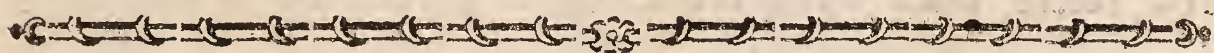
autour



Cette Planche fait voir une main qui tire la jambe droite de l'enfant tandis que l'autre fléchit et se trouve accrochée sur les os des Isles gauches; on doit sentir qu'une semblable manœuvre ne peut manquer de luxer la cuisse si on fait trop d'effort et qu'il eût bien été plus prudent d'aller chercher l'autre pied avant d'avoir la témérité de tirer sur celui qui se présente seul.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Robert*

autour du corps, une serviette en forme de bande, qui ne soit point trop serrée; par cette précaution l'on empêchera que l'enfant ne croisse dans cette mauvaise situation.



CHAPITRE XXVI.

De l'Accouchement où l'Enfant présente un pied, ou tous les deux ensemble.

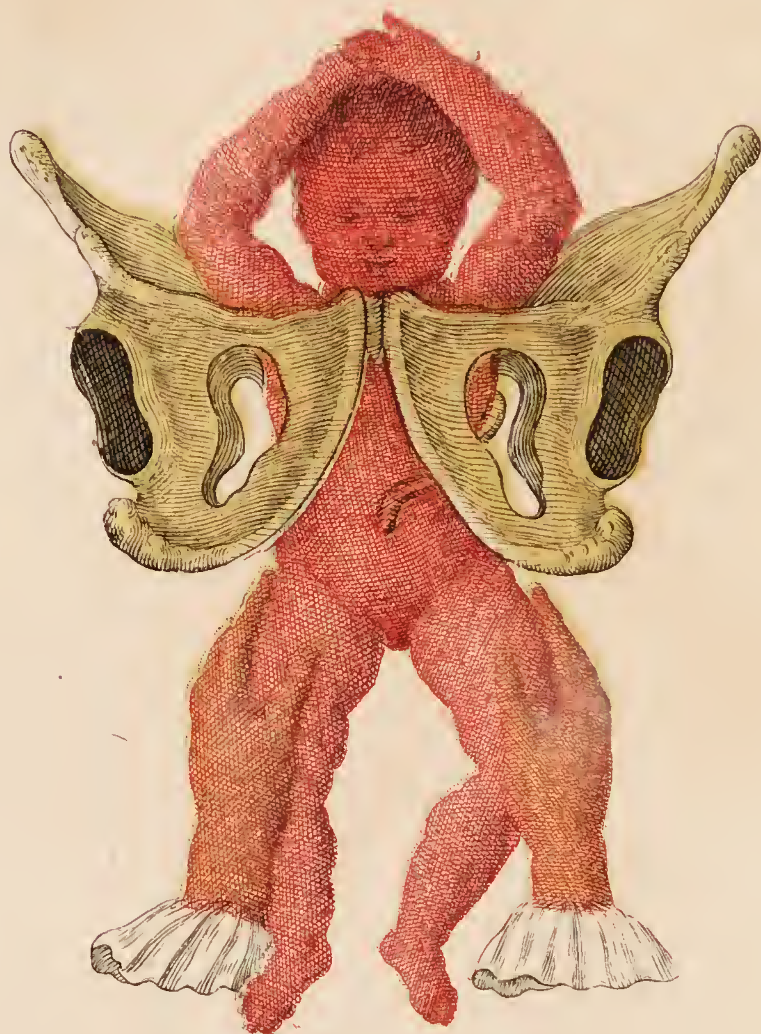
L'ACCOUCHEMENT où l'enfant présente un pied, ou tous les deux ensemble, est le plus aisé de tous ceux où l'enfant vient mal, puisque quelque partie qu'il présente à l'orifice, si l'on en excepte le sommet de la tête, l'on est dans la nécessité de le faire venir par les pieds, étant la seule ressource que l'Art fournisse pour faciliter sa sortie.

On peut distinguer facilement les pieds, même avant que les membranes soient rompues. Dans cette position, la partie alongée qu'il présente, fait prendre aux membranes la même forme, & lorsque la

douleur eſt paſſée, on ſent un pied, ou tous les deux que l'on reconnoît aux talons, aux chevilles & aux orteils. On ne ſçauroit prendre les mains pour les pieds, leur forme ſe trouvant très-différente. Il ne faut pas attendre que l'enfant s'engage trop avant dans le paſſage, ce qui rendroit l'accouchement dangereux pour deux raiſons.

La premiere eſt que ſi la face étoit tournée du côté du nombril de la mere, ce qui arriveroit ſi l'enfant avoit le ventre en deſſus, la mâchoire s'accrocheroit aux os pubis, & tous les efforts que l'on feroit pour le tirer, ne ſerviroient qu'à lui ſéparer la tête d'avec le tronc.

La ſeconde difficulté qui ſurviendroit, c'eſt que ſi l'enfant ne préſentoit qu'un pied, comme cela arrive ſouvent, en tirant ce pied fortement, l'autre étant plié derriere ſon dos, & le genou venant à s'appuyer ſur l'eſtomac, ce pied pourroit poſer ſur l'os pubis, & l'effort que l'on feroit pour le tirer ne ſerviroit qu'à le preſſer plus fortement ſur cet os, ce qui rendroit



Cette Planche répréseente encore une fausse manœuvre en préférant de tirer l'enfant la face en devant plutôt que de lui avoir tourné par derrière, ce qui donne lieu au menton de l'enfant de s'accrocher sur les os Pubis et en continuant de le tirer dans cette position la tête se renversant en arrière la machoire peut se luxer, d'ailleurs l'occiput par ce renversement appuyant sur l'os Sacrum, il est impossible de faire passer la tête dans le détroit du petit bassin, il faut donc en repoussant l'enfant un peu en haut lui retourner la face en arrière.

Peint par P. Chapparre. Gravé en Couleurs par J. Robert.



Cette figure répresente l'enfant sorti mais dont la tête est encore engagée sous l'arcade des os Pubis et pour la débarasser on répresente les doigts d'une main gauche appuyés sur l'os Occipital et en dessous une main droite dont le doigt indice va chercher la bouche de l'enfant dans laquelle il s'introduit et tirant avec ce doigt la machoire inférieure en bas et l'autre main appuyant en même temps sur l'occiput, la tête se fléchit nécessairement et par ce mouvement elle sort avec facilité.

Peint par P. Chapparre. Gravé en Couleurs par J. Robert.

la ſortie de l'enfant très-difficile, & peut-être même impoſſible.

Lorſqu'on aura reconnu qu'un des pieds ſe préſente, que la dilatation de l'orifice eſt ſuffiſante, & qu'il ſe trouve éminci, on rompra les membranes, ſi elles ne l'étoient pas; l'on attendra pour cela une forte douleur, la tenſion qui leur arrive alors les diſpoſant à être percées plus aiſément. Les membranes étant percées, on prendra un pied ou tous les deux, que l'on tirera également, on les amenera hors de la partie: on prendra un linge ſec & doux, dont on les enveloppera, pour qu'ils ne gliſſent pas des mains. Lorſqu'on aura paſſé les genoux, ſi l'enfant vient la face en deſſus, on le retournera à meſure qu'on le tirera, pour que le nez ſe trouve en deſſous du côté du fondement de la mere. Cette précaution eſt abſolument néceſſaire pour empêcher que la mâchoire ne s'accroche aux os pubis. On abaiſſera les bras l'un après l'autre, & ſi la tête ne ſort pas dans l'inſtant, loin de la tirer avec violence, ce dont il faut bien ſe garder, car on pourroit

la ſéparer du tronc, on s'arrêtera, & on fera ſoutenir l'enfant par quelqu'un, pour empêcher qu'il ne ſoit ſuffoqué, & ſaiſiſſant la mâchoire inférieure, on gliſſera le doigt indice de la main gauche dans la bouche, pendant qu'on inſinuera la main droite ſur le derriere de la tête, pour la faire baiſſer du côté du fondement de la mere; on la tirera à ſoi, tandis qu'une autre perſonne tirera l'enfant par les épaules.

Pluſieurs Auteurs veulent qu'ayant abaiſſé un bras on laiſſe l'autre, pour que la tête ſoit conduite plus directement; mais je penſe que lorſque la tête eſt un peu groſſe, on riſqueroit alors de rendre la ſortie de l'enfant plus difficile; la longueur du temps que l'on mettroit à l'avoir, deviendroit préjudiciable pour le bras, qui, en ſe gonflant, formeroit une autre difficulté.

Si l'enfant ne préſentoit qu'un pied, lorſqu'on l'auroit un peu avancé dans la partie, on l'aſſujettiroit par un ruban, auquel on feroit un nœud coulant, ſans

trop le ſerrer, & en ſuivant le genou, on conduiroit la main ſur la cuiſſe pour la paſſer ſur la partie de l'enfant, ou ſur le derriere, ſuivant ſa poſition, & l'on ſuivroit l'autre cuiſſe & la jambe : pour lors on prendroit ce pied que l'on ameneroit au paſſage. Quelquefois on eſt obligé de repouſſer le premier, ſur-tout s'il étoit trop avancé, & en le faiſant rentrer un peu, on ſe faciliteroit le moyen de faire venir l'autre.

Il eſt eſſentiel de s'aſſurer que le pied que l'on tâche d'avoir, eſt celui qui appartient au même enfant; car il arrive quelquefois que la matrice contient deux enfants, & même trois. On conçoit bien qu'en tirant indifféremment le premier pied que l'on trouveroit, on pourroit en tirer un d'un autre enfant, & les corps s'embarraſſant l'un & l'autre, il en arriveroit la mort, tant des enfants que de la mere, étant de toute impoſſibilité qu'ils vinſſent enſemble.

Cet inconvénient de tirer le pied d'un ſecond ou d'un troiſieme enfant, ne peut

néanmoins avoir lieu que lorſque les membranes qui renferment chaque fœtus en particulier, ont été déchirées, ou qu'enfin deux fœtus ſont unis l'un à l'autre par la poitrine, ou autre partie du corps; car on ſçait qu'alors ils ſont renfermés dans une même enveloppe: mais ce dernier cas eſt fort rare.



CHAPITRE XXVII.

De l'Accouchement où l'Enfant préſente les genoux, ou le fondement.

IL eſt aiſé de diſtinguer ſi l'enfant préſente les deux genoux, ou un ſeul, ſur-tout lorſque les membranes ſont rompues; car l'on ſent l'os qui eſt en devant, nommé la *rotule*: ſa rondeur & ſa fermeté n'empêchent pas qu'il ne differe beaucoup de la tête, puiſqu'en touchant on ſent un vuide de chaque côté, & qu'en y paſſant le doigt on trouve le pli que fait le genou, lorſque la jambe eſt fléchie. On ne le laiſſera pas engager trop avant, & en ſuivant la jambe

l'on ira prendre un pied; lorſqu'on l'aura, on dégagera l'autre, comme je l'ai dit.

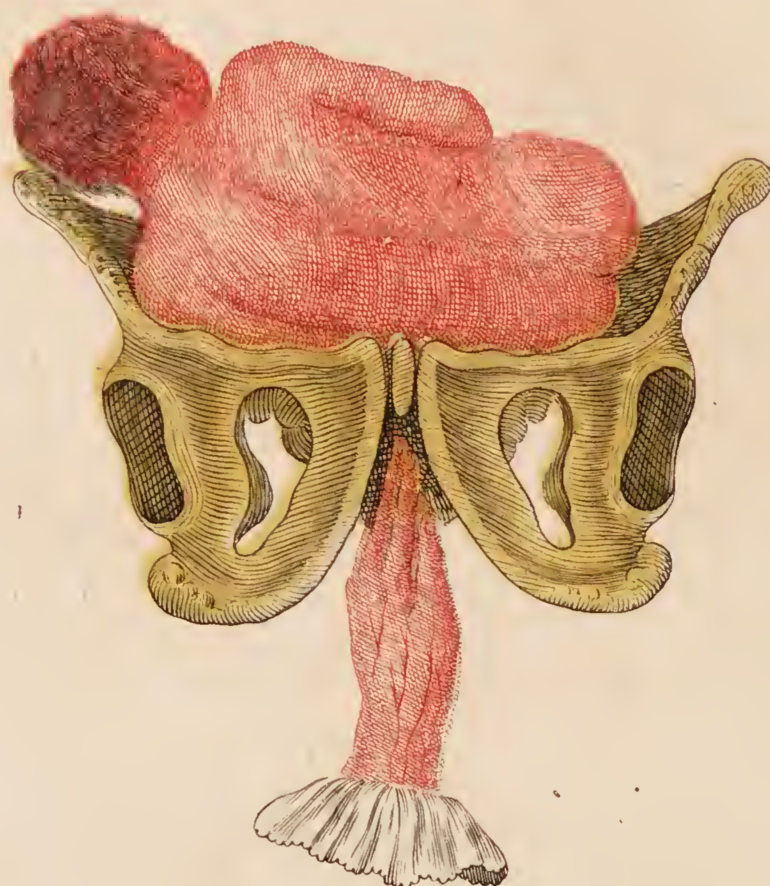
Si l'enfant préſente le fondement, on peut le connoître à travers les membranes, lorſque la douleur eſt paſſée; car alors on ſent un vuide au milieu, & une groſſeur de chaque côté, mais ſouple. S'il ne ſe préſentoit que de côté, cette partie ſe diſtinguera encore au toucher; car en paſſant le doigt tout autour, on ſent le pli que fait la cuiſſe, & de l'autre côté le fondement: on ne peut ſe tromper ſur la différence qu'il y a entre cette partie & la tête.

Si la mauvaiſe ſituation de l'enfant donne lieu à la compreſſion du ventre, il ne manque pas alors de rendre le *mœconium* renfermé dans le gros boyau: c'eſt une matiere noire qui reſſemble à de la poix, & dont on trouve alors ſon doigt couvert, ſi l'on touche la femme dans ces moments.

Lorſqu'on ſera aſſuré que l'enfant préſente le fondement, on ne doit point le laiſſer engager trop avant; car il ſeroit

très-difficile d'aller chercher les pieds, il vaudroit mieux, si l'on n'étoit point arrivé assez à temps, & qu'il fût trop engagé dans le passage, le laisser venir dans cette situation ; on risqueroit moins pour lui & pour la mere : mais s'il ne présentoit qu'un côté du derriere, cette position de travers deviendroit très-laborieuse, parce que l'autre côté de la hanche s'appuyant fortement sur l'os du bassin de la femme, il ne seroit pas possible que l'enfant pût sortir. Lorsqu'il ne présentera qu'un côté du derriere, on le repoussera tout doucement pour le faire rentrer, & l'on passera un doigt de l'autre main pour aller chercher le pli de l'aine : on avancera l'autre côté, afin que le fondement se trouve directement à l'orifice. Si on le laisse venir dans cet état, on lui dégagera les jambes aussitôt que le derriere sera passé.

Si l'on arrive auprès de la femme assez à temps, & que l'on ait reconnu que l'enfant présente le fondement, on terminera l'accouchement sans attendre qu'il s'engage. On insinuera la main bien graissée,



*On représente par cette Planche l'enfant couché en travers dans le bas-
sin, la tête appuyée sur l'os des Isles droites et le derrière sur le gauch
avec la position d'une main qui va chercher les pieds de l'enfant pour
faire sortir.*

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Rober*

& en ſuivant la feſſe, la cuiſſe, le genou & la jambe, l'on ira prendre un pied que l'on amenera au paſſage, & on ira chercher l'autre.



CHAPITRE XXVIII.

De l'Accouchement où l'Enfant préſente le ventre, la poitrine ou le dos.

SI en touchant la femme on reconnoît que l'enfant ſe préſente mal, on ſe conduira différemment, ſuivant la partie qu'il offrira. Si c'eſt le ventre ou la poitrine, les membranes ſeront plus applaties, parce que l'enfant étant de travers, les retient des deux côtés, & ne leur laiſſe pas la liberté de s'alonger: il arrive ſouvent que dans cette poſition le cordon umbilical ſe préſente le premier, & lorſque les membranes ne ſont point tendues, on ſent les battements de ſes arteres à travers les membranes. La dilatation de l'orifice étant devenue ſuffiſante, on rompra les membranes, & on reconnoîtra la partie qui ſe

préſente. Si c'eſt la poitrine, en gliſſant la main deſſus, on trouvera le ventre & l'umbilic : l'on ſuivra avec la main juſqu'à la partie de l'enfant; en trouvant une cuiſſe on ira au genou, & l'on amenera les pieds au paſſage.

Lorſque l'enfant préſente le dos, on ne peut s'y tromper, l'épine ſe fait ſentir, parce que le dos étant courbé, les vertebres ſe diſtinguent aiſément les unes des autres, & en les ſuivant juſqu'au fondement, l'on ira droit aux pieds, la méthode étant la même pour tous les accouchements où l'enfant ſe préſente mal.



CHAPITRE XXIX.

De l'Accouchement où l'Enfant préſente le bras ou le coude.

LORSQUE l'enfant préſente le bras, cette ſituation lui eſt ſouvent funeſte, parce que ceux qui ne ſont pas au fait des accouchements, ne connoiſſent que le ſeul moyen de faire rentrer le bras, avant que d'aller



Cette figure fait voir comme dans la précédente un enfant couché en travers dans le baßin mais elles sont différentes en ce que la première indique une bonne manœuvre et que celle cy en démontre une mauvaise en tirant sur le bras droit de l'enfant qui se présente.

Peint par P. Chapparre. Gravé en Couleurs par J. Robert.

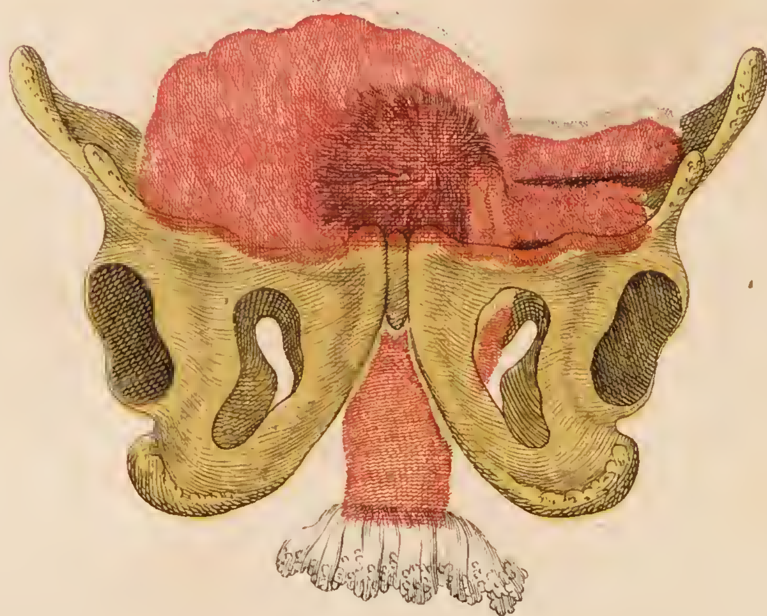
chercher les pieds, & à force de fatiguer ce bras, on le meurtrit ſi conſidérablement, que la matrice irritée le ſerre au point de ne plus laiſſer de reſſource, que celle de le couper pour terminer l'accouchement: malheur qui n'eſt que trop commun dans les Campagnes.

L'on diſtinguera aiſément ſi le bras ſe préſente; car en ce cas les membranes ſont alongées, & à travers l'on ſent la main qui differe beaucoup de la forme du pied par ſes doigts alongés & déliés. Si la dilatation de l'orifice eſt ſuffiſante, & que les membranes ne ſoient point rompues, on les percera, on inſinuera la main juſqu'au deſſus de l'épaule de l'enfant, ſans toucher à ſa main ni au bras, & on le repouſſera en haut tout doucement pour le faire rentrer; mais ſouvent cela ne réuſſit pas dès la premiere fois, parce que l'enfant, alors trop gêné dans ſa ſituation, ne peut ſe prêter aux mouvements qu'on veut lui faire faire; dans ce cas, on changera de manœuvre. Ces tentatives étant douloureuſes pour la mere, on les lui épargnera,

en conduiſant tout de ſuite la main ſur le côté de l'enfant, ſur la hanche, la cuiſſe, le genou & la jambe, & lorſqu'on aura un pied, le premier mouvement que l'on fera pour le tirer à ſoi, éloignera de toute néceſſité le bras du paſſage : ayant été alors chercher l'autre pied, on amenera l'enfant.

Par cette méthode, on ſauvera la vie à l'enfant & à la mere; car dans les accouchements traînés en longueur par la faute de celles qui operent, il eſt toujours à craindre que la matrice irritée depuis longtemps, ne s'enflamme, & ne cauſe la mort à la femme.

Si l'enfant préſentoit le coude, on le reconnoîtroit aiſément, parce qu'étant plus pointu que le genou, on ne peut prendre l'un pour l'autre. On ſe donnera bien de garde de le laiſſer trop avancer, crainte que le bras ne vienne à ſortir juſqu'à l'épaule, ce qui arriveroit ſi l'on n'alloit chercher les pieds promptement. En repouſſant doucement le coude, l'accouchement devient plus facile, parce que le bras



Cette figure fait voir l'Enfant couché en travers dans le baſsin. Les pied du côté des os des Isles gauches. Les feſses vers l'os Sacrum; le dos du côté de l'os des Isles droit, et la tête sur les os Pubis; avec une main igno rante qui l'ayant saisie, paroit la tourner obliquement pour la faire sor tir, ce qui ne peut réuſsir. Cette mauvaise manœuvre au contraire luxe la tête de l'enfant d'avec le col et lui cause par là une mort prompte; acciden qui n'arrive malheureusement que trop souvent dans les Campagnes.

Peint par P. Chapparre. Gravé en Couleurs par J. Robert

peut s'étendre aiſément le long du corps. Il eſt au contraire plus mal aiſé, lorſque l'avant-bras eſt ſorti tout-à-fait.



CHAPITRE XXX.

De l'Accouchement où l'Enfant préſente l'épaule, l'oreille ou le menton.

L'ENFANT préſentant l'épaule, l'on ne doit point eſpérer de réduire la tête aiſément, pour qu'elle vienne ſe préſenter directement à l'orifice: on peut le tenter, mais ne pas s'y amuſer trop long-temps, crainte que les douleurs ne finiſſent, & qu'à force de tentatives on ne fatigue trop la mere & l'enfant.

On reconnoîtra que c'eſt en effet l'épaule qui ſe préſente, lorſqu'en conduiſant le doigt tout autour, l'on ſentira le deſſous de l'aiſſelle d'un côté, & de l'autre le col de l'enfant, ce qui ne peut laiſſer aucun doute; mais comme il pourroit arriver que dans cette ſituation il eût la face en deſſus, & que l'épaule étant repouſſée

il vînt dans cette attitude, l'accouchement deviendroit laborieux, alors il faudroit ſe déterminer à faire ſortir l'enfant par les pieds, en ſuivant les parties du corps, comme je l'ai dit. La femme à la vérité en ſouffrira davantage; mais ce moyen eſt préférable à la réduction de la tête dans ſa ſituation naturelle, qui demanderoit beaucoup de temps.

A l'égard de l'oreille, on ne peut s'y tromper; & par le ſens dont elle ſera tournée, on pourra juger ſi la face eſt en deſſus ou en deſſous, le bord de l'oreille la diſtinguant aiſément, puiſqu'il ne ſe trouve jamais du côté de la joue. Ayant fait l'examen néceſſaire pour s'aſſurer que l'enfant a la face tournée en deſſous, ou aura lieu d'eſpérer qu'en reculant l'épaule, la tête ſe préſentera à l'orifice; mais ſi le col étoit trop penché ſur l'autre épaule, après avoir fait inutilement de légeres tentatives, on ſe déterminera à faire ſortir l'enfant par les pieds.

L'accouchement où l'enfant préſente le menton ou le viſage tout entier, peut ſe

terminer aiſément, en le faiſant venir par la tête. Si le menton ſe préſente le premier, on le connoîtra par le vuide que l'on ſentira au deſſous de la mâchoire, & par la levre inférieure que le doigt rencontrera aiſément : alors portant la main applatie, & la conduiſant doucement juſqu'à la poitrine de l'enfant, pour la ſoulever un peu, on fera reculer la tête, ſon poids la fera tomber d'elle-même, & l'obligera de ſe placer directement à l'orifice, ce qui le fera venir naturellement. Il en ſera de même ſi l'enfant préſente la face toute entiere.

On doit obſerver que les recherches que l'on fait au moyen du toucher, pour diſtinguer ces différentes parties, doivent ſe faire avec beaucoup de délicateſſe pour n'en bleſſer aucune. J'ai vu en pareille occaſion des yeux crevés, & la face rendue difforme par les meurtriſſures qu'on y avoit faites.

On s'y prendra comme je viens de le dire, pour tâcher que la tête ne préſente que le ſommet; & ſi après avoir tenté

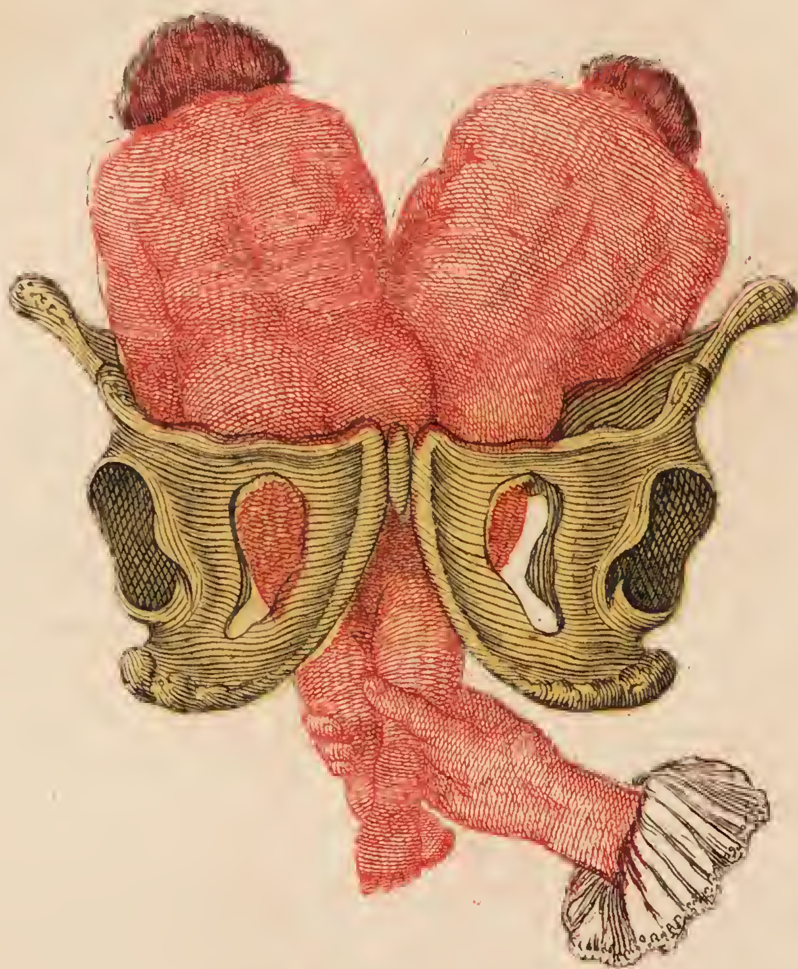
plusieurs fois avec bien du ménagement sa réduction dans ces deux diverses positions, on ne peut en venir à bout, le parti le plus sûr & le plus avantageux est d'aller chercher les pieds, & de terminer au plutôt l'accouchement.



CHAPITRE XXXI.

De l'Accouchement où se rencontrent plusieurs Enfants.

LORSQU'ON a lieu de croire, par l'étendue considérable du ventre de la femme, qu'elle est enceinte de deux ou de trois enfants, il est d'une conséquence infinie de s'assurer si le second pied que l'on va chercher dans la matrice, est celui du même enfant dont on en a déja un, parce que s'il arrivoit, comme je l'ai dit, que l'on tirât en même-temps le pied d'un autre enfant, les corps auxquels ces pieds répondroient, s'embarrasseroient l'un & l'autre, & si on s'obstinoit à les tirer, l'on exposeroit la mere & les enfants à de très-grands dangers,



On réprésente dans cette Planche deux enfants dans le baßin dont l'un présente une jambe droite et l'autre la gauche, l'Opérateur ou l'Accoucheur ne s'étant point aßuré s'il y a deux enfants dans la Matrice voyant un pied droit et un pied gauche tire sur ces jambes et il résulte de cette mau vaise manœuvre que les deux autres cuisses appuyées sur quelques parties du contour du bassin ne manquent pas de se luxer et de former un obsta cle invincible à la sortie des enfants.

Peint par P. Chapparre. Gravé en Couleurs par J. Robert

dangers, étant impoſſible que ces enfants ſortent enſemble.

Dans ces accouchements, la façon de délivrer la femme eſt la ſeule choſe que je croie néceſſaire d'expliquer ici, puiſqu'il n'y a point d'autres méthodes que celles dont j'ai fait mention, pour favoriſer la ſortie des enfants dans les différentes poſitions où ils peuvent ſe rencontrer.

L'on peut préſumer que la femme eſt enceinte de deux enfants, ſi ſon ventre eſt gros & large, ſi elle a été plus incommodée de cette groſſeſſe que des autres, ſuppoſé que ce ne ſoit pas ſa premiere, & ſi elle a les jambes enflées, de même que la partie. Le volume de l'enfant que l'on reçoit peut auſſi en annoncer un ſecond; le ventre reſtant gros, & l'enfant étant très-petit, peut faire juger qu'il y en a un ſecond.

L'on doit obſerver, en général, comme je l'ai déja dit, de ne point tenter dans aucun accouchement de délivrer la femme, ſans avoir auparavant paſſé la main ſur le ventre, pour s'aſſurer s'il ne ſe trouve

point encore quelque chofe dans la matrice. Par cette précaution on évite le danger auquel on expoferoit la mere & le fecond enfant, fi l'on tiroit tout-à-coup l'arriere-faix. Il peut même arriver que le premier enfant qu'on a reçu, foit bien plus fort que celui qui refte, ce dernier même pouvant être mort depuis plufieurs jours. Lorfqu'on aura reconnu qu'il refte un fecond enfant, on fera au cordon umbilical les deux ligatures dont j'ai parlé, avant de le couper : elles feront à quatre travers de doigt de diftance l'une de l'autre, & on le coupera entre deux. Le premier enfant étant forti, on ne fera aucune tentative pour tirer l'arriere-faix : on profitera de la premiere douleur pour rompre les membranes du fecond. Il arrive quelquefois que chaque enfant a fon placenta particulier; mais plus ordinairement les différents arriere-faix font unis, & par leur union n'en font qu'un feul, auquel répondent les cordons de chaque enfant.

En admettant le fentiment de la fuperfétation, qui fuppofe, comme je l'ai dit,

une ſeconde génération à quelque diſtance de la premiere, l'on doit craindre de faire venir le ſecond enfant trop tôt, puiſque n'étant formé que pluſieurs jours, ou peut-être pluſieurs mois après la conception du premier, on empêcheroit ſa perfection; mais ne pouvant être aſſuré s'ils ont été formés l'un après l'autre, & ſi chaque enfant a ſon placenta particulier, on riſqueroit auſſi de faire périr la mere & l'enfant qui reſte encore dans la matrice, en voulant la délivrer: le premier cordon & l'arriere-faix ſe trouvant communs aux deux enfants, on détacheroit l'autre partie encore adhérente à la matrice, la perte de ſang venant alors avec abondance, ſuffoqueroit l'enfant, & mettroit la mere en danger de perdre la vie.

J'avoue une crainte que l'idée de la ſuperfétation m'a toujours donnée; car n'oſant pas délivrer la femme ſur le champ, par la raiſon que je viens d'expoſer, & ne pouvant deviner ſi l'arriere-faix eſt commun aux deux enfants, j'appréhendois qu'en laiſſant ce corps étranger dans la matrice,

il ne vînt à s'y corrompre si elle se resserroit, & qu'elle ne pût l'expulser, ce qui mettroit en grand danger & la mere & l'enfant : ainsi il vaut mieux attendre que de tenter de tirer le premier cordon ; & si l'arriere-faix se détache de lui-même, & que les douleurs cessent, il ne faudra point tâcher de délivrer la femme du second enfant, ni lui faire user d'aucun remede pour faire renaître les douleurs ; mais on attendra patiemment que le terme de l'enfant qui reste soit expiré.



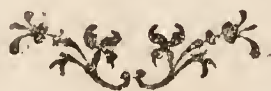
CHAPITRE XXXII.

De l'Accouchement où le cordon se présente le premier avec quelque partie de l'Enfant.

L'ACCOUCHEMENT où le cordon se présente le premier avec quelque partie du corps, est le plus funeste. Lorsque c'est la tête qui vient avec le cordon, il faut, pour sauver la vie à l'enfant, se déterminer à le faire venir par les pieds, parce que la

tête rempliſſant le petit baſſin, compprimeroit le cordon au point d'arrêter la circulation du ſang dans les vaiſſeaux qui le compoſent, ce qui feroit périr l'enfant; mais ſi ayant rompu les membranes, on reconnoît, par le toucher, que la tête n'eſt point trop engagée, on tentera de repouſſer en arriere le cordon pour le faire rentrer, à meſure que la tête avancera. Si la réduction du cordon n'étoit pas poſſible, il faudroit abſolument ſe déterminer à retourner l'enfant, pour le faire ſortir par les pieds.

A l'égard de l'accouchement où l'enfant ſe préſente mal, & où quelqu'une de ſes parties eſt ſortie avec le cordon, il n'eſt pas ſi dangereux, pourvu que l'on faſſe rentrer le cordon avant que d'aller chercher les pieds, ce qui ſe fait facilement, & ne doit point être omis, afin que le cordon ne ſe trouve point comprimé ni refroidi.





CHAPITRE XXXIII.

De l'Accouchement de l'Enfant mort, & de la tête restée dans la matrice.

IL y a plusieurs signes qui donnent à connoître que l'enfant est mort dans la matrice. S'il l'est depuis long-temps, & qu'il présente le sommet de la tête, quoique la matrice ne soit point trop dilatée, & que les eaux s'écoulent, la peau chevelue se sépare & s'attache au bout des doigts, & à mesure qu'on les remet dans l'orifice, quelque nouvelle portion s'y attache encore; mais si la dilatation de l'orifice est suffisante, & qu'il n'y ait pas assez de temps que l'enfant soit mort, pour que l'épiderme qui couvre la peau s'en détache, l'on peut être assuré qu'il a perdu la vie, lorsqu'en tournant le doigt dans l'orifice on sent la tête très-molle, & quelques-uns des os du crâne passés les uns sur les autres; enfin, si le cordon se présentant le premier,

les vaiſſeaux qui le compoſent ſont ſans battement, & s'il ſe trouve flétri, toutes ces circonſtances ne permettent pas de douter de la mort de l'enfant.

L'on peut encore juger de ſon état par l'examen de quelqu'autre partie qu'il préſente; car ſi c'eſt un bras, on jugera par le pouls s'il eſt vivant ou mort.

On ne doit point prendre pour un ſigne de mort, ainſi que le penſent quelques-uns, la ſortie du *mœconium*, puiſque l'évacuation de cet excrément n'a d'autre cauſe que la preſſion des boyaux qui le contiennent, ſoit que l'enfant ſoit mort, ſoit qu'il vive encore.

Il arrive quelquefois que la mere croit que ſon enfant eſt mort, parce que depuis quelques jours elle n'en a point ſenti les mouvements. Il faut bien ſe garder de donner trop aiſément dans cette idée, & on ne doit rien tenter qui ſoit capable de nuire à l'enfant, ſi ſa mort n'eſt conſtatée par les ſignes rapportés ci-deſſus, & dont il eſt bon que les aſſiſtantes ſoient inſtruites, pour éviter le blâme auquel on ſe

trouveroit exposé, si l'on n'avoit cette attention.

Dans les accouchements trop longs par le ralentissement des douleurs, sans pour cela que la mort soit certaine, on peut faire prendre à la femme une infusion de deux gros de séné, pour disposer la matrice à se dilater.

Si l'enfant présentoit le sommet de la tête, & qu'il se trouvât au passage, il faudroit lui mettre le doigt dans la bouche, en forme de crochet, & par ce moyen on pourroit le tirer aisément; mais si la tête n'étoit point assez avancée, on passeroit de chaque côté une main étendue : comme elle est alors assez souple, on peut, en l'applatissant, la faire entrer un peu plus dans le passage. L'on tâchera avec une main de dégager une épaule, en insinuant un doigt en forme de crochet sous l'aisselle.

Quant à la tête restée dans la matrice, j'avois cru que rien n'étoit si commode pour en procurer la sortie, qu'une bourse. Je n'en avois pas l'expérience par moi-même, & je ne l'avois donnée pour



On répresente par cette Planche un enfant décollé dont la tête est res-tée dans le baßin parcequ'ayant pris une situation oblique on a vou[lu] la tirer de force ce qui n'a pu réußir, les deux épines des os Ischion ayant formé un obstacle à sa sortie.

Peint par P. Chapparre. Gravé en Couleurs par J. Robe[rt]

ressource que sur ce que des personnes m'avoient assuré s'en être servi avec succès. Mais ces malheureux accidents, qui ne sont que trop communs dans les Campagnes, m'en ont appris l'inutilité.

Si la tête séparée du tronc se trouve dans un bassin bien conformé, & que la tête ne soit pas disproportionnée par sa grosseur au détroit du petit bassin, que la face soit posée sur l'os *sacrum*, les efforts de la mere suffiront pour en procurer la sortie. On peut encore lui donner des remedes; M. Peu dit n'en avoir pas trouvé de plus efficace que les lavements un peu âcres, employés avec prudence. Il ajoute qu'en ayant fait donner un où il avoit mis deux gros de sel polychreste, à peine la femme l'eut-elle gardé, qu'elle fut obligée de se mettre sur le bassin, où elle rendit, dans un effort, la tête restée.

Si la tête est trop grosse, elle contiendra alors par son volume le détroit du grand bassin; au petit on sent l'inutilité de la bourse, des efforts de la mere & des remedes. Ce ne sera plus que par le secours

des inſtruments que l'on pourra en diminuer le volume.

Le volume extraordinaire de la tête de l'enfant, ni la mauvaiſe conformation du baſſin de la mere, ne ſont pas auſſi communs que l'ignorance de la Sage-femme de Campagne. Lorſque l'enfant ſe préſente par les pieds, elle le tire toujours; elle ne s'attache point à mettre la tête en ligne directe de l'épine du corps de l'enfant, ce qui fait qu'elle reſte oblique, & qu'elle ſe place, comme je l'ai rendu dans cette Planche.

Je me ſuis déja trouvé dans ces cas, & en préſence de perſonnes qui ne vouloient ſe ſervir que d'inſtruments tranchants: je ne me ſuis ſervi que de ma main, en remontant la tête dans le grand baſſin, la retournant pour lui mettre la face du côté de l'os *ſacrum*, un doigt alors dans la bouche, & le pouce fortement appuyé ſur l'occiput, pour la baiſſer ſur le coccyx, & par cette direction la débarraſſer de l'arcade des os pubis, & j'en ai fait l'extraction ſans aucune violence.



Cette Planche répresente une Matrice ouverte pour laißer voir l'arrière fa collé à son fond, avec une main droite qui l'ayant reconnu a déja commencé à paßer son petit doigt sous les membranes pour y faire succeßivement paßer tous les autres afin de le rouler et l'extraire tout entier, pendant cette manœuvre le cordon est tenu par la main gauche ayant deux tours paßés autour du doigt indice et du milieu de cette même main.

Peint par P. Chapparre. Gravé en Couleurs par J. Robert



CHAPITRE XXXIV.

De l'Arriere-faix adhérent, & de la Matrice renverſée.

ON propoſe deux méthodes pour délivrer la femme. Les uns veulent qu'avant de couper le cordon, on aille chercher l'arriere-faix dans l'inſtant; les autres préferent d'attendre qu'il ſe détache de lui-même, ſans porter la main dans la matrice, & de faciliter ce détachement par de légeres frictions ſur le ventre, ou en faiſant ſouffler la femme dans ſa main. Ce ſont les circonſtances qui doivent déterminer à préférer l'une de ces méthodes à l'autre. S'il y avoit perte de ſang, la premiere ſeroit à préférer, le ſeul moyen pour la faire ceſſer étant la prompte extraction du placenta; ou ſi la matrice paroiſſoit diſpoſée à ſe reſſerrer, on devroit profiter du moment favorable pour accélérer le détachement du placenta; mais ſi l'on n'avoit rien à craindre de la perte, & qu'en tenant le

bout des doigts dans la matrice, on ne ſentît pas qu'elle ſe reſſerrât, on ne devroit rien précipiter, il faudroit tâcher ſeulement de faciliter ſon détachement, comme je l'ai dit, par de légeres frictions ſur le ventre, & l'arriere-faix ſortiroit naturellement, en tirant un peu à ſoi le cordon, ce que l'on a recommandé au Chapitre de l'Accouchement naturel. Si l'on s'appercevoit que la matrice fût diſpoſée à ſe reſſerrer, il faudroit dans l'inſtant porter la main dans ſa cavité, en ſuivant le cordon qui ſert de guide, & paſſant le bout des doigts entre la matrice & l'arriere-faix, on le détacheroit tout doucement, prenant garde que les doigts ne portent que ſur le placenta, & on retireroit le tout enſemble, & non par parties.

Il faudroit agir de même pour le faux-germe adhérent, en obſervant de le détacher tout autour, pour l'avoir en entier.

Lorſque le cordon ſe trouve rompu près du placenta, ou, comme l'on dit communément, près de ſa maſſe, le détachement de l'arriere-faix mérite une

attention particuliere ; car il eſt à craindre qu'en le ſéparant, l'on n'occaſionne un renverſement de la matrice, en entraînant ſon fond vers l'orifice, ce que l'on a vu arriver plus d'une fois. Pour diſtinguer le corps du placenta d'avec la matrice, on fera attention que la ſurface de celle-ci eſt unie & polie, au lieu que la ſurface du placenta ſe trouve inégale par la quantité de rameaux que forment les arteres & la veine umbilicale. S'étant aſſuré que c'eſt le placenta, on le détachera, comme je l'ai dit, en inſinuant le bout des doigts entre les membranes & la matrice, tout autour des bords du placenta, pour découvrir l'endroit qui cede le plus aiſément.

L'on ne cauſera jamais le renverſement de la matrice, en ſéparant l'arriere-faix, lorſqu'on y fera les attentions néceſſaires pour le prévenir, & qu'on ne perdra point de vue ce que j'ai recommandé. Mais ſi l'on étoit appellé pour remédier à cet accident, on réuſſiroit en prenant un linge fin, & en repouſſant tout doucement la matrice juſque dans ſon fond : on y laiſſeroit

la main jusqu'à ce que la matrice vînt à se resserrer, alors on la retireroit peu à peu.



CHAPITRE XXXV.

De la perte de sang qui précede ou accompagne l'Accouchement, & de celle qui le suit.

LA perte de sang est souvent funeste à la mere, si l'on n'y apporte un prompt secours. On doit, avant que de rien entreprendre, tâcher de connoître la cause de cet accident; car si la perte est occasionnée par le détachement du placenta, elle ne peut cesser que par le resserrement de la matrice, qui n'aura lieu qu'après la sortie de l'enfant. Dans ces circonstances, il n'y a point de temps à perdre, il faut de toute nécessité accoucher la femme. Si la matrice n'étoit pas suffisamment dilatée, on s'y prendroit comme je l'ai enseigné au Chapitre du Faux-germe.

Si en touchant la femme c'eſt le placenta qui ſe préſente, on pourra le reconnoître par ſa portion charnue, qui ne reſſemble en rien aux parties de l'enfant: de plus, les caillots de ſang qui viennent coup ſur coup, & l'abondance de celui que la femme perd, ne laiſſent plus d'eſpérance pour elle, que dans la promptitude de ſa délivrance.

Si l'arriere-faix ſe trouvoit détaché, qu'il ſe préſentât au paſſage, ou qu'il ſortît par l'orifice, les membranes n'étant point rompues, il faudroit les déchirer pour aller chercher les pieds de l'enfant, ſuppoſé que la tête ne fût point trop avancée. On ne doit pas alors faire rentrer le placenta, qui n'eſt plus néceſſaire pour la conſervation de l'enfant. Si l'on a eu le malheur d'être appellé trop tard, ou que l'on ait été trop long-temps à opérer, la mort de l'enfant eſt certaine, & cette mort eſt le plus ſouvent ſuivie de celle de la mere.

S'il arrive que l'orifice de la matrice ne ſoit point aſſez dilaté, pour permettre au placenta de paſſer juſque dans le vagin, on le reconnoîtra aux ſignes que j'ai donnés.

L'on aura ſoin, dans ce cas, de repouſſer l'arriere-faix de côté, afin qu'il ne ſorte qu'après que l'enfant ſera paſſé.

Il ſurvient aſſez ſouvent des pertes avant l'accouchement: lorſqu'elles ne ſont occaſionnées que par l'abondance du ſang, & pour n'avoir pas ſaigné ſuffiſamment la femme pendant ſa groſſeſſe, une ou deux ſaignées arrêtent alors ces pertes, & l'accouchement ſe fait tout naturellement.

La perte de ſang qui ſuit l'accouchement, arrive ſouvent pour n'avoir pas fait ſaigner la femme au commencement de ſes douleurs, ou pour avoir fait l'extraction du placenta avec trop de violence, ou enfin pour en avoir laiſſé quelque portion dans la matrice.

Lorſque la perte ſurvient, on ne doit rien négliger pour y apporter du remede: le plus certain eſt d'introduire la main dans la matrice, pour reconnoître ſi la perte eſt occaſionnée par quelque corps étranger, ſoit par un faux-germe, ou quelque portion du placenta; ſoit par quelque caillot de ſang. On doit être aſſuré qu'auſſi-tôt que

la

la matrice ſera débarraſſée de ces corps étrangers, la perte ceſſera. Néanmoins ſi malgré cèla elle continuoit, l'on tremperoit des linges dans l'oxycrat, que l'on ſçait n'être qu'un mêlange d'eau & de vinaigre, qu'on feroit tiédir ſi la ſaiſon étoit froide; on envelopperoit avec ces linges les cuiſſes de la femme, & on paſſeroit ſous ſes reins un autre linge mouillé de la même liqueur. On auroit ſoin de retirer de la partie les caillots de ſang, à meſure qu'ils s'y formeroient. La cire d'Eſpagne en poudre eſt un très-bon remede, & la Sage-femme devroit en avoir toujours ſur ſoi. On en prendra de la groſſeur d'une noiſette, que l'on mettra en poudre, pour la faire avaler à la femme dans ſix cuillerées d'eau; & ſi la perte continue, on lui en donnera une ſeconde doſe. C'eſt un remede dont j'ai vu de grands effets.

Si l'on eſt à portée de faire prendre à la femme une potion, on lui en donnera une qui ſera compoſée de deux onces d'eau de chicorée ſauvage, d'une once d'eau de

fleurs d'orange, de demi-once de ſirop de diacode, & autant de ſirop de capillaire, qu'elle avalera tout à la fois.

On lui fortifiera le cœur en lui faiſant flairer des linges trempés dans l'eau de la Reine de Hongrie, ou dans du vin, qu'on aura fait un peu chauffer. On la couvrira moins qu'à l'ordinaire, & l'on aura ſoin que l'air de la chambre ne ſoit point trop chaud : on ne lui bandera point le ventre, crainte d'exciter la perte. Sa nourriture ne ſera que d'un peu de gelée donnée de temps en temps, & ſa tiſanne ſera faite avec la racine de grande conſoude & le riz. On pourra lui faire prendre une once de ſuc de pourpier.

Si les forces de l'Accouchée étoient ſuffiſantes, on pourroit la ſaigner du bras, dans la vue de détourner le ſang de la matrice : cette ſaignée ne doit point ſe faire tout de ſuite, il faut l'interrompre de temps en temps pour ménager ſes forces, & occaſionner plus de diverſion. On fermera donc la veine à pluſieurs fois, laiſſant des intervalles plus ou moins grands, ſui-

vant l'état de l'Accouchée. Cette Méthode eſt fort approuvée.



CHAPITRE XXXVI.

Des convulſions & de la léthargie qui ſurviennent à la Femme dans le travail.

LORSQU'IL arrive que la femme a des convulſions avant que d'être accouchée, il y a tout à appréhender d'un pareil accident, tant pour la mere que pour l'enfant; ainſi on appellera un Médecin ou un Chirurgien habile, & l'on s'attachera à bien examiner l'état de la femme, pour leur en rendre un compte fidele.

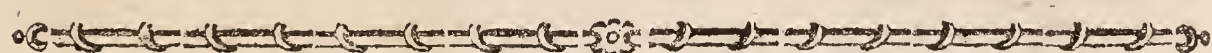
En attendant les ſecours néceſſaires, pour délibérer ſur le parti qu'il y a à prendre, il faut faire ſaigner la femme, quand bien même elle l'auroit été, & ne lui faire uſer que de l'eau pure, prenant bien garde qu'il ne lui en tombe ſur le viſage & ſur la gorge. Cette fraîcheur la ſaiſiſſant, redoubleroit les convulſions, & les liqueurs ſpiritueuſes les rendroient encore plus

violentes. Si on ſent que l'orifice de la matrice ſe dilate, & que les douleurs viennent par intervalle entre les mouvements convulſifs, on peut eſpérer pour la femme. Si l'enfant ſe préſente bien, & que la matrice ſoit ſuffiſamment dilatée, il faudra l'accoucher ſur le champ; mais ſi la tête ne vient pas la premiere, ne pouvant alors retourner l'enfant ſans faire beaucoup de violence, ce qui ne manqueroit pas d'irriter le genre nerveux, qui ſe trouve déja affecté, on attendra patiemment le moment de l'accouchement. La ſaignée à la gorge eſt très-avantageuſe dans ces circonſtances, pour dégager le cerveau de la quantité du ſang qui s'y porte, ce qui arrive lorſque cet accident dure longtemps.

Il eſt encore un autre état qui devient mortel pour la femme, c'eſt lorqu'elle tombe en léthargie: cet affaiſſement de tous les reſſorts de l'économie animale ne laiſſe plus de reſſource pour l'accouchement; ainſi il faut ſe déterminer à faire l'extraction de l'enfant le plus promptement

qu'il ſera poſſible, parce que c'eſt le ſeul moyen de ſauver la mere.

Je me ſuis trouvé pluſieurs fois dans ces deux cas, où ayant appellé d'habiles gens, je puis aſſurer qu'aucune femme n'en eſt morte, & que même j'ai ſouvent reçu les enfants vivants.



CHAPITRE XXXVII.

De la deſcente ou relaxation de la Matrice.

LES quatre ligaments que j'ai dit deſtinés à maintenir la matrice dans ſa ſituation naturelle, ſe relâchent quelquefois; enſorte que le col de la matrice, au lieu de ſe trouver au fond du vagin, s'avance juſqu'au milieu de ce conduit. L'on a vu ce relâchement devenir ſi conſidérable, que cet organe ſe portoit juſqu'aux grandes levres, & s'avançoit même au delà. C'eſt ce dernier état que l'on nomme *chûte de matrice*, pour le diſtinguer du premier que l'on déſigne par le terme de *deſcente*, ou de *relaxation de matrice*.

Entre les causes capables de produire ces accidents, les plus ordinaires sont les travaux excessifs, ainsi que les efforts que causent de trop lourds fardeaux ; aussi remarque-t-on que les femmes de Campagne y sont les plus sujettes. Le moyen de soulager celles qui sont affligées de ces relâchements, c'est de leur interdire toute occupation pénible, & de les obliger même à garder le lit pendant un temps convenable ; à quoi on ajoutera l'usage des injections fortifiantes dans le vagin, telles que celles qui seront composées de gros vin, où l'on aura fait bouillir des roses de Provins. Si ces moyens n'étoient pas suffisants, ou qu'il ne fût pas possible de les employer, l'on auroit recours aux pessaires, que l'on peut composer de différentes matieres ; les plus ordinaires sont faits d'un morceau de liege assez épais, de la largeur environ d'un écu de six livres, auxquels on donne une figure ovale, & on les perce dans le milieu de façon à y pouvoir passer le doigt ; le pessaire doit être égal dans sa circonférence, & sa surface sera rendue très-unie



Cette Planche réprésente une Matrice dans le baßin avec un Vagin fendu dans le fond duquel on aperçoit poser un Peßaire de cire par le trou duquel on voit l'orifice de la Matrice.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Rob rt.*

par la cire fondue dans laquelle on le plongera plusieurs fois, jusqu'à ce qu'il s'en trouve entiérement recouvert, & qu'il s'y soit formé plusieurs couches: on l'insinuera alors dans le vagin, l'ayant trempé dans de l'huile, & la femme étant couchée sur le dos, les genoux élevés & pliés, on le poussera jusqu'au fond de ce conduit, & lorsqu'il y sera parvenu, on le placera de maniere que l'orifice de la matrice réponde à l'ouverture du pessaire. Par cette précaution les humeurs qui s'écouleront de cet organe auront la facilité de s'échapper, & la femme pourra concevoir. On aura l'attention, avant d'introduire le pessaire, d'y attacher un lien, afin de le retirer plus aisément, ce que l'on fera de temps en temps pour le nettoyer. Lorsque le pessaire sera placé, on fera mettre la femme en des situations différentes, soit en la faisant asseoir, soit en la faisant mettre à genoux; on jugera par la facilité avec laquelle la femme le supportera dans diverses situations, si le pessaire est bien conditionné, c'est-à-dire, s'il n'est point trop gros ni trop

petit, & l'on y remédieroit alors différemment, ſuivant l'état où il ſe trouvera : ceux qui ſont trop gros incommodent ; ceux qui ſont trop petits ne tiennent pas, & il faudra en augmenter le volume en les remettant de nouveau dans la cire.

L'ignorance de la plupart des Sages-femmes de Campagne leur fait regarder la matrice, qu'elles appellent la *mere*, comme la ſource de toutes les maladies. Dans cette idée elles y appliquent indiſcrettement toutes ſortes de remedes, qui ont ſouvent des ſuites très-fâcheuſes, ce que je n'ai vu que trop ſouvent arriver dans les différents voyages que j'ai été obligée de faire.



CHAPITRE XXXVIII.

Des qualités requiſes à une bonne Nourrice.

IL ſeroit à ſouhaiter que la mere de l'enfant pût le nourrir elle-même, à raiſon de la conformité du tempérament, ſurtout ſi elle jouiſſoit d'une parfaite ſanté,

& qu'elle fût bien conſtituée, la bonne conſtitution du corps étant la premiere qualité d'une Nourrice ; à quoi il faut ajouter qu'il ſeroit bon qu'elle ne fût pas née de parents attaqués de certaines maladies capables de ſe tranſmettre, telles que la pierre, la goutte, les écrouelles, l'épilepſie, &c.

Les autres qualités de la Nourrice regardent la diſpoſition de ſon ſein. Les mamelles doivent être d'un volume ſuffiſant, ni trop groſſes, ni trop petites, pour fournir la quantité de lait néceſſaire à l'enfant ; il faut qu'elles ne ſoient ni applaties, ni attachées aux côtés ; elles doivent au contraire s'avancer en dehors en forme de poire : le mamelon ne doit être ni trop gros, ni trop enfoncé. Un mamelon trop gros rempliſſant la bouche du nourriſſon, l'empêcheroit de tetter ; en un mot, la groſſeur & la figure du mamelon doivent répondre à celle d'une noiſette. Il doit être percé de pluſieurs petits trous, pour qu'il laiſſe échapper facilement le lait, & que le nourriſſon ait moins de peine à ſucer ;

ensorte que l'enfant quittant le tetton, on voie sortir le lait par plusieurs rayons, ainsi que l'eau sort d'un arrosoir.

Le lait ne doit être ni trop épais, ni trop séreux. Pour en juger, il faut en faire rayer environ une demi-cuillerée dans la main : si en la penchant un peu le lait coule aussi-tôt, c'est un signe qu'il est trop séreux ; si au contraire les gouttes restent attachées sans couler sur la pente que fait la main, c'est une preuve qu'il est trop épais. Pour être censé bon, il est nécessaire qu'il s'épanche tout doucement, & que la place en soit un peu teinte. Le lait trop séreux ne nourrit point assez, & celui qui est trop épais, outre qu'il a de la peine à sortir, est difficile à digérer : entre les deux, néanmoins, quelques Accoucheurs de réputation préferent le lait le plus coulant, comme plus aisé à se distribuer. Enfin, le lait doit être blanc, doux & un peu sucré.

Il ne faut pas que la Nourrice soit trop jeune ni trop vieille : le premier âge est trop chaud, & le dernier abonde trop en

humeurs. Le bon âge eſt depuis vingt-cinq ans juſqu'à trente-cinq.

On préfere les Nourrices qui ont les cheveux noirs ou châtains, à celles qui les ont blonds ou roux, & qui ont des taches de rouſſeur. Ces dernieres ayant pour l'ordinaire une odeur déſagréable. Si la peau n'eſt pas d'un grand blanc, il faut du moins qu'elle ne ſoit point livide, ce qui annonceroit un tempérament bilieux: elles doivent avoir un peu de couleur, mais point trop. On doit examiner le col, & le deſſous du menton de la Nourrice, pour ſçavoir ſi elle n'a pas eu les écrouelles. En regardant les bras, on peut juger par la quantité des cicatrices des ſaignées, ſi elle eſt valétudinaire. On doit s'informer ſi elle n'eſt point réglée pendant qu'elle nourrit; car ſi elle l'étoit, l'abondance du lait en ſeroit diminuée. Il ſeroit bon encore que la Nourrice ne fût point louche, ni qu'elle n'eût point les dents gâtées, ce qui pourroit lui donner une mauvaiſe haleine, capable d'incommoder l'enfant.

On doit éviter de prendre une Nourrice

nouvellement accouchée, & avant la fin des quarante jours néceſſaires pour la purger de ſa couche, ſon lait ne pouvant alors être bon que pour ſon propre enfant, tandis qu'il ſeroit contraire à un autre nourriſſon, par la différence de tempérament. Si l'enfant de la Nourrice eſt mort, il faut s'informer ſi ce n'eſt point de quelque maladie contagieuſe, comme ſont les fievres pourpreuſes, quelques ulceres vénériens, la gale, &c. : tout cela n'annonceroit pas une Nourrice bien ſaine; mais ſi ſon enfant vit, on peut juger d'elle par lui-même ; ſi ſont teint eſt vermeil, ſi ſa chair eſt ferme, & ſi, l'examinant tout nud, on le trouve écorché entre les cuiſſes, cela fera connoître la malpropreté de la Nourrice, qui ne manqueroit pas d'être encore plus négligente pour un enfant qu'elle ne prend que par intérêt. Une attention qui eſt encore néceſſaire, concerne les mœurs de la Nourrice. Il n'eſt pas douteux que le caractere de celle qui allaite, n'influe beaucoup ſur l'enfant qui ſuce les vices avec le lait, & qui quelquefois tient moins de ceux qui

lui ont donné le jour, que de celle qui l'a nourri. On doit s'informer avec ſoin ſi la Nourrice n'eſt point ſujette au vin, au vol, ou à quelqu'autre vice, ſi elle eſt violente, ou ſi ſon humeur eſt inégale. Il eſt eſſentiel auſſi de ſçavoir ſi elle eſt ſujette au mal-caduc, & quand même ce ne ſeroit que le mari qui y fût ſujet, il y auroit toujours à craindre que les accès de cette maladie ne donnaſſent lieu au lait de ſe troubler, & de devenir nuiſible à l'enfant. Il faut auſſi s'informer ſi le mari & la femme vivent bien enſemble, pour ne point avoir à craindre que lorſqu'ils ſe querellent, ou qu'ils ſe battent, les coups ne retombent ſur l'enfant.

On ne doit rien négliger pour s'inſtruire de toutes ces circonſtances, & il faut éviter de ſe laiſſer gagner, ſoit par ſes amis, ſoit par l'eſpérance de recevoir des préſents de celle à qui l'on donne la préférence. Quoiqu'on ne croie point commettre un crime en le faiſant, c'en eſt pourtant un très-grand, & l'enfant en eſt ſouvent la victime, ſoit qu'il périſſe bientôt, ou qu'il

vive long-temps infirme. L'on a d'autant plus à ſe reprocher de n'avoir pas uſé de toutes ces précautions, que c'eſt dans les petits endroits où l'on peut plus aiſément s'inſtruire des moindres particularités.



OBSERVATIONS

SUR

DES CAS SINGULIERS,

AJOUTÉS

A L'OUVRAGE DE L'AUTEUR.



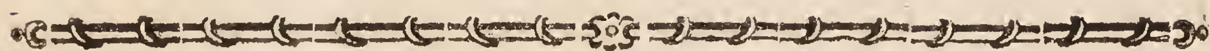
OBSERVATIONS

SUR

DES CAS SINGULIERS,

AJOUTÉS

A L'OUVRAGE DE L'AUTEUR.



PREMIERE OBSERVATION.

Sur la Matrice double.

LA matrice de la femme, que l'on ſçait n'avoir pour l'ordinaire qu'une ſeule cavité, s'eſt trouvée quelquefois en avoir deux.

M. *Riolan*, Médecin de Paris, en fournit des exemples dans ſon Antropographie, *Livre II*, *chap. XXXV*, *page 157*.

Madame *la Marche*, dans ſon Livre, ou Inſtruction familiere aux Sages-femmes, fait auſſi mention d'une matrice de cette

eſpece, vue dans le corps d'une femme, dont l'ouverture fut faite à l'Hôtel-Dieu.

M. *Littre*, Médecin de Paris, diſſéquant une petite fille, morte à l'âge de deux ans, obſerva qu'elle avoit le vagin partagé en deux cavités égales, l'une à droite, l'autre à gauche, par une cloiſon perpendiculaire, de maniere cependant que cette cloiſon n'étoit point entiere, & ne formoit ces deux cavités que depuis le milieu du vagin juſqu'à la matrice : chacune de ces cavités aboutiſſoit à une matrice particuliere, qui avoit ſon orifice, ſon col & ſon fond. Ces matrices qui étoient très-diſtinctes & ſéparées dans l'intérieur, ne montroient au dehors qu'un corps ſimple & continu, à l'exception néanmoins de leurs fonds qui étoient ſéparés l'un de l'autre, ou pour mieux dire, qui n'étoient réunis que par un ligament en forme de membrane triangulaire. Chaque fond avoit une trompe, un ovaire, un ligament large, & un ligament rond *.

* Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1717.

M. *Gravel*, Médecin, fournit auſſi des exemples de double matrice, dans une Theſe qu'il ſoutint à Strasbourg en 1738.

M. *Philippe-Adolphe Boehmer*, célebre Profeſſeur en Médecine, donne auſſi un exemple d'une double matrice dans ſon ſecond Recueil d'Obſervations d'Anatomie, 1756. La cloiſon qui ſéparoit le vagin, ſuivant ſa longueur, en deux parties égales, s'étendoit depuis l'union des orifices de cette matrice, juſqu'à celui du vagin qui, dans ce ſujet, avoit deux ouvertures, l'une à droite, l'autre à gauche, ſéparées par l'extrêmité de la cloiſon verticale, qui partageoit le vagin en deux cavités.

Il eſt à préſumer, comme l'a dit M. *Littre*, au ſujet de la petite fille à qui il trouva deux matrices, que les femmes ainſi conformées pourroient concevoir en différentes approches, tantôt par l'une de ces matrices, tantôt par l'autre, ſelon que la ſemence virile ſe porteroit à l'une ou à l'autre.



II. OBSERVATION.

Sur les vices de conformation du baſſin.

PARMI les vices de conformation dont le baſſin eſt ſuſceptible, il y en a deux principaux, qui, portés à un certain degré, obligent d'avoir recours à l'opération céſarienne, ou du moins rendent l'accouchement très-laborieux. Le premier, eſt le rétreciſſement de l'entrée du petit baſſin, occaſionné par l'approche de la partie ſupérieure de l'os *ſacrum*, & du corps de la derniere vertebre des lombes vers l'os *pubis*, & dont il eſt fait mention à la page 95 de ce Livre; le ſecond, qui eſt contraire au premier, conſiſte dans le rétreciſſement de la partie inférieure du baſſin, formé par l'approche contre nature des branches & des tubéroſités des os *iſchion*. On en a vu un exemple tout récemment à l'Hôtel-Dieu de Paris, ſur une femme âgée d'environ trente ans, à qui l'on a été obligé de faire l'opération céſarienne.

L'entrée du petit baſſin étoit très-ſpacieuſe; la diſtance de la partie ſupérieure de l'os *ſacrum* à la ſymphyſe des os *pubis*, avoit cinq pouces & quelques lignes; celle d'un des os des iles à l'autre, à l'entrée du petit baſſin, étoit de quatre pouces trois lignes; les tubéroſités des os *iſchion* ne laiſſoient entr'elles qu'un intervalle de deux pouces moins un quart; les branches de ces os laiſſoient entr'elles un pouce & demi d'intervalle, & les épines de ces mêmes os n'en laiſſoient que deux pouces entr'elles; & ſi l'on fait attention à la diſpoſition des ligaments qui attachent ces parties, on concevra aiſément que cette ouverture inférieure du baſſin ſe trouvoit encore rétrecie par leur moyen.

En traitant de la Génération, l'on a dit que quoique la matrice ſoit le lieu où l'œuf qui a été fécondé ſe développe le plus ordinairement, l'on avoit vu néanmoins cet œuf éclore dans l'ovaire, d'autres fois dans la trompe, & enfin dans la capacité du ventre. L'on a ajouté que ces générations extraordinaires ſont très-ſouvent

mortelles ; le fœtus qui en eſt produit ne pouvant ſortir par la voie naturelle. Entre les Obſervations que nous avons ſur cette matiere, je vais en citer deux qui prouvent que les meres peuvent ſurvivre aux opérations néceſſaires pour l'extraction des fœtus morts.

La premiere de ces Obſervations eſt d'Abraham Cyprianus, Médecin & Profeſſeur en Anatomie & en Chirurgie dans l'Académie de Franker, ſur un fœtus de vingt-un mois qui fut retiré de la trompe droite de la matrice, ſans que la mere en ſoit morte.

La ſeconde eſt de M. Littre, ſur un fœtus tiré du ventre de ſa mere par le fondement.



III. OBSERVATION.

Sur un Fœtus de vingt-un mois, qui fut retiré de la trompe droite de la matrice, ſans que la mere en ſoit morte.

ABRAHAM Cyprianus * dit que le 17 Décembre 1694, il fut appellé à Louvarde pour la femme de Lewis, Soldat dans la Compagnie du Capitaine Peterſon : elle étoit âgée de trente-deux ans, & enceinte pour la troiſieme fois. Cette femme arriva juſqu'au neuvieme mois de ſa groſſeſſe, ſans appercevoir rien de différent de ce qu'elle avoit ſenti dans les groſſeſſes précédentes, excepté que pendant tout ce temps-là elle n'eut point de lait aux mamelles. Il lui ſembloit auſſi que ſon fardeau étoit plus peſant & plus incommode qu'à l'ordinaire, ſur-tout lorſque le fœtus qui étoit ſitué un peu plus haut que dans les groſſeſſes précé-

* Lettre d'Abraham Cyprianus à M. Thomas Millington. Amſterdam, 1707.

dentes, ſe remuoit avec vivacité. Arrivée au terme de l'accouchement, elle ſentit de grandes douleurs, & ſon enfant ſe remua plus que de coutume, ce qui lui fit eſpérer qu'elle accoucheroit bientôt : ſes eſpérances furent vaines; car outre que ces mouvements ſe faiſoient ſentir dans un lieu extraordinaire, il n'y avoit aucune préparation du côté de l'orifice de la matrice qui annonçât un accouchement prochain: dès-lors l'enfant ceſſa de ſe mouvoir, & la mere commença à ſe mieux porter.

Après le dixieme mois, les menſtrues qui avoient été ſupprimées depuis le commencement de la groſſeſſe reparurent, & la mere ne ſentit plus mouvoir l'enfant, mais ſeulement un poids très-lourd, & ſur-tout vers le dix-huitieme mois, auquel temps elle ſe trouva ſi incommodée, qu'elle fut obligée de garder le lit. Peu de temps après elle commença à ſe plaindre d'une grande douleur aux parties voiſines du nombril, & cette douleur fut ſuivie d'un ulcere fongueux dans cette région. Pluſieurs conſultations furent faites, tant de Médecins que

de Chirurgiens, dont les avis ſe trouverent partagés; les uns voulant que le fœtus fût dans la matrice, & les autres le niant.

Il y avoit vingt-un mois que la groſſeſſe avoit commencé, lorſque *Cyprianus* fut appellé à Louvarde, où il ſe rendit avec les premiers Médecin & Chirurgien du Prince de Naſſau. Dès qu'il eut vu la malade, conſidéré les circonſtances de ſon état, & ſçu tout ce qui avoit précédé, il aſſura qu'elle portoit un enfant mort. On découvrit, par le toucher, une dureté conſidérable au bas de l'ulcere voiſin du nombril, lequel ulcere étant fongueux, donna facilement entrée à une ſonde, au moyen de laquelle la dureté fut reconnue être un os. *Cyprianus* ayant introduit dans l'ouverture le petit doigt, jugea que c'étoit un des pariétaux de l'enfant, ce qui l'ayant enhardi, il ſe détermina à faire l'opération néceſſaire, malgré la grande foibleſſe de la malade.

Ayant fait porter le lit au milieu de la chambre, il commença par introduire le doigt dans l'endroit où il avoit ſenti un des

pariétaux, & conduiſant ſur ce doigt une branche de ciſeaux, il fit une inciſion auſſi grande qu'il fut poſſible: elle comprenoit non ſeulement les téguments, mais auſſi les muſcles, le péritoine, & enfin la poche dans laquelle le fœtus fut trouvé avec ſon cordon & ſon placenta, qui étoit très-mince, & dont une portion étoit même conſumée.

Cyprianus ayant reconnu que cette poche étoit continue à la partie latérale droite de la matrice, ne douta pas que ce ne fût la trompe de ce côté, d'autant plus qu'on a beaucoup d'exemples de fœtus trouvés dans ce conduit. Ayant retiré le fœtus avec ſon placenta, & enlevé en même-temps, au moyen d'une éponge trempée dans de l'eau tiede, toute la mucoſité & le ſang qui s'y trouvoient épanchés, il ne s'occupa plus que de la réunion de la plaie, qui avoit environ un pied de longueur: il fit quatre points de ſuture enchevillée, qui ſe trouvoient également diſtants les uns des autres, comprenoient le péritoine & toute l'épaiſſeur des muſcles & de la peau.

Cyprianus crut devoir laiſſer à la partie inférieure de la plaie, une ouverture pour l'écoulement des matieres qui viendroient de l'intérieur, & dans laquelle il mettoit une petite tente très-mollette, qui ne s'oppoſoit point à l'écoulement de ces matieres. Enfin, au moyen d'un régime convenable, & des attentions néceſſaires en pareil cas, la femme fut parfaitement rétablie au bout de trois mois, & continua à ſe bien porter; enſorte que neuf mois après ſon rétabliſſement, elle devint enceinte, accoucha heureuſement d'une fille, & l'année ſuivante d'un garçon & d'une fille jumeaux.



IV. OBSERVATION.

Sur un Fœtus tiré du ventre de ſa mere par le fondement.

Au mois de Mars de l'année 1702, M. Caſſini * donna avis à l'Académie Royale des Sciences, qu'une femme, ſans avoir

* Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1702.

eu aucun ſigne apparent de groſſeſſe, avoit vuidé par le ſiege pluſieurs os, qui ſembloient être ceux d'un fœtus. M. Littre, chargé de vérifier un fait ſi ſingulier, ſe tranſporta chez la malade : il trouva au lit une femme âgée de 32 ans, autrefois fort graſſe, alors horriblement décharnée, & très-foible. Il apprit qu'il y avoit douze ans qu'elle étoit mariée; que pendant les ſix premieres années de ſon mariage elle avoit eu trois enfants; que dans les trois ſuivantes elle avoit fait quatre fauſſes-couches; que vers le 15 du mois d'Août de l'année précédente, elle avoit ſenti une douleur aigue à la hanche droite; que cette douleur qui avoit diminué quelque temps après, avoit entiérement ceſſé au bout de cinq ſemaines; qu'au commencement du mois de Novembre de la même année, la malade avoit encore ſenti ſous le foie une douleur accompagnée d'un grand étouffement; & qu'en appuyant ſur cet endroit, on y avoit remarqué une tumeur ronde & groſſe comme les deux poings; qu'environ deux mois après cette tumeur étant

tombée dans le côté droit du baſſin de l'hypogaſtre, la douleur & l'étouffement avoient ceſſé ſur le champ; que huit jours après la douleur de la hanche étoit revenue avec plus de violence que la premiere fois; & qu'enfin la femme avoit des hémorroïdes intérieures & extérieures, une difficulté d'uriner, une conſtipation, & une impuiſſance de marcher, principalement du côté droit.

Vers la fin du mois de Décembre ſuivant, il lui prit une fievre qui dura quatre mois ſans relâche, avec pluſieurs redoublements, la plupart précédés de friſſons; elle avoit une averſion pour toute ſorte d'aliments, des défaillances, des hoquets, des vomiſſements de ſang, & un cours de ventre purulent ou ſanglant, qui entraînoit des os, des chairs pourries, des cheveux, &c. Tout cela étoit ſuivi d'épreintes, de coliques cruelles, de toux, de crachement de ſang, d'inſomnies continuelles, & de douleurs inſupportables dans toutes les parties du corps, juſques dans la moëlle des os.

M. Littre apprit auſſi que cette femme avoit commencé à rendre des os les premiers jours du mois de Mars de l'année précédente, à la ſuite de grands efforts pour aller à la ſelle. Le premier os qui parut, fut celui d'un bras d'un fœtus, dépouillé de ſes chairs, qu'on lui tira avec beaucoup de peine du gros boyau, où il s'étoit engagé. Cet os fut ſuivi pendant quelques jours de quelques autres; mais plus petits, avec des matieres épaiſſes, purulentes, & d'une odeur cadavéreuſe.

L'on reconnut que ces os étoient ceux d'un fœtus d'environ ſix mois; & ayant demandé à la femme de combien elle croyoit être enceinte, elle répondit qu'elle n'en ſçavoit rien, qu'elle n'avoit pas même eu aucun ſoupçon de l'être, parce que ſes regles ne lui avoient pas manqué depuis ſa derniere couche; que ſon ventre n'étoit pas groſſi conſidérablement; qu'elle n'avoit point ſenti remuer l'enfant comme dans les groſſeſſes précédentes; que ſon ſein n'étoit pas devenu plus gros, & qu'il n'y avoit point paru de lait, & qu'enfin elle ne ſe

ſouvenoit pas d'avoir eu aucune des incommodités qu'elle avoit reſſenties dans ſes premieres groſſeſſes.

Cependant, quelques jours après, on la fit ſouvenir qu'au mois de Mai 1701, elle avoit eu une forte envie de manger du maquereau, qu'elle n'avoit pu ſatisfaire à cauſe de la cherté. On la fit encore ſouvenir que dans le même temps elle avoit été dégoûtée des aliments ordinaires, & qu'elle avoit eu des maux de cœur. Or, de fortes envies de manger des aliments dont elle n'uſoit que rarement, les dégoûts, les maux de cœur étant des ſignes de groſſeſſe, on peut conclure, dit M. *Littre*, que cette femme étoit devenue enceinte dans ce temps-là, d'autant plus que la grandeur des os du fœtus marquoit la même choſe.

M. *Littre* ayant touché la femme, trouva la matrice dans ſon état naturel, rien n'en étant ſorti durant le cours de la groſſeſſe, que ce qui ſort dans le temps réglé chez les femmes ſaines, & qui ne ſont point enceintes.

Le fondement étoit bordé en dehors

d'hémorroïdes noires & ulcérées, & ſon ouverture étoit ſi rétrecie par ces hémorroïdes, & par une dureté qui en occupoit toute la circonférence, qu'il ne put introduire deux doigts à la fois dans le *rectum*, ſans de grands efforts, qui firent tomber la femme en foibleſſe.

Cet inteſtin ſe trouvoit ulcéré intérieurement en pluſieurs endroits, & percé d'un trou de la largeur d'environ un pouce & demi, autant qu'il fut permis d'en juger par le doigt. L'ouverture étoit ſituée du côté droit à la partie poſtérieure du boyau, & à deux pouces au deſſus du fondement, où à peine le doigt indice pouvoit atteindre. Alors il n'y eut plus lieu de douter du chemin que les os & les autres matieres étrangeres, rendues par le ſiege, avoient pris.

M. *Littre* examinant avec le doigt la plaie, ou le trou d'un boyau, ſentit la tête d'un fœtus, qui étoit ſi fortement appliquée contre cette ouverture, qu'il ne put la déranger, & la face qu'il préſentoit fermoit ſi exactement le trou, que la malade,

depuis

depuis trois jours, ne rendoit par le ſiege aucune des matieres extraordinaires qui en ſortoient auparavant. Cet habile Médecin crut ne devoir faire l'extraction de cette tête, qu'après avoir rétabli les forces de la femme, qui ſe trouvoit trop affoiblie; ce qu'il fit par l'uſage des bons conſommés, des œufs frais, de la gelée, du vin d'Alicante, &c.; après quoi il en tenta l'extraction, en détachant d'abord la peau de la face, & enſuite les petits os des mâchoires: à l'égard des grands os du crâne, tels que les pariétaux & les deux portions du coronal, comme leur volume ne permettoit pas de traverſer l'ouverture latérale de l'inteſtin, il crut devoir les diviſer en pluſieurs pieces, au moyen des pincettes courbes & tranchantes, & il travailla enſuite à réparer les altérations conſidérables de l'inteſtin & des parties voiſines, ce qu'il fit par l'uſage des injections déterſives, & autres remedes convenables. L'uſage de tous ces différents moyens prudemment employés pendant pluſieurs mois, fut ſuivi d'un ſuccès des plus heureux, & la malade,

quelque temps après le traitement, jouit d'une parfaite ſanté.

Les différentes circonſtances qui avoient accompagné cette groſſeſſe particuliere, ne permirent pas à M. *Littre* de croire que le fœtus eût été contenu dans la matrice, d'autant plus que la femme avoit été très-bien réglée pendant tout ce temps-là; qu'il n'y avoit eu, durant le traitement, aucun écoulement de matiere étrangere par l'orifice de ce viſcere. Il ſe perſuada donc que le fœtus avoit été contenu dans une des trompes ou dans l'ovaire, & il le crut d'autant plus aiſément, qu'il avoit vu deux exemples particuliers de fœtus trouvés dans l'un & dans l'autre. Or les membranes de ces parties, dit M. *Littre*, n'ayant pas de vaiſſeaux conſidérables, & en aſſez grand nombre, le fœtus a dû manquer de ſuc nourricier, ce qui lui a occaſionné des mouvements convulſifs, qui ont donné lieu à la rupture de la poche où il étoit renfermé, à quoi ont pu contribuer auſſi les efforts de la mere, tant pour vomir que pour aller à la ſelle; efforts cauſés par la

violence des remedes dont la femme faiſoit uſage, & cette poche étant rompue, le fœtus a dû tomber dans la capacité de l'hypogaſtre, où étant mort peu de temps après, il contracta la pourriture dont il a été fait mention, & qu'il communiqua aux parties voiſines.



V. OBSERVATION.

Sur des Fœtus qui ont demeuré pluſieurs années dans le ventre de leur mere, ſans ſe corrompre.

LES Obſervations ſuivantes feront voir que des fœtus morts depuis long-temps dans le corps de leur mere, y ont reſté ſans ſe corrompre, & ſans que la mere, pendant ce temps-là, ſe trouvât fort incommodée.

Entre pluſieurs exemples de ces faits ſinguliers, le plus récent eſt celui de l'enfant de Joigny, petite Ville de Bourgogne, qui a été trente ans dans le ventre de ſa mere. La relation de ce fait extraordinaire

fut envoyée à l'Académie Royale des Sciences, par Messieurs *Bourdois* & *Chomereau*, Médecins de cette Ville : elle est conçue en ces termes.

Une pauvre Blanchisseuse de la Ville de Troyes, mariée depuis quatre ans, & qui avoit fait une fausse-couche dans les premieres années de son mariage, devint grosse une seconde fois. Au terme ordinaire, elle eut les douleurs & les signes qui annoncent un accouchement naturel très-prochain. Ces signes se soutinrent dans le même état pendant deux jours : alors on remarqua que la matrice étoit vuide, quoique l'enfant remuât dans le corps de la mere avec plus de force & de facilité qu'auparavant. Dans le courant du mois suivant, la femme eut quelques douleurs vives, mais passageres, & tomba dans un état de foiblesse & d'affaissement, qui fit craindre pour sa vie : elle s'en remit cependant peu à peu, & au bout de huit mois elle reprit les pénibles fonctions de sa profession : elle a vécu dans cette situation pendant trente années, dont elle a passé les cinq dernieres à Joigny,

toujours groſſe, n'ayant, depuis ſon accident, ceſſé d'être réglée, & d'avoir eu du lait dans ſon ſein. Enfin, le 22 Juillet 1747, elle mourut à l'Hôtel-Dieu de Joigny d'une fluxion de poitrine, âgée d'environ ſoixante-un an.

A l'ouverture du cadavre, on trouva dans le bas-ventre une maſſe ovale, groſſe comme la tête d'un homme, attachée au fond de la matrice, & qui ſembloit ſortir de la trompe droite. L'on ouvrit cette maſſe, qui peſoit près de huit livres; on y découvrit un enfant, parfaitement conſervé, ſans être environné d'aucune liqueur. La peau de cet enfant étoit fort épaiſſe; il avoit des cheveux, & deux dents inciſives prêtes à percer à chaque mâchoire. L'enveloppe étoit en partie oſſeuſe & en partie cartilagineuſe; elle avoit preſque par-tout deux lignes d'épaiſſeur, & quatre dans la partie contigue à l'arriere-faix, lequel avoit la même conſiſtance. Sa ſurface externe étoit garnie de petites éminences graveleuſes, & l'interne étoit comme moulée ſur les parties de l'enfant qu'elle embraſſoit

étroitement. Une ouverture dans l'arriere-faix sembloit désigner l'insertion du cordon umbilical, qui étoit desséché à un travers de doigt du nombril, comme si l'on y eût fait une ligature; d'ailleurs, toutes les parties de la mere, & notamment la matrice, étoient très-saines, & dans l'état naturel. Cet enfant a été montré à l'Académie des Sciences, par le Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Joigny. M. *Morand* *, qui fut chargé de l'examen de ce fait singulier, en a trouvé, par ses recherches, plusieurs semblables dans les Auteurs; il se borne néanmoins à l'histoire de trois seulement, qui ont paru les mieux constatés; sçavoir, l'enfant de Leinzelle, en Suabe, en 1720; l'enfant de Toulouse, en 1678; & celui de Sens, en 1582.

L'enfant de Leinzelle a été vu à l'Académie Royale de Chirurgie. M. le Duc de Wirtemberg, qui le garde dans son Cabinet, avoit permis à son premier Chirurgien de l'envoyer à Paris. Cet enfant a resté

* Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1748.

quarante-ſix ans dans le corps de ſa mere, laquelle a vécu quatre-vingt-ſeize ans : il étoit renfermé dans une eſpece de boîte, groſſe comme une eſpece de boule à jouer aux quilles, cartilagineuſe dans l'endroit par où elle tenoit à la matrice, & ſi dure ailleurs, qu'elle ſoutint les coups de hache avec laquelle elle fut ouverte.

La mere ſentit les douleurs de l'enfantement pendant ſept ſemaines, après quoi elle ſe porta bien, à ſon fardeau près; cependant elle eut depuis deux couches heureuſes, & les enfants ont vécu : le volume de ſon ventre étant toujours le même, & lui cauſant quelques incommodités lorſqu'elle ſe donnoit certains mouvements, elle aſſura toujours qu'elle étoit reſtée groſſe de ſon premier enfant.

Celui de Toulouſe a reſté vingt-ſix ans dans le ventre de ſa mere, qui eut du lait dans le ſein, & quelques ſymptomes pareils à ceux de l'accouchement, pendant deux mois, avec des douleurs vives pendant trois, au bout duquel temps elle reprit un peu ſes forces, & conſerva juſqu'à la

mort la même grosseur, se plaignant toujours du poids qui l'incommodoit, & quelquefois de douleurs comme pour accoucher.

L'enfant de Sens a resté 28 ans dans le ventre de sa mere. Il fut placé en 1659 dans le Cabinet des curiosités de Frédéric III, Roi de Dannemark. Des quatre enfants dont je viens de parler, les deux premiers, celui de Joigny & celui de Suabe, ont été formés dans la trompe ; & les deux autres, celui de Sens & de Toulouse, l'ont été dans la matrice.

Le fœtus de Sens étoit ramassé en boule, ayant les extrêmités du corps pliées de maniere à favoriser l'arrondissement de la masse, les téguments fort durs, les doigts des pieds comme pétrifiés & si serrés, qu'ils représentoient l'ouvrage d'un Statuaire qui les auroit imités avec son ciseau.

Le fœtus de Toulouse étoit sorti de la matrice, ouverte dans son fond, & cette ouverture se trouvoit comme bouchée par un corps pierreux, contigu à la poche qui contenoit le fœtus.

En examinant l'hiſtoire de ces enfants, ſi l'on fait attention à l'état de leurs meres pendant la groſſeſſe, on n'y voit aucun ſymptome particulier qui ait pu donner lieu de prédire l'événement dont il eſt queſtion. Ces enfants ont été portés vivants juſqu'au terme, ou à peu près, de neuf mois; alors on a obſervé que ces meres ont éprouvé différents accidents, depuis que le temps ordinaire de l'accouchement fut paſſé, juſqu'à celui où la nature travailla à façonner le fœtus, de maniere à ne point nuire à ſa mere juſqu'à la mort, cauſée par des accidents tout-à-fait indépendants de cette circonſtance.

On lit dans la Bibliotheque Italique, année 1728, tome I, une Obſervation ſur un fœtus qui a reſté près de quinze ans dans le ventre, & a été trouvé hors de la matrice, & renfermé dans ſes membranes ſans être corrompu ni deſſéché; mais gras, frais & plein de ſuc, quoique la mere fût morte de la maladie vénérienne.



VI. OBSERVATION.

Sur la Membrane Hymen.

L'ON a dit que dans les filles qui n'avoient permis dans le vagin l'introduction d'aucun corps capable d'y faire violence, on trouvoit pour l'ordinaire à son orifice, un cercle charnu & membraneux, parsemé de vaisseaux capillaires sanguins. Ce cercle a une ouverture pour l'écoulement des menstrues; elle est si petite dans le premier âge, qu'à peine un petit pois pourroit la traverser; elle se dilate dans la suite peu à peu, ensorte que dans les adultes elle pourroit admettre l'extrêmité du petit doigt. Les Anciens l'ont nommé *Hymen;* son intégrité a été regardée comme un témoignage certain de la virginité, & l'on a appellé *Fleur de virginité*, l'écoulement sanguin qui accompagne la division de ce cercle, ou pour mieux dire, celle des vaisseaux qui s'y distribuent, occasionnée par la partie du mâle, dont on a cru l'intro-

miſſion néceſſaire pour la génération ; mais depuis que l'expérience a fait voir que la génération a eu lieu ſans que l'on pût ſoupçonner aucune intromiſſion, vu l'extrême rétreciſſement du vagin, l'on a ceſſé de regarder l'intégrité de ce cercle comme une preuve abſolue de la ſageſſe d'une fille, mais ſeulement comme une préſomption avantageuſe pour celle en qui elle ſe rencontre.



VII. OBSERVATION.

Sur l'extrême rétreciſſement de l'orifice du Vagin.

ON lit dans l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1748, qu'une femme de Breſt avoit le vagin ſi étroit, qu'à peine il permettoit l'entrée d'un tuyau de plume. Malgré cette diſpoſition elle devint enceinte, & accoucha heureuſement après trois heures de travail, d'un enfant fort & puiſſant. On trouve un ſemblable cas dans l'Hiſtoire de la même Académie,

année 1712, avec cette différence ſeulement que dans ce dernier, le vagin commença à ſe dilater dès le cinquieme mois; au lieu que dans la femme de Breſt la dilatation ne ſe fit qu'au moment des plus fortes douleurs, & qu'il fallut forcer les voies par le moyen du doigt.

On lit dans l'Antropographie de *Riolan*, Livre II, Chapitre 35, page 197, qu'une femme, par les cicatrices qu'avoient produites les plaies des parties extérieures de la génération dans un accouchement laborieux, n'avoit au dehors qu'une ouverture à permettre l'entrée d'un ſtylet: malgré cette diſpoſition elle devint enceinte, & accoucha par les ſecours de l'Art. On lit dans le même endroit, qu'une femme regardée comme imperforée, ayant accuſé ſon mari d'impuiſſance, le Juge ordonna la viſite, dans laquelle, à ſon grand étonnement, elle fut trouvée enceinte.



VIII. OBSERVATION.

Sur une membrane qui fermoit l'orifice du Vagin.

ON rencontre quelquefois à l'entrée du vagin, au lieu de cercle ou de caroncules myrthiformes, une membrane aſſez forte qui ferme exactement ce conduit : cette membrane eſt contre nature, auſſi eſt-on obligé de la diviſer pour procurer l'écoulement des menſtrues, dont la rétention pourroit cauſer des accidents très-fâcheux.

M. *Saviard*, ancien Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, dit dans la quatrieme de ſes Obſervations, qu'une fille imperforée, parvenue au temps de ſes écoulements périodiques, ſe trouvant très-incommodée d'une peſanteur ſous les os pubis, ſe détermina à l'opération que l'on jugea néceſſaire ; elle fut faite avec une lancette à abcès, que l'on plongea dans la tumeur qui ſe faiſoit appercevoir à l'entrée du vagin : il

en ſortit deux pintes de ſang, qui avoit la conſiſtance de lie de vin, & une odeur très-fétide, ce qui engagea le Chirurgien à mettre en uſage, pendant trois ſemaines, des injections déterſives, auxquelles il fit ſuccéder les deſſicatives, qui terminerent la guériſon.

Cette membrane a donné lieu à des mépriſes conſidérables. On lit dans *A. Paré*, Livre XXIV, Chapitre 50, qu'une fille fut déclarée enceinte par des Matrones, à cauſe du gonflement conſidérable du ventre, & de la tenſion de la matrice, que produiſoit un amas conſidérable de ſang menſtruel; mais cette prétendue groſſeſſe diſparut lorſqu'on eut inciſé la membrane, & que le ſang, dont la quantité étoit de huit livres, ſe fut écoulé.

Si les Matrones nommées pour juger de l'état de cette fille, avoient bien connu la diſpoſition naturelle des parties extérieures de la génération, elles ne ſeroient point tombées dans une faute auſſi groſſiere. Eh! à quelles erreurs ne ſont point expoſées les ignorantes, qui ſont obligées de porter

leur jugement ſur des filles ſoupçonnées d'avoir été déflorées.

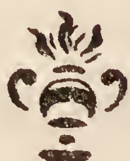


IX. OBSERVATION.

Sur le terme de neuf mois, qui n'eſt pas aſſuré, mais ſeulement le plus ordinaire, l'Accouchement pouvant être retardé & aller au delà de ce terme.

M. *de la Motte* n'adopte point le ſentiment reçu des Auteurs, au ſujet du terme de neuf mois complets. M. *Mauriceau* dit qu'un jour de plus ou de moins cauſe toujours quelque choſe d'extraordinaire dans l'accouchement; mais M. *de la Motte* aſſure qu'entre pluſieurs milliers d'accouchements, il n'en a trouvé que deux ſur leſquels il ait pu compter juſte pour le terme de neuf mois; il ajoute n'avoir jamais remarqué que quelques jours de plus ou de moins fuſſent d'aucune conſéquence au terme de la groſſeſſe. Un enfant, dit-il, doit être cenſé né à terme, lorſqu'il eſt en état de ſe conſerver la vie, & de prendre

le mamelon de la Nourrice, en quelque temps que la mere accouche, ſoit que ce ſoit au ſeptieme, au huitieme, au neuvieme, dixieme, onzieme, douzieme & même au treizieme mois: on ne doit point regarder ces accouchements avancés ou retardés, comme l'effet de quelque accident particulier, mais plutôt comme le produit d'une nourriture plus ou moins abondante que le fœtus a priſe dans le commencement de la groſſeſſe pour ſon entiere formation, & qui le met en état de faire, ſur les parois de la matrice, des irritations plus ou moins fortes, capables de la mettre en contraction, c'eſt-à-dire, de procurer un reſſerrement qui produiſe la ſortie du fœtus ou l'accouchement.



X. OBSERVATION.

Sur un moyen peu uſité de rappeller à la vie un enfant nouveau né qui ſembloit en être privé, pour avoir eu le cordon umbilical long-temps comprimé.

On lit dans le ſecond volume du Traité des Accouchements de M. *Smellié*, Docteur en Médecine, Recueil 22, Obſervation II, que cet habile Accoucheur Anglois, après avoir donné ſes ſoins à une femme dans un accouchement contre nature, il jugea par le défaut de battement des arteres du cordon umbilical, qui avoit été long-temps comprimé, que l'enfant étoit dans un péril imminent de perdre la vie. Les ſecours ordinaires employés en pareils cas, & dont on a fait mention page 75, ayant été inutiles, il imagina de faire paſſer de l'air dans le poumon, au moyen de la ſonde à femme qu'il mit dans la bouche. A peine l'air y fut-il introduit, que l'enfant ſe mit à bâiller, & ce ſecours

répété par intervalle, le fit revenir entiérement.



XI. OBSERVATION.

Sur un nouveau moyen de remédier aux accidents produits par le séjour de quelques portions du Placenta, restées dans la Matrice.

On trouve dans le troisieme volume des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, année 1757, un moyen imaginé par M. *Recolin*, Membre de cette Académie, pour prévenir ou faire cesser les accidents fâcheux qui proviennent de l'altération de quelque portion du placenta restée dans la matrice. Ce moyen qui a été employé plusieurs fois avec un heureux succès, consiste dans l'usage répeté des injections d'eau tiede, faites dans la matrice même avec une seringue à femme, dont le tuyau sera dirigé comme il convient pour être porté dans la cavité de ce viscere. On conçoit aisément que l'eau pénétrant

la ſubſtance de ces portions du placenta, les met comme en diſſolution, ce qui en facilite la ſortie, qui eſt déterminée d'ailleurs par les chocs réitérés de l'eau pouſſée à chaque injection.



XII. OBSERVATION.

Sur l'expérience qu'on a coutume de faire ſur le poumon d'un Enfant, pour juger ſi la mere, accuſée de l'avoir détruit, eſt coupable ou non.

QUOIQUE l'expérience du poumon jetté dans l'eau ſemble être déciſive, comme il eſt dit page 30, pour abſoudre ou condamner une mere accuſée d'avoir détruit ſon enfant ; cependant il eſt prouvé par pluſieurs faits que cette expérience ne montre pas infailliblement que l'enfant ſoit né mort, ou s'il a vécu quelque temps après ſa naiſſance.

L'on a obſervé que les poumons d'un enfant mort dans le ſein de ſa mere, nagent quelquefois ſur l'eau; ce qui arrive ſi dès

qu'il eſt né on lui ſouffle dans la bouche, ainſi que le pratiquent quelques Sages-femmes, quand elles doutent de ſa vie. Cela arrive encore lorſque l'enfant eſt mort long-temps avant de naître, la pourriture produiſant dans les poumons une raréfaction qui les fait ſurnager, comme on voit dans les rivieres des gens noyés flotter ſur l'eau après avoir été long-temps au fond.

Quoique l'enfant ſoit né vivant, ſes poumons ne laiſſent pas quelquefois que d'aller au fond; cela arrive lorſque l'enfant, quoiqu'il ſoit né, ne reſpire point, & meurt dans cet état: car c'eſt une erreur de croire que l'enfant ne puiſſe vivre quelque temps ſans reſpirer. On en voit qui, d'abord qu'ils ont reçu le jour, n'ont ni ſentiment, ni reſpiration, & qui étant réchauffés par les ſecours ordinaires, commencent à attirer l'air & à crier. D'ailleurs, on en a vu qui ſont nés étant encore dans leurs enveloppes.

Or, il eſt certain que l'enfant ne reſpire point tandis qu'il eſt ainſi enfermé.

Ouverkamp, dans ſon *Œconomie animale*, dit, que quelquefois les poumons

d'un enfant mort avant sa naissance, nagent sur l'eau, parce qu'à la faveur des efforts de l'accouchement & de la rupture de ses enveloppes, il respire avant que de mourir. L'Auteur ajoute qu'il a fait cette observation sur quatre enfants nés de la même mere en différents temps.

Il arrive quelquefois que de plusieurs morceaux qu'on a coupé au poumon d'un enfant qui aura vécu, les uns enfonceront dans l'eau, & les autres surnageront ; ce qui vient de ce qu'aussi-tôt que l'enfant est né, toutes les parties du poumon ne se remplissent pas d'air également, parce qu'il faut aux unes plus de temps pour l'admettre, & aux autres moins.

L'on a vu un enfant qui ayant poussé quelques cris après sa naissance, & par conséquent ayant respiré, fut mis en terre quoique vivant, d'où étant retiré, ses poumons enfoncerent dans l'eau comme une pierre.

Il résulte de ces faits que si, d'après l'expérience des poumons, l'on ne peut tirer une conséquence absolument décisive, elle

fournit du moins des motifs très-forts pour engager les Juges à examiner ſoigneuſement la conduite de la mere qu'on accuſeroit d'avoir tué ſon enfant, ſur le corps duquel un Chirurgien éclairé & attentif pourra, d'ailleurs, diſcerner les cauſes violentes de ſa mort.

FIN.

TABLE

DES OBSERVATIONS,

Sur des cas singuliers, ajoutés à l'Ouvrage de l'Auteur.

V. OBSERVATION.

VI. OBSERVATION.

VII. OBSERVATION.

VIII. OBSERVATION.

IX. OBSERVATION.

X. OBSERVATION.

Fin de la Table des Obſervations.

COPIE du Brevet en faveur de la Demoiſelle BOURSIER DU COUDRAY.

AUJOURD'HUI, 19 Octobre 1759, le Roi étant à Verſailles : Sa Majeſté étant informée que la Demoiſelle Bourſier du Coudray, après avoir, durant ſeize ans, exercé avec capacité, à Paris, la profeſſion de Sage-femme, & étant retirée en Auvergne, auroit conçu le projet de remédier à l'impéritie trop commune parmi les femmes qui pratiquoient ladite profeſſion dans ladite Province, & auroit fabriqué une Machine, qui, en imitant la nature, facilite les moyens de démontrer tous les dangers dont les Accouchements ſont ſuſceptibles, & les différentes opérations employées pour les combattre, & que cette Machine approuvée par l'Académie de Chirurgie de Paris, & les travaux de ladite Demoiſelle du Coudray ont eu de ſi heureux ſuccès dans ladite Province, que le ſieur de la Michodiere, Intendant d'icelle, & le ſieur de Ballainvilliers, ſon ſucceſſeur, ont rendu les témoignages qu'elle s'étoit empreſſée de mériter ; & Sa Majeſté voulant lui en donner un de la protection qu'elle entend accorder à ſon zele & à ſon talent, & deſirant qu'elle puiſſe librement répandre dans les différentes Provinces du Royaume les mêmes connoiſſances dont celle d'Auvergne reſſent les avantages ; Sa Majeſté a permis & permet à la Demoiſelle du Coudray de continuer à inſtruire & former, à l'aide de ladite Machine, les femmes & filles qui voudront recevoir ſes inſtructions pour la pratique de ladite profeſſion de Sage-femme : Veut & entend qu'elle puiſſe librement aller & donner leſdits enſeignements dans telles Provinces qu'elle jugera à propos, ſans qu'il puiſſe lui être, pour raiſon de ce, apporté aucun trouble, par quelque perſonne, ni ſous quelque prétexte que ce ſoit. Mande Sa Majeſté auxdits ſieurs Intendants & Commiſſaires départis

dans lesdites Provinces, & à tous ses Officiers Justiciers, & autres qu'il appartiendra, de tenir la main à l'exécution du présent Brevet, que pour assurance de sa volonté Elle a signé de sa main, & fait contre-signer par moi Ministre & Secrétaire d'Etat de ses Commandements & Finances. *Signé* LOUIS. *Et plus bas*, PHELYPEAUX.

COPIE du Brevet qui autorise la Dame DU COUDRAY, Maîtresse Sage-femme, à tenir des Cours d'instruction publique dans toutes les Provinces du Royaume.

AUJOURD'HUI, 18 Août 1767, le Roi étant à Compiegne : Sa Majesté toujours occupée du soin de procurer à ses Peuples les secours dont ils ont besoin, principalement pour tout ce qui peut tendre à leur conservation, & bien informée de la science & de l'expérience que ladite Dame du Coudray, Sage-femme, a acquises dans l'Art des Accouchements ; Voulant, d'ailleurs, la récompenser des soins infinis qu'elle s'est donné pour porter cet Art si utile & si nécessaire à un haut degré de perfection, Sa Majesté l'a nommée pour enseigner l'Art des Accouchements dans toute l'étendue de son Royaume ; lui permet, à cet effet, de tenir des Cours publics & particuliers sur tout ce qui y a rapport, sans que sous aucun prétexte elle puisse y être troublée. Mande & ordonne en conséquence, Sa Majesté, à tous Gouverneurs, Intendants & Commissaires départis dans ses Provinces pour l'exécution de ses ordres, & à tous Magistrats & Juges qu'il appartiendra, de la protéger & de lui donner toute l'aide & assistance dont elle aura besoin ; & afin de lui procurer les moyens de se transporter dans toutes les Provinces où elle sera utile, Sa Majesté veut & entend que tant qu'elle tiendra des Cours publics d'instruction dans quelque lieu de son

Royaume que ce ſoit, elle jouiſſe, par chacun an, de la ſomme de huit mille livres, qu'elle lui accorde à titre de gratification annuelle ; & lorſque l'âge ou les infirmités ne lui permettront plus de tenir leſdits Cours, de trois mille livres ſeulement, pour lui faciliter les moyens de vivre dans ſa retraite ; leſquelles ſommes lui ſeront payées dans les cas ſuſdits, à l'avenir, par chacun an, ſa vie durant, par les Gardes de ſon Tréſor royal, préſents & à venir, ſur ſes ſimples quittances, à compter de ce jour, ſuivant les Etats ou Ordonnances qui en ſeront expédiés en vertu du préſent Brevet, que pour aſſurance de ſa volonté Sa Majeſté a ſigné de ſa main, & fait contre-ſigner par moi Conſeiller, Secrétaire d'Etat & de ſes Commandements & Finances. *Signé* LOUIS. *Et plus bas*, PHELYPEAUX.

EXTRAIT des Regiſtres de l'Académie de Chirurgie.

Du 13 Mai 1756.

MESSIEURS *Verdier* & *Levret*, qui avoient été nommés par l'Académie pour examiner une Machine inventée par la Dame *du Coudray*, Maîtreſſe Sage-femme, reçue à Paris, établie à Clermont en Auvergne, pour démontrer la pratique des Accouchements, en ayant fait un rapport très-avantageux, l'Académie a jugé cette Machine digne de ſon approbation. En foi de quoi j'ai donné le préſent Extrait de nos Regiſtres, ce premier Décembre 1758.

MORAND, *Secrétaire perpétuel.*

APPROBATION.

J'AI examiné, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé : *Abrégé de l'Art des Accouchements, où l'on donne les préceptes néceſſaires pour le mettre heureu-*

ſement en pratique, par Madame *le Bourſier du Coudray*, Maîtreſſe Sage-femme de Paris. Je n'ai rien trouvé dans cet Ouvrage qui puiſſe en empêcher l'impreſſion ; & je le crois très-utile aux Sages-femmes de la Campagne, peu ſuſceptibles d'inſtructions plus étendues. A Paris, ce 2 Juillet 1757.

MORAND, *Cenſeur Royal.*

APPROBATION de M. SUE *l'ainé, Maître Chirurgien & Accoucheur, ancien Prévôt du College des Chirurgiens de Paris, & Adjoint au Comité de l'Académie Royale de Chirurgie.*

J'AI lu avec attention l'*Abrégé de l'Art des Accouchements*, composé par Madame *le Bourſier du Coudray*, ancienne Maîtreſſe Sage-femme de Paris. Cet Ouvrage, qui d'abord n'avoit été entrepris que pour l'inſtruction des Sages-femmes de Campagne, m'a paru pouvoir être très-utile à celles des Villes, par le grand nombre de remarques de pratique que l'Auteur a jugé à propos d'y inſérer : & ſi l'on a égard aux Obſervations ſingulieres que l'Editeur a placées à la fin de ce Traité, l'on conviendra que la lecture n'en peut être que très-intéreſſante. A Paris, ce 20 Décembre 1758. *Signé*, SUE.

APPROBATION du Cenſeur Royal.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Ouvrage intitulé : *Abrégé de l'Art des Accouchements*, par Madame *du Coudray*, Maîtreſſe Sage-femme de Paris.

Cet Ouvrage contient des principes clairs & lumineux, ſur-tout pour les Sages-femmes de la Campagne. Les remarques fort intéreſſantes que l'Editeur y a inſérées, rendent l'Ouvrage encore plus utile; c'eſt pourquoi nous les jugeons très-dignes de l'impreſſion. A Paris, ce 3 Avril 1777.

Signé, SUE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenants nos Cours de Parlement, Maître des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre amé le Sieur DEBURE pere, nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public : l'*Abrégé de l'Art des Accouchements*, par Madame DU COUDRAY, Maîtreſſe Sage-femme de Paris, Penſionnaire du Roi pour démontrer l'Art des Accouchements dans tout le Royaume ; s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage, autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le temps de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns Extraits, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion ex-

presse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui; & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq, à peine de déchéance du présent Privilege; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique; un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMENIL: le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant, & ses ayants causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur

de Haro, Charte-Normande, & Lettres à ce contraire: CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le neuvieme jour du mois de Mai, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-dix-ſept, & de notre regne le troiſieme.

Par le Roi en ſon Conſeil. LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1004, fol. 349, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 12 Mai 1777.

LAMBERT, *Adjoint.*

De l'Imprimerie de P. G. SIMON, Imprimeuur du Parlement, 1777.





